DES

6
N

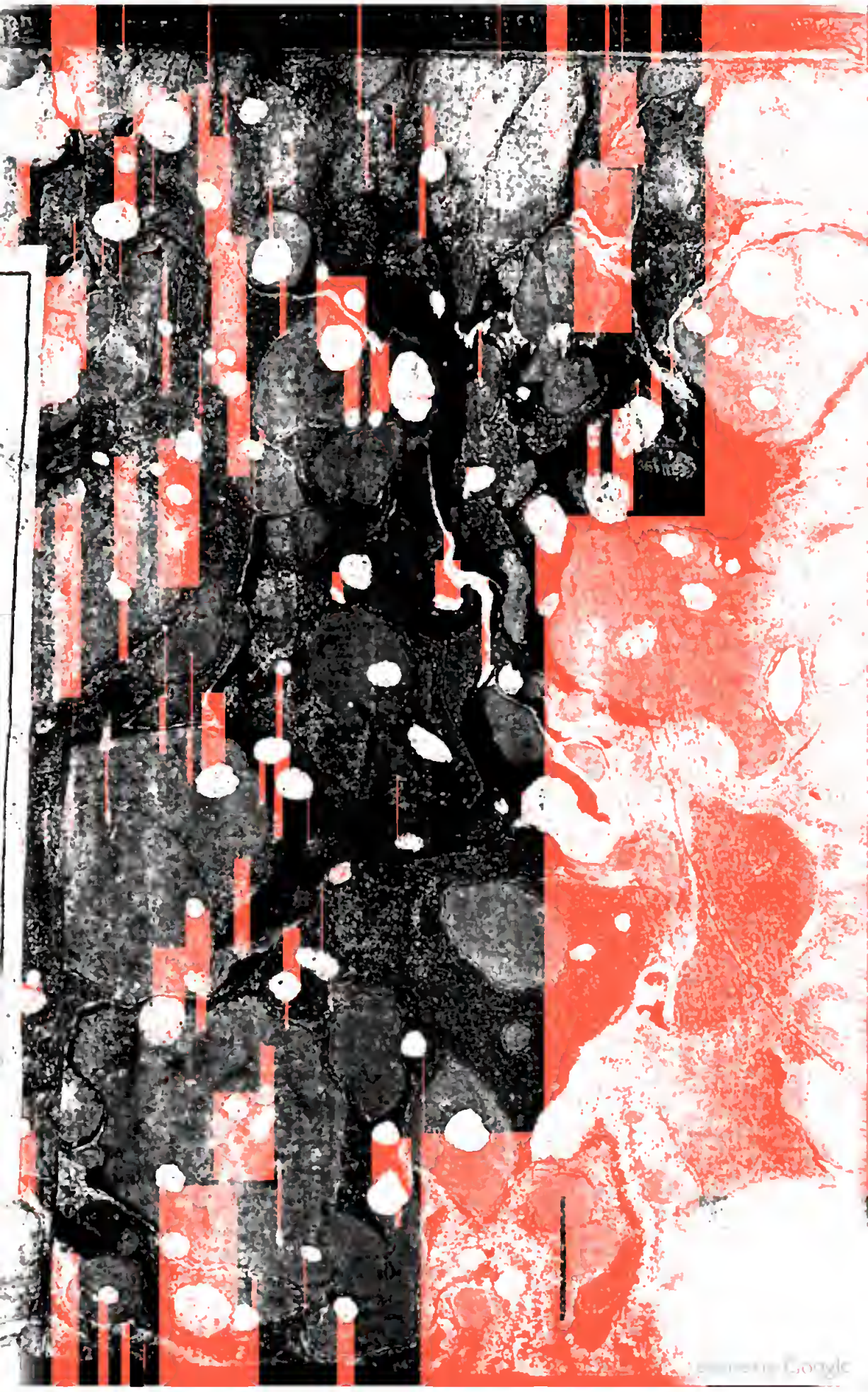

Cabinet 134

BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

Dixième Classe.

ÉCONOMIE RURALE.

BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

ÉCONOMIE RURALE

ET DOMESTIQUE;

Par M. PARMENTIER,

TOME SEPTIÈME.

A PARIS,

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

1797.

BIBLIOTHÈQUE DES DAMES.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

La bonne Fermière demandoit un jour à *Duhamel*, qu'elle étoit la meilleure culture à donner aux terres; c'eſt celle, répondit ce célèbre Agronome, *qui ſe rapproche le plus de la culture d'un Jardin.* Qui ne voit dans cette réponſe, le conſeil ſage & précis de former des clôtures, de multiplier les beſtiaux, les prairies & de diminuer les jachères : ce ſyſtême que la pénurie des engrais & l'impuiſſance des Cultivateurs, rendent malheureuſement encore néceſſaire dans les terrains mé-

diocres, éloignés des grandes Communes.

A mesure que nous avançons dans la connoissance de l'économie végétale, nous sommes convaincus de plus en plus que c'est par l'examen de l'état & de la forme des racines, qu'on peut juger quelles sont les espèces de plantes qui doivent se succéder; que l'unique moyen de se ménager des ressources contre tous les accidens, & de prévenir l'épuisement du sol, c'est d'alterner les cultures; cette méthode surtout, a le précieux avantage de rendre moins nuisible aux récoltes l'inclémence des saisons: une production prospère, par exemple, dans un temps humide qui seroit préjudiciable à l'autre; enfin, la terre n'est pas plus susceptible de

laſſitude que de repos, elle redoute ſeulement la fatiguante uniformité.

C'eſt abſolument ſur ces principes que ſe trouve baſée l'Agriculture de la bonne Fermière; l'état de proſpérité où eſt ſon domaine, répond par lui-même à toutes les objections, à tous les détracteurs; auſſi ſes ſuccès ſoutenus ont-ils fait ceſſer les brocards, dont on gratifie ordinairement le citadin qui veut s'adonner aux travaux des champs; on a commencé par le ridiculiſer & on finit par l'imiter.

Gouvernant elle-même ſes terres avec une économie noble & ſage; conciliant à la fois l'intérêt de ſon revenu & celui de ſes ci-devant vaſſaux, ſouvent bienfaiſante & toujours juſte, elle eſt pour les grands Pro-

priétaires & pour les petits Cultivateurs un modèle d'adminiſtration rurale; ramenant ſans ceſſe l'attention ſur l'Agriculture, elle connoît mieux que qui que ce ſoit le prix de la liberté & des importantes fonctions qu'elle a à remplir. Que de ſoins elle ſe donne pendant les chaleurs brûlantes de l'été, pour conſerver la ſanté des ouvriers qu'elle occupe aux récoltes, & tâcher de leur faire oublier le ſoir la fatigue du jour par des danſes & des repas auxquels elle préſide toujours.

Dans l'antiquité, l'ouverture de la moiſſon étoit une fête parmi les Peuples agricoles; eh! pourquoi n'en ſeroit-il pas inſtitué pour la fenaiſon & la vendange; les premiers fruits de ces récoltes ſeroient apportés en triom-

phe par les jeunes gens, & dépoſés par les vieillards ſur l'autel de la patrie. Quel ſpectacle plus touchant que celui de la réunion des habitans d'une commune, placés ſur un ſite élevé, manifeſter leur reconnoiſſance envers l'Etre ſuprême! Cette époque pourroit devenir celle de la célébration des mariages.

Nous avons déjà ſuffiſamment fait obſerver que la bonne Fermière ne ſacrifioit pas ſon ſol en pure perte, que les parcs qui doivent leur origine à l'orgueil féodal, n'étoient à ſes yeux que de vaſtes priſons, un vol fait à la ſociété; auſſi à peine fut-elle arrivée ſur ſes terres, qu'elle s'empreſſa de ſupprimer ſon parc; un foſſé, des maſſes à raſe campagne ne bornent pas autant la vue, & l'œil agréablement

trompé promène ſes regards auſſi loin qu'ils peuvent s'étendre, & comme le dit *Watelet*, dans ſes Eſſais ſur les jardins, en parlant des parcs : « le ſentiment que ce lieu inſpire eſt ordinairement une rêverie ſérieuſe & quelquefois triſte ; le plaiſir qu'on y cherche, c'eſt la promenade qui, ſans objet d'intérêt, a peu d'agrément. »

Lorſque ſes prairies donnent une ample récolte de fourrage, au-delà des beſoins de la ferme, elle augmente ſes beſtiaux qui le conſomment ; la vente du bétail & le bénéfice des engrais, lui aſſurent un profit plus réel que n'auroit été celui de la vente de l'herbe en nature ; les terres en ſont mieux cultivées, mieux engraiſſées &

les grains plus abondans, même dans les terres médiocres.

Elle ne couvre donc en partie son sol que de prairies & de bestiaux ; ce sont les seuls moyens que mille faits lui ont fait reconnoître, comme propres à rendre la subsistance de tout genre plus commune. Quand les Français auront contracté l'habitude de dédaigner moins les légumes & de faire plus usage de salé, ils mangeront moins de pain ; peut être touchons-nous à l'instant d'opérer cette bienfaisante révolution.

Quelques Auteurs à systêmes, qui semblent avoir pris à tâche de présenter le blé comme le plus mépriſable de tous les végétaux, pour vanter le riz à outrance, ont prétendu que la fenaison & la vendange sont signalées par

des réjouiſſances ; que la moiſſon au contraire, ne l'eſt que par une triſte & morne peſanteur ; que dans les deux autres le manouvrier ſent qu'il ramaſſe des richeſſes, & dans celle-ci qu'il fabrique des fers. Quelques réflexions ſuffiront pour faire appercevoir que ces différens états, dépendent de la nature des objets qu'on recueille & non de l'opinion qu'on s'en forme.

La triſteſſe du manouvrier n'eſt en effet qu'apparente, ſouvent elle vient de la chaleur durant laquelle il fait la moiſſon, du reſpect qu'il porte à la nourriture fondamentale, de ſon attention à ne rien perdre, ſoit en ſciant & en faiſant la gerbe, ſoit en la mettant dans la voiture ; car il ſait que leur meilleur grain eſt celui qui tombe ſans effort.

Le Faucheur eſt plus diſtrait, il court d'une extrémité à l'autre du pré, foule aux pieds l'herbe coupée, la retourne, la jette ſans précaution dans la voiture, ſaite deſſus pour l'entaſſer & n'a pas les mêmes ſoins.

Le Vendangeur, dans les pays vignobles ordinairement très-peuplés, lorſqu'on travaille les vignes à bras, quoique moins aiſé, a en effet l'air plus gai. La ſaiſon de ſon travail eſt moins chaude, il n'a rien à redouter de la pluie ou du brouillard; & le raiſin qu'il rapporte au preſſoir s'écraſe en chemin par les ſecouſſes de la hotte, c'eſt autant de fait pour la cuve.

Ainſi, lorſque les grains ſont coupés, mis en gerbes, liés & tranſportés à la grange, que le tout eſt à l'abri, on

voit également le Moissonneur se livrer à l'agréable, annoncer par des bouquets, par des danses, par des chants, son allégresse, & les présens de Bacchus arrosent les dons de Cerès.

C'est aussi une autre folie que celle de vouloir substituer aux grains, les prés, les vignes & les bois; ces trois genres de culture qui forment l'objet de ce septième volume, ne conviennent pas à tous les terrains, à toutes les expositions, à tous les climats; le développement de leur végétation & de leurs récoltes, n'est-il pas exposé à autant d'accidens pour le moins que les grains.

On ne peut se dissimuler que la cause principale du dépérissement des récoltes en France, ne soit dans la différence

énorme qui existe entre la quantité trop petite des prairies, & l'étendue démesurée des terres destinées à la culture des blés; cette différence a été le résultat de la funeste épidémie des défrichemens mal-entendus, & on ne peut méconnoître cette cause quand on réfléchit sur la conduite opposée des Anglais, chez lesquels la seule augmentation des pâturages a élevé l'Agriculture dans la même proportion que la nôtre s'est détériorée.

Les bestiaux sont à-peu-près les seuls agens que nous ayions à notre disposition, soit pour cultiver le sol à l'aide de leur travail, soit pour en réparer l'inévitable épuisement, au moyen des engrais qu'ils nous fournissent. Or, l'abondance de ces engrais tient à la

multiplication de ces animaux utiles, dont l'existence dépend à son tour d'une quantité de prairies suffisante.

Une foule de circonstances avoient délabré les prairies de la bonne Fermière, il importoit peu à son régisseur qu'elles fussent bonnes ou mauvaises; il ne faisoit aucune avance en journées, dont le bénéfice devait tourner au profit du maître. Les plantes parasites les couvroient, la mousse les avoit gagné, toutes les grosses plantes multipliées à l'excès étendoient dans la circonférence de leurs tiges, des feuilles amples, épaisses qui nuisent non-seulement aux bonnes herbes, mais encore aux bestiaux en détériorant leur nourriture; le très-excellent mémoire sur les prairies artificielles de *Gilbert*,

qu'elle prend pour guide, lui rappelle en même-temps les nombreuses obligations dont la France eſt redevable à la ci-devant ſociété d'Agriculture de Paris, qui a tant influé ſur la propagation des prairies artificielles, & par conſéquent ſur l'amélioration du ſol de la France. Elle ſe flate que le gouvernement éclairé ſur ſes veritables intérets, ne tardera point à rétablir cette ſociété, & à lui procurer toutes les facilités dont elle a beſoin pour continuer ſes utiles travaux.

Pour la conduite de ſes prairies, elle a un ouvrier exprès qui réunit l'activité à l'intelligence; l'hiver, il écure les foſſés, il en creuſe de nouveaux, il ſoigne & répand les engrais, il nivelle les bas-fonds & déracine les

buissons; au printemps, il met les eaux où il convient, il tire les conduits nécessaires pour dessécher ceux qui conviennent pour arroser par irrigation, il attire les égoûts des terres & de tous les endroits de la métairie, il répand les vases que les inondations laissent dans les prairies basses, il coupe & répand les taupinières, il seme le plâtre & les cendres, il fauche & distribue les faucheurs, dirige les faneuses, les chargeurs, & forme des meules de manière que tout ce qui est destiné à une écurie se trouve à sa portée; l'automne il soigne également la coupe & la rentrée des regains, qui restant couchés sur le sol, étouffent les graines sur lesquelles elles reposent.

Les prairies entrent dans l'exploi-

tation de la bonne Fermière pour un tiers, & ſa poſition lui permet d'en avoir de naturelles & d'artificielles; elle ſait ce que ſon domaine contient d'arpens, combien elle nourrit d'animaux, ce que chacun de ſes animaux conſomme de fourrage & donne d'engrais: en Angleterre, on a claſſé toutes les eſpèces de beſtiaux par têtes, un cheval, un bœuf, une vache forment une tête, à laquelle équivalent trois veaux d'un an, ſix brebis ou moutons; trois veaux de deux ans forment deux têtes.

Le ſol varié, & la température de la France produiſent ou peuvent produire toutes les denrées que rapportent les autres pays. Mais il en produit une, le vin de conſommation ordinaire,

qu'aucune autre nation ne viendra jamais à bout de naturaliſer chez elle ; il eſt donc évident que nous pouvons approviſionner de vin & d'eau-de-vie l'Europe entière, & que jamais on n'entrera en concurrence avec nous pour ce genre de fabrication.

Les côteaux des environs du domaine de la bonne Fermière, ſont également très-favorables à la vigne. Mais ſes voiſins ne profitent pas aſſez de cet avantage, par le défaut qu'ils ont de s'occuper plus de la quantité du vin que de la qualité ; leurs ceps ſe trouvent trop rapprochés, ils épargnent ſur les façons, n'effeuillent pas aſſez, couvrent les vignes d'arbres fruitiers, & laiſſent trop cuver le vin, ce qui lui donne une couleur foncée & une eſpèce de

ſaveur qui gratte le goſier, tandis qu'elle fait du vin infiniment meilleur, par la raiſon qu'elle ne néglige aucun des ſoins qu'exigent la vigne & la fermentation; ſans doute il en eſt du vin comme du pain, ces deux produits de l'art ne reſſemblent point ſouvent à la qualité du raiſin & du grain, d'où il réſulte : une inſtruction pratique rédigée ſur cet objet, ne ſeroit pas un médiocre ſervice à rendre aux pays vignobles.

Ennemie des idées ſyſtématiques, elle réduit à leur juſte valeur tous ces calculs bourſouflés par des ſpéculateurs, qui auroient beſoin d'aller à l'école de la nature avant de compoſer de gros livres, ou d'établir une opinion.

Sa récolte en vin eſt preſque tou-

jours abondante; elle ne craint point comme dans les Cantons ſeptentrionaux, que les gelées du printemps détruiſent en un jour ſes eſpérances; que des pluies froides & fréquentes dans la faiſon des fleurs de la vigne, délayent & entraînent la pouſſière fécondante des étamines; que le fruit dans ce premier âge ſoit dévoré par les vents, qui ſouvent font périr plus de la moitié de la vendange. Enfin, ſes raiſins acquièrent ordinairement une maturité convenable, & elle poſſède l'art d'en conſerver le produit précieux & de retarder ſon dépériſſement.

Le beſoin de repeupler ſa forêt d'un meilleur bois la lui fit abattre; ce n'étoit pas pour jouir de cette valeur exorbitante du propriétaire qui, ne

voyant que le moment préſent eſt empreſſé de ſe procurer de l'argent avec l'abattis. Une ſpéculation digne d'une mère de famille, qui aime ſes enfans & ſa patrie l'anime ; elle avoit des dettes à payer, des avances à faire, elle conſacre chaque année une portion de ſon revenu à ſemer des bois, à planter des arbres, elle calcule ſi bien qu'elle ne dépenſe pas au-delà de la ſomme deſtinée à cet emploi ; inſenſiblement & ſans s'appercevoir de la dépenſe, elle a converti en forêt toutes les terres d'un médiocre produit, ou dont la culture ſeroit trop coûteuſe à cauſe de leur diſtance des habitations. Oh combien elle ſourira à la vue de cette agréable verdure, en diſant à ſes enfans, j'ai doublé la valeur de mon

héritage, ſachez en jouir & inſiſter mon exemple.

Il n'exiſte pas d'étangs dans le nombre des quarante mille arpens conſacrés à cet emploi, qu'on ne puiſſe mettre en culture reglée & en état de produire beaucoup; mais avant d'en former un chez elle, la bonne Fermière s'occupa d'examiner ſi le droit de le conſtruire ne pouvoit lui être conteſté, & ſi maîtreſſe du terrain, elle pouvoit faire couler l'eau à la décharge, ſans nuire à qui que ce ſoit, ſans préjudicier ni aux chemins, ni aux moulins, autrement elle auroit mieux aimé renoncer aux jouiſſances de la pêche & du poiſſon qui en eſt l'objet, car les dédommagemens ne valent jamais les inconvéniens.

Le rapport lumineux *de Rougier, la Bergerie*, à la main & à la faveur de quelques connoiſſances géographiques elle avoit apprécié les avantages & les inconvéniens de la loi ſur le deſſéchement des étangs; loi qui a excité de ſi vives réclamations qu'elle a été rapportée; enlevez à certain canton ſes étangs, vous le privez de la reſſource la plus précieuſe, vous le privez de ſes animaux, de ſes engrais & conſéquemment du peu de ſeigle & de ſarraſin qu'il obtient pour la ſubſiſtance de ſes habitans; le nombre de ces étangs doit à la vérité être circonſcrit; car trop multipliés ils pourroient nuire.

Mais le zèle, les efforts & les lumières ſont inſuffiſans, il faut le concours du gouvernement pour combattre

& détruire des vices radicaux, dont les principaux ſont la brièveté des baux & les trop fortes locations; ces deux circonſtances ne permettent pas de changer l'ordre des récoltes ni de varier leurs eſpèces, elles entravent le génie de l'homme, qui n'ayant qu'une jouiſſance précaire & fugitive, ne peut rien entreprendre.

Un Cultivateur, en effet, qui prend une ferme avec la certitude de ne pas la conſerver au-delà de neuf années, y travaille ſans émulation, ſans deſir de l'améliorer, il quitte & laiſſe l'emploi qu'il a pris, comme il l'a reçu de ſes prédéceſſeurs, trop heureux quand il ne le tranſmet pas en plus mauvais état; il eſt donc dangereux de louer à trop haut prix, & de ne pas rendre,

pour ainſi dire, héréditaire dans les familles d'Agriculteurs les exploitations rurales. Mais paſſons aux objets qui forment la matière de cette ſeptième partie.

ARTICLE PREMIER.

Des Prairies naturelles.

ON donne ce nom à un champ ſur lequel, après avoir ſemé la graine d'une plante, cette plante une fois ſemée ſe perpétue & ſe multiplie d'elle même, au point qu'il eſt rare que l'on ſoit dans le cas d'enſemencer le champ de nouveau.

La prairie naturelle ſe diviſe en prairie qui n'eſt arroſée que par les pluies, & en prairie ſur laquelle on peut à volonté conduire l'eau d'un étang, d'une rivière ou d'une ſource.

Ce n'eſt qu'à force d'engrais, qu'on peut obtenir d'abondantes récoltes en grains; mais pour avoir des fumiers il faut des beſtiaux, & avant de les multiplier

tiplier, s'assurer de leurs moyens de subsistance. Or, l'on ne peut y pourvoir qu'avec le secours des prairies, elles sont la richesse de l'agriculture, & un thermomètre assuré de l'aisance d'un pays.

Ainsi, de l'abondance ou du défaut de prairies, résultent la fertilité ou la stérilité de notre sol; comment donc a-t-on pu écrire qu'en mettant en pré un arpent de terre on tuoit un homme, cette sentence effrayante n'est qu'une absurdité qui a long temps égaré la nation, un arpent de terre cultivé, rapporte plus que quatre arpens négligés; si on employe moitié de ces quatre arpens en verdure, & que le produit en soit consacré à la nourriture des bestiaux, ceux-ci amélioreront

l'autre moitié, & le produit que le cultivateur en retirera ſera double en grain, ſans compter le bénéfice de la baſſe-cour.

Les prairies de la bonne Fermière ſont maintenant dans le meilleur état, elle les fait rigoureuſement ſarcler chaque année, dès qu'elle s'apperçoit qu'une plante eſt ſuſceptible d'acquérir un grand volume, elle croit qu'il eſt indiſpenſable de l'arracher lorſque le ſol eſt humide, afin que les racines puiſſent s'enlever en même-temps; ces places bêchées ſont ſemées de nouveau, le ſarclage eſt indiſpenſable, au moins pendant les deux & trois premières années; alors toutes les plantes de la prairie qui ont valé ſe joignent, elles empêchent que la graine des plantes

paraſites portée par les eaux, les vents, ou les engrais, ne trouve à ſe loger, & ſi elle germe, qu'elle ſoit étouffée par l'ombre & par la végétation de l'herbe du pré.

Les taupes, les rats, les mulots, ſont de grands deſtructeurs des prairies; ils ont toutes les facilités néceſſaires pour creuſer dans celles nouvellement ſemées, de longues galeries & multiplier les ſoupiraux, alors les agens de la bonne Fermière tendent tous les piéges dont nous avons déjà parlé; une fois chaſſés du terrain, on le régale & on y jette de nouvelles graines.

Il y a deux genres de plantes, propres aux prairies naturelles; les graminées & les trèfles, dans le nombre des premières il s'en trouve plus de

quarante eſpèces, mais à peine y en a-t-il une douzaine de véritablement utiles, c'eſt-à-dire, qui à la qualité eſſentiellement nutritive, réuniſſent encore celle de beaucoup taler par le pied, de fournir des tiges élevées & des fleurs allongées, étalées & garnies. Nous allons nous borner à les indiquer ſans les décrire; elles forment la botanique entière des prairies.

La flouve, les choins, les fouchets, les ſcirpes, les vulpins, les fleaux, les phalaris, les ſtipes, les auliques, les paturins, les feſtuques, les broſmes, les avoines, les cynoſures, les yvroies, les orges, les houques, les carets, telles ſont les eſpèces de plantes qui fourniſſent des variétés infinies, & ſont la baſe des bonnes prairies naturelles connues.

Toutes les autres plantes ſont réputées paraſites, elles couvrent malheureuſement une grande étendue de la prairie, en ſe reſemant d'elles-mêmes, la dévaſtent & en diminuent ſenſiblement le produit, il ſeroit avantageux d'en faire l'extraction ; l'arrête-bœuf, la betoine, les barbeaux, le caille-lait blanc & le caille-lait jaune, toutes les eſpèces de chardons, les jacées, les jacobées, les oſeilés, les liſerons, les patiences, les renoncules, les thytimales, la viperine, les ſcabieuſes, les ſoucis, les perſicaires, les yebles, &c.

Depuis que la bonne Fermière eſt à la tête de ſon domaine, elle n'a ceſſé de travailler à l'entière ſuppreſſion de toutes ces plantes, non-ſeulement elle commande ce travail, mais elle le fait

exécuter sous ses yeux, & il n'y a pas d'année qu'elle ne délivre ses prairies d'une foule de mauvaises herbes, pour en substituer de bonnes.

Quand les fermiers & les propriétaires, ouvriront-ils les yeux sur ce défaut d'une partie aussi intéressante, & sans laquelle il n'est point de succès? ils y perdent doublement; leurs bestiaux s'appauvrissent, au lieu qu'en leur donnant un fourrage plus sain & mieux composé, ils les entretiendroient dans leur embonpoint & dans leur force, avec un tiers de moins de nourriture ils contribueroient même à leur perfectionnement.

Préparation du Terrain pour la Prairie.

Pour préparer le sol à être converti en prairie, on attend que la récolte

soit enlevée du terrain, que la paille restante soit bien sèche & qu'il règne un vent léger, alors on y met le feu moyennant quelques précautions ; il gagne de proche en proche, enfin tout le champ ne présente plus qu'une superficie nue & dépouillée de toute espèce d'herbes.

Après cette ignition, on retourne la terre à la profondeur de deux fers de bêche ; afin de ramener le dessous en dessus, ce qui équivaut à un défoncement, c'est-à-dire, qu'on lui donne un fort labour croisé, & la terre soulevée reste ainsi exposée à l'action des élémens, & on passe la herse à plusieurs reprises : la première année est coûteuse, mais une fois la dépense faite, c'est pour long-temps.

Quand le terrain eſt ainſi préparé, on le ſeme dans le canton de la bonne Fermière, au mois d'octobre, car au nord c'eſt après l'hiver.

Graines de Prairies.

Inſtruite que du ſemis dépend la proſpérité d'une prairie, la bonne Fermière n'employe que la graine qu'elle a recueillie elle-même ſur ſon propre fond, dans la crainte que celle qu'elle auroit acheté n'étant qu'un reſte de débris de grenier, ne couvre ſa prairie de mauvaiſes herbes, qu'il lui coûteroit par la ſuite de détruire. Pour ſe procurer de la graine de bonne qualité, ce n'eſt jamais ſur le premier foin qu'elle la fait cueillir, mais ſur le ſecond, elle eſt plus mûre & par conſéquent mieux pourrie.

Lorſque l'herbe de la prairie eſt mûre & prête à être fauchée, des hommes ou des femmes tenant d'une main un ſac ou des paniers à anſes, & de l'autre des ciſeaux ou une petite faucille, marchant immédiatement avant les faucheurs, c'eſt-à-dire, devant la partie qu'ils viennent d'abattre; ils coupent les ſommités de la plante dont ils deſirent la graine, & auſſi-tôt ils jettent le panicule dans le ſac, de manière qu'il ſe trouve rempli de la ſeule eſpèce de graine que l'on deſire; chaque ſac eſt porté & vuidé ſur l'aire où les panicules ſont étendus, & reſtent expoſés au ſoleil pour deſſécher.

Dès que la graine eſt parfaitement ſéchée, on la bat & on la garde dans des ſacs juſqu'au moment du ſemis.

Manière de ſemer une Prairie.

Sur vingt ſemeurs de blé ou de ſeigle, à peine la bonne Fermière en trouve-t-elle un pour la graine des prés; elle a chez elle un ouvrier très-exercé dans ce travail, & dont elle augmente la journée; quand il ſeme un pré, on place des piquets en ligne droite, à raiſon de la longueur du champ, il ſeme une ſurface de quatre pieds en allant, & l'autre ſurface en revenant; par ce moyen tout l'eſpace eſt recouvert par la ſemence, & ainſi ſucceſſivement juſqu'à ce que l'étendue de la pièce ſoit enſemencée.

On ſe ſert dans le canton de la bonne Fermière, pour tracer ces raies indicatives d'une eſpèce de charrue

très-légère qui soulève la terre, sur laquelle elle passe de quinze à dix-huit lignes, sur une longueur d'un à deux pouces; l'ouvrier mesure la distance qui doit rester d'une raie à une autre, y plante un piquet & recommence la même opération à l'autre bout du champ, ensuite au milieu, si la distance est trop considérable; alors commençant par un bout & fixant les yeux sur le piquet qu'il a en face, il marche droit à lui en traînant sa charrue; cette opération peu coûteuse & bientôt faite, fixe singulièrement l'œil & la main du semeur; dès que la graine est semée, & successivement recouverte par la herse & tassée par le rouleau, on surveille; on n'entre plus dans la prairie, on en interdit même l'entrée

au bétail pendant les deux premières années ; il faut laiſſer à l'herbe le temps de croître, & à la terre celui de ſe taſſer, & c'eſt un avantage quand il eſt poſſible d'entourer la prairie.

Dans le courant de germinal, la graine ſemée en fructidor eſt déjà forte & couvre le champ, c'eſt alors pour les prairies ſuſceptibles d'irrigation, qu'on peut commencer à ouvrir les rigoles, les ſaignées conducteurs des eaux ; quand à cette époque la terre n'a pas été imprégnée des pluies, elle ne laiſſe ſubſiſter aucuns arbres, dans la crainte que leur ombre ne rende l'herbe de la prairie courte & de mauvaiſe qualité, la chair de leur fruit molle, ſans goût & de peu de garde.

Au reſte, c'eſt le climat & la ſaiſon qui

qui décidera du temps, ou l'on doit donner de l'eau à une prairie. Mais c'eſt une erreur de croire que plus les prés ſont arroſés, plus leurs récoltes produiſent de foin & plus ce foin a de qualité; l'expérience a prouvé qu'il falloit uſer d'une grande ſobriété à cet égard, & n'arroſer les prairies qu'après la première coupe & pendant les grandes chaleurs de l'été.

Quand la prairie s'affoiblit ou devient malade, cet état s'annonce par la mouſſe, les joncs & tant d'autres plantes; il faut éparpiller à la ſurface du ſol, la chaux éteinte, les cendres & ſur-tout celles de tourbe, enfin, le plâtre dont les effets ſur-toutes les eſpèces de prairies, paroiſſent tenir du prodige.

ARTICLE II.

Des Prairies artificielles.

Si la culture du café a enrichi le nouveau monde, celle des prairies & ſur-tout des prairies artificielles; doit opérer la révolution la plus heureuſe pour la France. On peut ſans craindre de ſe tromper, juger de l'état de l'agriculture d'un pays, de l'aiſance des cultivateurs, de l'intelligence qui l'a leur procure par le plus ou moins de terrains qu'on voit couvert de prairies artificielles.

Quant la manie de tout défricher ne nous auroit pas privé d'une partie des anciens paturages, la nature ne fournit point à tous les cantons des prairies ſpontannées, & les pays qu'elle

a le plus disgraciés, sont à cet égard encore les plus mal partagés ; les prairies artificielles sont alors non-seulement un supplément indispensable qu'il ne faut pas négliger, mais il seroit encore à désirer que dans beaucoup d'endroits elles remplaçassent, quand les localités le permettent, les prés naturels & qu'on les fit alterner sur le même terrain, avec les autres productions de la culture ordinaire.

Ce point de perfection dans l'agriculture, vivifieroit des départemens entiers où les jacheres occupent sans nécessité une grande partie des terres, & où le peu de prés naturels qui s'y trouvent sont d'un produit presque nul; la culture alterne des herbes & des grains en fourniſſant beaucoup de four-

rages, augmentent immenſement les récoltes en blé.

Culture des prairies artificielles.

Le nom de prairie artificielle eſt donné à un eſpace de terrain cultivé en plantes vivaces, propres à la nourriture des beſtiaux : ces prairies doivent être tranſportées ſucceſſivement ſur toute l'étendue d'une propriété rurale, parce qu'elles renouvellent la fertilité du ſol où elles ſont établies, & le diſpoſent à produire de plus abondantes moiſſons. On les diſtingue en prairies artificielles qui ſubſiſtent pendant pluſieurs années, & en prairies momentanées.

Les prairies artificielles ont cela d'avantageux, que loin de nuire aux

moiſſons, elles tendent à les augmenter; d'abord leur durée eſt bornée à un certain nombre d'années, après leſquelles il ſeroit néceſſaire de les rompre, & l'expérience a aſſez appris que le terrain qu'elles occupoient, eſt devenu beaucoup plus propre à la culture des céréales, & qu'on ne ſauroit le convertir de nouveau en prairie, qu'après avoir porté ſucceſſivement pluſieurs récoltes en grains; les prairies artificielles méritent donc toute la faveur du gouvernement, comme principe & moyen d'une plus grande richeſſe territoriale.

Quoique les plantes employées à la compoſition des prairies artificielles ſoient peu nombreuſes, on ne connoît cependant qu'imparfaitement encore leurs propriétés, & aucune de leurs

vertus. Il ſeroit néceſſaire d'apprécier les unes & les autres pour en former un juſte mélange.

La prairie artificielle la plus avantageuſe & en même temps la plus durable, eſt ſans contredit celle qui eſt compoſée du mélange de graines de luzerne, de trèfle d'hollande, de ſainfoin & de fromental, en y employant du plâtre pulvériſé pour engrais.

La luzerne eſt deſtinée à faire le fond de la prairie, le trèfle & le ſainfoin à remplacer les vuides qui ſe trouvent dans la luzernière, pendant les première années, & le fromental à ſervir de tuteur aux jeunes plantes, ce qui leur donne le moyen de s'élever & de s'étendre davantage.

Quelle que ſoit la plante qu'on

veuille ſemer en prairie artificielle, il importe que le ſol ſoit extrêmement diviſé & à une certaine profondeur; le premier labour doit être donné avant l'hiver, les chaumes & les gazons ſe pourriront, & la fermentation détruira les ſemences des herbes paraſites.

Il ne ſuffit pas que la terre ſoit ſuffiſament diviſée, il faut encore qu'elle ſoit fumée, & la nature des engrais à employer doit être réglée ſur celle du ſol & en général ſur les reſſources locales; mais les prairies en exigent moins que les autres productions.

On doit amender alternativement avec du plâtre ou du fumier, ſans quoi il faut perdre l'eſpérance des coupes futures; les cendres, la marne, les boues & la ſuie employées à propos, con-

tribuent à une prompte recrue & à empêcher la mouſſe de croître. Mais un moyen aſſuré de procurer à la luzerne, par exemple, une végétation vigoureuſe, conſiſte à répandre immédiatement après chaque coupe l'urine des beſtiaux mêlée d'eau.

Les opérations les plus importantes après les labours & la fumure, ſont le herſage & le roulage; la herſe déracine, arrache, entraîne les mauvaiſes herbes, les expoſe à la chaleur qui les tue, elle nettoye exactement la terre du chiendent, elle ſert auſſi à écraſer les mottes, à dreſſer & à niveler le ſol; le rouleau comprime la terre & maintient dans ſon ſein les principes fertiliſans, en fermant tous les conduits par leſquels ils tendent à s'évaporer.

Il eſt bien étonnant que la herſe & le rouleau, ces inſtrumens ſi utiles connus & mis en pratique dans les Gaules, il y a tant de ſiècles, ne le ſoyent pas dans la plupart des départemens; on peut établir comme une maxime fondamentale; *dans les temps humides beaucoup de charrue & point de herſe, dans les temps ſecs beaucoup de herſe & point de charrue.*

Choix de la Semence des Prairies artificielles.

Le but de la nature eſt la réproduction des eſpèces par leurs ſemences, & cet impoſant phénomène s'opère en partie aux dépens des feuilles & des tiges.

Il exiſte un grand nombre de mé-

thodes pour récolter les graines des plantes qui compoſent les prairies artificielles; la meilleure eſt de les cueillir un peu avant leur maturité, de les conſerver dans leurs capſules, ou enveloppes juſqu'au moment de les ſemer. Mais, comme on ne peut obtenir de ſemence ſans fatiguer la plante la plus vigoureuſe & le ſol du meilleur fond, la bonne Fermière a grand ſoin de n'en récolter que ce qui lui eſt néceſſaire.

C'eſt le plus ordinairement la ſemence de la deuxième coupe, qu'on préfère pour la luzerne & le trèfle, & celle de la première pour le ſainfoin; on a l'attention de ne la faucher que le matin & le ſoir, afin qu'elle ne ſoit pas chargée de roſée & que la graine ne ſe perde, ce qui arriveroit

ſi la totalité étoit au même point de maturité, & de profiter autant que l'on peut d'un jour ſerein & d'un temps ſec. Il convient de s'aſſurer des caractères qui indiquent la qualité des ſemences; ces indices ſe tirent ordinairement de leur couleur, de leur poids, de leur volume & de la ſenſation qu'elles impriment ſur la langue, de la plus ou moins grande quantité de graines étrangères qui ſe trouvent mélées avec elles; enfin, des atteintes qu'y font aſſez ſouvent pluſieurs ſortes d'inſectes.

En général, les ſemences de toutes les eſpèces doivent être pleines, celles qui ſont ridées, piquées ou ne germent point, ou ne donnent que des tiges foibles qui périſſent bientôt. Les témoignages des organes exercés, ſont

ſouvent inſuffiſans pour juger de la valeur d'une ſemence; un guide que l'on vante beaucoup, mais qui cependant n'eſt pas encore bien ſur, c'eſt de plonger les ſemences dans l'eau, d'enlever avec un écumoir ou un inſtrument quelconque, celles qui ſurnagent.

Pour mieux connoître la qualité de la ſemence des plantes à prairies, & n'employer que la quantité ſtrictement néceſſaire, la bonne Fermière eſt dans l'uſage d'en mettre cinquante grains dans un linge mouillé, dont on forme un petit paquet qu'on enfouit dans un pot plein de terre, on le tient près de la cheminée & on l'arroſe d'eau tiède; quelque temps après on eſt en état de juger combien de grains ont germé,

s'il n'y en a que la moitié, il faut doubler la quantité de ſemence & en employer cent livres au lieu de cinquante, ſi elle ne germe point du tout, elle n'eſt bonne qu'à jeter ſur le fumier.

La graine d'un an eſt ordinairement préférable à celle de deux ou trois ans, en ſuppoſant néanmoins qu'elle ſoit parfaitement mûre, & récoltée par un temps également favorable; car la ſemence qui s'eſt formée dans un temps ſec, qui n'a pas été mouillée à la récolte eſt bien préférable à celle de l'année, dont l'été auroit été froid & humide.

Il ſeroit difficile de rien preſcrire de poſitif, ſur la quantité de ſemence qu'on doit répandre, elle dépend de la qualité du terrain & de l'eſpèce de plante dont eſt formée la prairie artifi-

ficielle; il y a ſeulement une remarque à faire, c'eſt qu'en ce genre il n'y a pas autant d'inconvénient de répandre un peu trop de ſemence, parce que le fourrage en eſt plus fin & infiniment meilleur.

Souvent la graine eſt d'une ténuité extrême, & elle trompe la main & l'attente du cultivateur, parce qu'il eſt très-difficile de l'eſpacer d'une manière uniforme, & que le moindre coup de vent peut l'emporter, l'accumuler dans un endroit, & laiſſer dans l'autre beaucoup de places vuides; le moyen qui lui paroît le plus sûr pour la diſtribuer plus également ſur le terrain qu'on aura deſtiné & préparé à la recevoir, c'eſt de la mêler avec du ſable, du plâtre tamiſé ou des cendres.

Semailles des Prairies artificielles.

Les Romains avoient pour principe de ne pas épargner la ſemence, quand le produit devoit être récolté en fourrage; la bonne Fermière qui a bien étudié leur agriculture, croit que les plantes vivaces demandent à être moins ſerrées que les annuelles, & qu'elles doivent l'être d'autant moins qu'elles ſont plus vivaces. Mais cette règle générale doit être circonſcrite; car il eſt hors de doute que la luzerne, le trèfle, le lain-foin, ſemés dru, ſont d'une qualité bien ſupérieure à celles de ces plantes dont la ſemence a été plus économiſée; les dernières donnent des tiges groſſes, vigoureuſes, dures, qui oppoſent une grande réſiſtance à l'action de la maſ-

tication, & ſur-tout à celle des ſucs diſſolvans de l'eſtomac : cet inconvénient diminue, diſparoît même preſqu'entièrement lorſque la ſemence n'a pas été épargnée, les tiges ſont déliées, tendres, ne s'élèvent pas à une auſſi grande hauteur; mais en revanche elles ſont plus nombreuſes, elles gagnent en quelque ſorte d'un côté, ce qu'elles perdent de l'autre.

Un autre avantage, c'eſt que les plantes très-ſerrées étouffent dès la première année les plantes étrangères qui leur diſputent le terrain; elles rendent inutiles les ſarclages ſi diſpendieux, les tiges ſe deffendent contre la ſéchereſſe, elles dérobent le ſol qu'elles recouvrent à l'action du ſoleil, & ſont moins difficiles à faner : on ſait

quel eſt le prix de l'économie d'un jour ſeulement, pour la diſſication des fourrages artificiels.

Le temps de ſemer les prairies artificielles eſt aſſez communément le printemps, plus ou moins avancé ſelon les circonſtances, on doit chercher à mettre la jeune plante à l'abri des dernières gelées & des premières chaleurs; au commencement du printemps, on forme un mélange de parties égales de graine de luzerne, de trèfle & de ſain-foin, & de cinq parties de graines de fromental.

L'exemple de tous les pays où l'on cultive le plus les prairies artificielles, prouve combien il eſt utile d'aſſocier à leurs ſemailles, des plantes céréales qui, loin de leur nuire les couvrent

de leur ombre & les favoriſent ; la plupart des plantes qui forment ces prairies croiſſent lentement, & en attendant qu'elles prennent tout leur développement, c'eſt toujours une récolte de grain qu'on obtient du terrain.

Il y a différentes manières de ſemer les prairies artificielles ; les uns répandent la graine à la volée, les autres diſpoſent la terre par rayons eſpacés de trois pieds ; mais la bonne Fermière trouve que cette méthode a beſoin toute l'année des bras du cultivateur, parce que la terre des intervalles doit être continuellement ameublie & nettoyée des plantes paraſites, dont la nature tend ſans ceſſe à la couvrir.

Les ſemences ne doivent être ni

trop, ni trop peu enfoncées; celles qui reſtent à la ſurface deviennent la proie des oiſeaux, ou ſont brulées par la chaleur; la herſe à dents de bois auxquels on a entrelacé quelques branches d'épine, les recouvre ſans les déplacer, & elle ne les enterre qu'à la profondeur néceſſaire; lorſque le terrain eſt ſec; ſpongieux, le rouleau au contraire mérite la préférence; mais il faut de la prudence pour ſe ſervir de cet inſtrument, car s'il fait humide il ſe charge de terre, déplace les ſemences & rend inutile l'attention qu'on a eue de les diſtribuer également.

Entretien des Prairies artificielles.

Le ſarclage eſt une opération indiſpenſable, depuis le moment où les

plantes commencent à ſortir juſqu'à leur troiſième année; mais lorſque la ſemence n'eſt pas répandue trop clair, elle laiſſe ordinairement peu de place aux plantes paraſites, qui la plupart ſont annuelles.

Toutes les fois qu'une luzerne ou le ſain-foin, ou toute autre prairie artificielle, ſe trouvent tellement chargées d'herbes étrangères, qu'elles paroiſſent devoir périr ou ſeulement ſoufrir beaucoup, il faut ſe hâter de la débaraſſer de tous ces hôtes paraſites, & de réparer leurs dégats ainſi que ceux des inſectes, en répandant de la ſemence dans les clarières, après les avoir préparées à la recevoir.

Les prairies artificielles dont les plantes ſont vivaces, ne ſont dans leur

force qu'à trois ans : la cuſcute eſt un de leurs ennemis principaux, elle s'attache à leurs tiges, les ſerre & les ſuffoque ; le chiendent dévore encore la ſubſtance nourricière qui leur étoit réſervée.

Le ſeul remède connu juſqu'à préſent contre la cuſcute, eſt le défrichement de la prairie dans laquelle elle ſe trouve ; car la fiente de cochon vantée pour ſa deſtruction, n'opère pas un pareil effet. Les autres plantes cèdent aux herſages répétés, au binotage, qui donnant de nouvelles forces aux bonnes plantes, les mettent en poſſeſſion du terrain.

L'engrais approprié eſt un autre moyen de s'oppoſer aux cauſes de deſtruction des prairies, ceux qui paroiſ

ſent les plus convenables, ſont les immondices des villes, les cendres leſſivées ou non leſſivées, plus ſpécialement encore celles de tourbe, les décombres des bâtimens, les platras, la ſuie de cheminée, le marc de raiſin, les engrais animaux, tels que la *poudrette*; mais il faut que ces engrais ſoient très-conſommés, & prendre garde qu'ils ne portent avec eux une infinité de graines qui germant dans les prairies, en deviennent le fléau le plus redoutable.

C'eſt ſur-tout le plâtre, qu'on peut regarder comme l'engrais le plus précieux des prairies artificielles; les luzernes, les ſain-foins les plus défectueux, reprennent une nouvelle exiſtence preſqu'auſſi durable que la pre-

mière, lorſqu'on les a parſemées de plâtre calciné ou brut, ſon effet eſt le même, il favoriſe également la végétation des pois, fèves, navets, veſces, & peut être répandu dans toutes les ſaiſons.

Six boiſſeaux de plâtre, engraiſſe très-promptement un arpent pour une année, & la moitié de cette quantité ſuffit enſuite pour les deux années ſuivantes réunies; la ſeule attention à avoir eſt de ne point répandre cet engrais, avant que les grains aſſociés aux herbages ſoient voiſins de leur maturité.

Le mélange de graines de prairies artificielles, produit pendant les premières années une aſſez grande quantité de plantes dont il eſt formé; le trèfle

diſparoît dès la troiſième année pour la plus grande partie, à la cinquième année il ne reſte plus que la luzerne & le fromental; c'eſt alors que pour entretenir la luzernière, on peut la labourer légèrement pendant ou à la fin de l'hiver, & l'on ſera agréablement ſurpris au printemps de la trouver renouvellée.

En la labourant ainſi tous les deux ans, on peut en prolonger la durée au-delà de dix ans ſans y porter chaque année d'autres engrais que le plâtre; la luzerne eſt ſi vivace, que dans quelque ſens que la charrue la retourne, elle reprend toujours racine, & n'en pouſſe que plus vigoureuſement.

Les plantes qui compoſent les prairies, ont atteint la maturité convenable

venable lorſqu'elles commencent à fleurir, c'eſt alors que l'herbe eſt ſavoureuſe & flexible; plus tard elle dégénere dans ſa qualité intrinſèque, elle devient inſipide & cotonneuſe ; il y a donc de l'avantage pour la qualité du foin, de dévancer quelquefois la fauchaiſon : alors l'herbe repouſſera en plus grande abondance, parce que ſa force n'eſt point abattue & que ſes principes ne ſont pas totalement épuiſés. Et ſi la première coupe n'eſt pas conſidérable, on ſera dédommagé ſur la ſeconde, quand l'année eſt favorable, on a même le droit d'eſpérer une troiſième coupe.

On doit ne faucher les prairies artificielles que par un temps ſec & bien ſoutenu, parce qu'ayant une plus

grande abondance de ſuc que celle des prairies naturelles, elles sèchent moins aiſément ; la pluie les gâte bientôt quand elles ſont coupées, elles noirciſſent & n'ont plus de parfum : cette recolte exige donc beaucoup de précautions.

Ces plantes recherchées par le bétail, demandent auſſi des ſoins dans leur uſage, s'il en mange à diſcrétion, il en eſt incommodé juſqu'à en mourir ; il eſt donc néceſſaire de l'y accoutumer par degré, d'en donner peu à la fois, de les mêler avec de la paille ou des fourrages moins ſubſtanciels, de retirer le bareau du ratelier afin qu'il ne les mange pas avec trop d'avidité.

Les anciennes prairies ſont difficiles à défricher, ſur-tout les vielles lu-

zernières; il faut y porter la charrue en automne & les retourner profondément; on eſt quelquefois obligé de mettre le feu aux gazons amoncellés, alors on en diſſémine la cendre à la ſurface du ſol.

Mille faits prouvent d'une manière inconteſtable, que de quelque nature que ſoient les grains ſemés ſur les défrichemens des prairies artificielles, ils végètent avec force & s'élèvent à une très-grande hauteur; mais les plantes qui regorgent de ſuc nourricier ſont expoſées à la rouille: la bonne Fermière ayant obſervé que l'orge étoit de tous les grains celui qui a le moins à redouter des effets de cet accident, elle l'employe de préférence, ſouvent même ce ſont

les carotes, les navets, les pommes-de-terre, les bette-raves, les fèves, les pois & les choux : ce moyen a le double avantage de châtier le terrain, & d'offrir aux beſtiaux une reſſource précieuſe.

Emploi du produit des Prairies artificielles.

On fait conſommer le produit des prairies artificielles ou en vert ou en ſec, dans le premier cas on le fait paturer ſur le champ même ou au ratelier; mais rien n'eſt plus nuiſible aux prairies que cette méthode, quoique conſeillée par des Auteurs de réputation, les animaux foulent l'herbe aux pieds, en gâtent autant qu'ils en mangent; le pied du cheval enfonce le

ſol, y laiſſe des empreintes où l'eau ſéjourne & pourrit les plantes, ſa dent tranchante & celle du mouton, ſaiſiſſent les bourgeons qui commencent à ſortir, & rongent juſqu'au collet de la racine, que leur urine deſſèche & brûle.

Les animaux à diſcrétion dans une prairie artificielle, ſont expoſés à une foule d'accidens, l'herbe verte les échauffe & leur occaſionne tous les effets de la pléthore, & ſur-tout cette maladie connue ſous le nom *de météoriſation*, *de tympanites*, *de tranchées*, *de coliques venteuſes*, ſouvent il ne faut que la mort d'un bœuf ou d'une vache échappés dans une luzerne ou un trèfle, pour faire regarder ces plantes dans tous un canton comme un poiſon.

Tant de motifs doivent exclure à jamais les beſtiaux des prairies artificielles, d'ailleurs en les nourriſſant à l'étable, on épargne encore ſur la nourriture, & on ne perd rien de tout ce qui doit concourir à l'engrais.

Le procédé le plus avantageux pour rendre cet inconvénient moins dangereux, conſiſte à faucher la veille la proviſion de chaque jour, à la tranſporter à la ferme pour y être conſommée à l'écurie, à la diſtribuer par portion après avoir été un peu fannée, à en modérer la quantité & ſur-tout à la mélanger avec du foin ou de la paille ; car les animaux comme les hommes, aiment de la variété dans leurs alimens : la bonne Fermière recommande ſur-tout de ne jamais faire

boire les animaux au vert auſſi-tôt qu'ils auront mangé, de les mener à l'abreuvoir avant, ou d'attendre une heure ; elle défend auſſi d'amonceler l'herbe en tas trop épais, car elle s'échauffe, fermente, contracte une odeur & un goût qui déplaiſent & peuvent occaſionner des maladies.

Malgré toutes les précautions qu'elle recommande aux filles de baſſe-cour de ne donner au bétail l'herbe des prairies artificielles qu'avec la plus grande circonſpection, ſur-tout en vert, de bien ſe garder de la lui adminiſtrer ſans être un peu fanée, & d'en raſſembler dans l'étable une proviſion au-delà de celle de la journée ; il eſt arrivé qu'un jour une vache détachée eſt morte ſur le tas d'herbe pour-s'en

être repue; une autre fois, ſoit que la plante eut trop de feu, qu'elle fut trop jaune, couverte de roſée, ou qu'on en donnât par ſurabondance, il y a eu des événemens fâcheux, ce qui a donné lieu à l'artiſte vétérinaire, à l'inſtruction duquel la bonne Fermière a tant contribué, d'apprécier la valeur de quelques pratiques recommandées dans ce cas.

Quand l'immerſion dans l'eau d'une rivière, d'un étang, d'une mare, les douches d'eau froide ſur le dos, les reins & les flancs, l'accélération de la marche, ne triomphent point du mal, il employe l'uſage des cendres gravelées, l'eau de goudron, mais il penſe qu'après l'éther, c'eſt une diſſolution de ſel de nitre dans l'eau-de-vie

qu'il faut préférer, & lorſque le remède n'agit pas aſſez promptement, que la panſe continue de ſe balloner, il n'y a pas un moment à perdre pour recourir à la ponction de cet eſtomac.

Si l'expulſion de l'air qui s'échappe par cette ouverture ne ſoulage pas le malade, il prolonge l'inciſion avec le biſtouri, introduit le bras dans la panſe, & en retire la maſſe d'alimens qui cauſe tout le mal, il fait enſuite quelques points de ſuture. Cette opération n'a d'effrayant que l'apparence, jamais elle ne manque.

ARTICLE III.

De la Fenaiſon.

ON appelle ainſi la récolte des prairies, ſoit naturelles, ſoit artificielles ; le produit des premières ſe nomme foin ; on comprend ordinairement ſous la dénomination de fourrage l'herbe qui réſulte des ſecondes.

L'inſpection ſeule peut fixer l'époque de la fauchaiſon, le grand point eſt d'avoir un fourrage nourriſſant, flexible, pourvu de ſon odeur & de ſa couleur verte, mais cette époque eſt celle de la floraiſon; quand on ne veut pas en réſerver la graine, on fatigue la plante en pure perte, plutôt les plantes donnent un fourrage peu abon-

dant, plutard les tiges ſont trop dures, & d'une deſſication difficile.

Paſſé la fleur, en effet, l'herbe ne croît plus à ſon avantage, toute la ſubſtance eſt portée vers le fruit. Or, c'eſt l'herbe qu'on recherche, & non pas le grain, il faut donc ſaiſir le moment où la plante contient les principes nutritifs dans la plus grande abondance, & c'eſt préciſément à l'inſtant que la fleur noue, & que le grain ſe forme.

Cependant la bonne Fermière croit devoir s'écarter quelquefois de cette règle générale, lorſqu'elle a à craindre que les plantes paraſites ne ſe reſement, alors elle n'héſite pas de faire mettre la faulx plutôt dans la prairie, ſur-tout juſqu'à la troiſième année, en

obſervant que l'herbe ſoit coupée très-raz, parce que les plantes repouſſent plus promptement à leur avantage. C'eſt donc à tort lorſqu'on n'a aucune raiſon pour devancer la fauchaiſon, de ne pas attendre à mettre la faulx dans les prairies.

C'eſt au moment où l'herbe eſt en pleines fleurs, que la plante jouit de toutes ſes perfections; c'eſt à cette époque que le plus grand effort de la nature végétante a lieu, alors la plante entière contient le plus de parties nutritives.

Une multitude de faits prouvent que les plantes vivaces qu'on ne laiſſe pas monter en graine ſouffrent peu dans leur conſtitution phyſique, mais que l'opération de la fructification les épuiſant

épuiſant conſidérablement, il convient toujours de la prévenir, lorſqu'on veut conſerver long-temps les prairies artificielles, il ne faut donc laiſſer mûrir à grain que les plantes des vieilles prairies qu'on ſe propoſe de retourner & de défricher bientôt.

La ſeconde coupe n'a point d'époque déterminée, elle dépend de la nature du ſol, de l'état où ſe trouve l'herbe, & de la ſaiſon plus ou moins pluvieuſe; en général le ſecond foin ne vaut pas autant que le premier, il eſt moins fin, moins odorant.

Coupe des Foins.

Lorſque l'herbe eſt tombée ſous la faulx de l'ouvrier, elle ſe trouve rangée d'elle-même ſur le ſol, & diſpoſée

en ondains, mot assez significatif, puisque ces rangées d'herbes vues presque horisontalement, ressemblent aux ondes de la mer ou d'une grande rivière agitée par les vents.

La meilleure méthode pour donner une qualité supérieure au fourrage, consiste :

1°. A ne commencer la fauchaison que quand la rosée a été dissipée.

2°. A laisser les ondains exposés pendant toute la journée à la vive chaleur du soleil.

3°. A rassembler ces ondains de distance en distance, & avant que le soleil soit couché, en petits monceaux de trois à quatre pieds de hauteur, sur autant de diamètre ; par ce moyen la seule partie du monceau exposée à la

roſée eſt la ſeule qui perde ſa couleur, & toute la partie inférieure eſt conſervée.

4°. A faire épatpiller dans toute la circonférence l'herbe du monceau le lendemain après que la roſée eſt diſſipée, & ſur le ſoir avant le coucher du ſoleil, à la raſſembler en un monceau ſemblable à celui de la veille.

L'expérience a démontré à la bonne Fermière que le foin traité ainſi conſervoit ſa belle couleur verte & ſon odeur agréable; qu'on ne ſauroit avoir un trop grand nombre de faucheurs, de femmes & d'enfans pour terminer toutes les opérations par un temps favorable, & enlever promptement la récolte.

L'inconſtance de la ſaiſon, & les pluies qui ſurviennent, dérangent quelquefois la fenaiſon, la font traîner en longueur ; lorſqu'on coupe le foin, une partie eſt trop mûre, & l'autre ſe décolore & ſe dégrade, ſi la pluie le ſurprend ſur terre. Dans ce dernier cas, il ne faut pas retourner l'herbe, juſqu'à ce que le ciel ſoit redevenu ſec & ſerein, moyennant cette précaution, la ſeule herbe du deſſus de l'ondain ſera décolorée.

Ce qui eſt dit du foin de la première coupe s'applique aux ſeconds foins ou regain.

Deſſication du Foin.

Pour peu que les plantes des prairies ſoient mouillées & ſerrées hu-

mides, elles ſe moiſiſſent & ſe putréfient ; il importe donc pour la récolte qui doit ſuivre, & même pour la conſervation de la plante que l'herbe coupée ne reſte ſur la terre que le moins de temps poſſible, parce que les nouvelles pouſſes privées d'air & de lumière, s'étiolent & périſſent bientôt.

Parmi des moyens propoſés pour favoriſer la deſſication du foin dans les temps humides, & prévenir les effets funeſtes de ſon trop long ſéjour ſur le ſol, le meilleur eſt celui de *Commerell* ; il conſiſte à enfoncer dans la prairie de diſtance en diſtance des bâtons de neuf à dix pieds de longueur, percés en différens ſens dans leur étendue, & traverſés par des

morceaux de bois cylindriques d'un pouce & demi de diamètre, & quatre de longueur; auſſitôt que l'herbe eſt fauchée, on l'élève ſur ces piquets où elle sèche en peu de temps, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'y toucher. Il eſt vrai, cette méthode quelqu'avantageuſe qu'elle ſoit, s'éloigne trop des procédés ordinaires pour être généralement adoptée.

L'attention la plus eſſentielle de la bonne Fermière eſt de ne jamais permettre que le foin ſoit ſerré qu'il n'ait acquis une ſéchereſſe convenable, de la ſoupleſſe & une flexibilité telles qu'il ne ſe rompe point en le maniant; mais malgré ſon entière confiance dans l'économe, elle ſurveille cet objet; car pour peu que le foin

ſoit humide, il s'échauffe, fermente & devient dès-lors une nourriture déteſtable pour toute eſpèce d'animal.

Conſervation du Foin au grenier.

Lorſque le foin eſt parfaitement ſéché, on le met en meulons, & on le charge ſur les voitures, en ne perdant jamais de vue que les feuilles ſont parties les plus nourriſſantes, les plus agréables aux beſtiaux, & que les ſecouſſes un peu fortes ſuffiſent pour les détacher, & ne laiſſer que les tiges.

Le premier ſoin eſt de faire balayer exactement les murs, les planchers des greniers, & d'en enlever les grains & les ordures, qu'on porte à l'écart, & qu'on brûle; on ſe contente ordi-

nairement de les faire tomber par la trappe dans l'auge, & de l'auge ſur la litière, voilà d'un ſeul coup une maſſe énorme de mauvaiſes graines qui proſpère à merveille dans le champ auquel le fumier eſt deſtiné; la ſeconde attention eſt de ne jamais laiſſer de vieux foin dans le grenier, & encore moins de le recouvrir par le nouveau.

Les planches d'un grenier à foin doivent être, au moins à languettes, & fortement ſerrées, afin que la ſéchereſſe ne les ſépare point, que les graines & la pouſſière ne tombent pas ſur les animaux, & ne ſe mêlent pas avec le fumier.

Quand on eſt forcé de mettre le foin au rez-de-chauſſée du grenier, à l'abri

de l'humidité, il faut toujours l'aſſeoir ſur un ſouſtrait de fagots de paille ou de bois aſſez élevé, afin que le fourrage n'ait rien à craindre de la fraîcheur du ſol.

Conſervation du Foin en meule.

Les meules ſuppléent au grenier à foin; bien faites, elles ſont un moyen de conſerver le fourrage préférable à tous les autres, il épargne la conſtruction des granges, rend le bottelage plus ſimple, laiſſe au foin ſa qualité, & en prolonge la durée autant que l'on deſire.

Les deux principales conditions à remplir dans la conſtruction des meules, ainſi qu'on le propoſe, ſont de les rendre tellement ſerrées, qu'elles

ſoient à l'abri de l'humidité, & tellement ſuſceptibles d'être rafraîchies par l'air, qu'elles ne puiſſent pas s'échauffer.

On remplit ce double but par le ſoin qu'on met à entaſſer le foin, & par l'introduction d'un courant d'air au centre de la meule.

Le terrain où l'on établit la meule doit être ſec, uni, & près du lieu où le foin eſt conſommé; on y trace un cercle de trente pieds de diamètre, moins ſi l'on veut; on diviſe en quatre parties égales par deux lignes qui ſe croiſent à ſon centre. A ſix pouces de chaque côté de ces lignes, on établit à un pied de haut, des pièces de bois ou des pierres pour former un eſpace vuide ou conduit d'air; ce

conduit ſe trouve avoir alors un pied de vuide ſur tous ſens, on le recouvre avec des planches ou de petites bûches, afin d'empêcher le foin de le remplir. On laiſſe au centre ou point de réunion des deux conduits une ouverture d'un pied, on remplit de niveau les quatre eſpaces vuides qui reſtent entre les conduits avec des bourrées ou fagots, de ſorte que le tout préſente un plan ſolide ſur lequel on poſe le foin, & qui l'empêche de recevoir l'humidité de la terre.

Sur cette ouverture d'un pied reſtée au centre du maſſif, on poſe ſolidement un cylindre d'oſier à claire-voie, à-peu-près de même diamètre, dont l'uſage eſt de continuer juſqu'au haut de la meule le conduit d'air, ou ce

qu'on appelle la cheminée. Ce cylindre ou panier de ſix pieds de haut, eſt garni de deux anſes à ſa partie ſupérieure, pour le relever à meſure qu'on monte ſa meule ; il eſt terminé par une croix au milieu de laquelle pend une corde ; à ſon extrémité eſt fixé un poids qui ſert à vérifier l'aplomb du panier. Au-deſſus de cette croix s'élève un morceau de bois, auquel eſt attaché une corde qui ſert à meſurer le diamètre de la meule, de ſorte qu'elle ne ſoit pas plus forte d'un côté que d'un autre.

Juſqu'à environ deux toiſes de hauteur, on augmente inſenſiblement juſqu'à une toiſe de diamètre, la largeur de la meule, ce qui donnera à cette partie une forme conique ren-

verſée. A partir de ce point, on la diminue toujours inſenſiblement juſqu'à ce qu'elle finiſſe en pointe à la hauteur perpendiculaire de la meule, qui ſera en tout de ſix toiſes, juſqu'à l'extrémité de la pointe ou de la cheminée.

La ſolidité de la meule dépend ſurtout de l'égalité de la preſſion que l'on fait éprouver au foin en l'entaſſant. Il doit être éparpillé avec ſoin, & les voitures qui l'apportent doivent être déchargées ſucceſſivement tout au tour de la meule; alors un ouvrier reçoit de la voiture une braſſée de foin; il le répand en petite quantité & également, de manière qu'il ne finiſſe ſa braſſée qu'au point d'où il eſt parti; une dixaine d'autres le ſuivent & opè-

rent de même : le poids ſucceſſif de ces ouvriers ſur toute la ſurface de la meule produit un taſſement égal & ſuffiſant ; un ouvrier au-dehors ſurveille le travail, & peigne la meule avec grand ſoin.

Quinze jours environ après que la meule eſt finie, lorſque l'on juge qu'il n'y a plus dans ſon intérieur ni chaleur ni fermentation, on bouche la cheminée, & l'on peut couvrir la partie ſupérieure de la meule avec de la paille.

Ces meules ſe conſervent tout le temps qu'on peut deſirer, & le foin en eſt toujours excellent ; l'expérience de pluſieurs pays où elles ſont d'uſage le prouve inconteſtablement. Quand l'inſtant d'en employer le foin eſt ar-

rivé, on l'en extrait en le coupant avec un couteau fait exprès, dont la lame eſt très-large, très-longue, & le manche recourbé; on l'entame par en haut, du côté oppoſé à la pluie, & l'on continue à couper juſqu'en bas; chaque partie coupée quarrément peut avoir trente pouces de long, ſur une largeur & une épaiſſeur proportionnées; ces portions coupées ſont aſſez ſolides pour qu'on n'ait pas beſoin de les lier, excepté quand on les tranſporte au loin, alors un ſeul lien de paille ſuffit. Elles peuvent être aſſujetties à un poids régulier, comme les bottes de foin, & ſous cette forme les marchands n'y peuvent pas introduire, comme dans celles-ci, du foin de mauvaiſe qualité.

C'eſt un abus, ſuivant l'opinion de la bonne Fermière, de placer les meules trop près les unes des autres, ſi le feu du ciel en frappe une, toutes les meules voiſines ſont conſumées.

Conſervation du Foin avec la Paille.

Indépendamment de l'altération ſenſible que l'humidité occaſionne dans le foin ſerré, ſans avoir été ſuffiſamment ſéché, elle en opère une autre plus grande encore, c'eſt l'embraſement ſpontané de la maſſe; rien ne peut éteindre un pareil feu, parce qu'il ne ſe manifeſte au-dehors, que quand tout le centre eſt embraſé & prêt à jeter des flammes dès qu'il y aura un courant d'air.

Il exiſte pluſieurs moyens pour parer

à cet inconvénient ; on peut mettre un rang de paille sèche de foiment, d'orge ou d'avoine entre un lit de foin, & ainſi ſucceſſivement du bas juſques en haut : comme la paille ne taſſe pas ainſi que le foin, l'humidité intérieure s'évapore par les interſtices qui ſe trouvent entre les brins de paille, & ils permettent l'accès de l'air extérieur ; le ſeul moyen de bonifier les fourrages naturels & artificiels, & de les préſerver de l'effet de l'humidité, conſiſte donc à former alternativement un lit de paille, juſqu'à ce que le tas ſoit achevé, la paille & le fourrage trouvent un égal avantage dans cette union ; la première devient auſſi appétiſſante que le foin, qui devient auſſi inaltérable qu'elle.

C'eſt ſur-tout pour le treffle que cette aſſociation devient utile ; comme il a beaucoup de ſuc dans les tiges, la paille en attire l'humidité & l'empêche de ſe moiſir, elle s'approprie l'odeur du foin & la ſaveur du treffle.

Dans beaucoup de cantons on a la louable habitude de faire manger ainſi la paille avec le foin à parties égales, & de donner ce mélange pour toute nourriture aux animaux, il donne de la force aux chevaux de travail ; & c'eſt autant d'avoine épargné. Car c'eſt une grande erreur de croire qu'il ne doivent être nourris qu'avec du foin ; on connoit ce proverbe de nos campagnes, *cheval de foin, cheval de rien, cheval de paille, cheval de bataille.*

ARTICLE IV.

Des Plantes Vivaces dont on forme ordinairement les Prairies Artificielles.

TOUTE plante qui a peu de tiges, beaucoup de feuilles larges & tendres, qui conserve long-temps sa verdure, possède en général le caractère qui doit influer sur le choix des végétaux dont on veut composer les prairies artificielles.

La luzerne, le sain-foin & le treffle sont les seules plantes cultivées en grand, auxquelles on donne le nom de prairies artificielles, les seules dont on peut obtenir des résultats applicables à tous les cantons, & qui donnent beaucoup de fourrages, à la fé-

rité, étant originaires des climats chauds, elles craignent le froid.

La luzerne par la supériorité de son produit, sa durée, sa vitalité, le sol sur lequel elle se plaît, la faculté qu'elle a de pouvoir être conservée en grande masse pendant plusieurs années, doit être préférée dans les cantons de plaines, dont le sol a ordinairement beaucoup de fonds, où le besoin d'avoir beaucoup de bestiaux, est le mieux senti, & où enfin les prairies naturelles sont rares; mais les trois plantes dont il s'agit peuvent être cultivées avec avantage, lorsqu'elles sont placées dans les circonstances qui favorisent leur végétation, mêlées avec l'avoine, elles épargnent beaucoup de ce grain.

On peut les ſemer avec avantage pour former des bordures aux carreaux ; elles ont de jolies fleurs qui ne ſauroient déparer un jardin ; c'eſt ainſi ſur-tout que la bonne Fermière vient à bout de ſe procurer de belles ſemences. Mais comme elles mûriſſent ſucceſſivement, elle n'attend point qu'elles ſoient toutes mûres, car les premières tomberoient avant la maturité des dernières.

Comme il eſt important de varier ſans ceſſe les ſemences qu'on confie à la terre, & de ne faire reparoître les mêmes qu'après un laps de temps aſſez conſidérable, les avantages qui réſultent d'une plus grande diverſité dans la nourriture des animaux, tant d'autres motifs déterminent la bonne

Fermière à se livrer à l'examen d'un plus grand nombre de plantes qu'on n'a coutume d'en comprendre sous la dénomination de prairies artificielles.

Les végétaux dont on compose les prairies artificielles ne doivent pas seulement être déterminés par la nature du sol, ils sont encore relatifs aux animaux qu'on y élève ; la luzerne, par exemple, qui convient mieux au cheval que le treffle, dont les bœufs & les vaches s'accommodent très-bien, doit pour cette raison être préférée dans les cantons où l'on entretient beaucoup de chevaux ; mais il en est des plantes qui servent à la nourriture des animaux, comme de celles employées à la subsistance des hommes ; elles ont des saveurs comme

des qualités différentes qui les rendent plus ou moins agréables, plus ou moins nutritives ; elles ſont quelquefois ſujettes à produire des états fâcheux ; les treffles & la luzerne en fourniſſent des exemples, lorſqu'on les donne inconſidérément aux beſtiaux, & qu'on n'a pas l'attention de couper cette nourriture avec d'autres fourrages qui diminuent leurs qualités trop échauffantes ou trop ſubſtancielles, il convient donc d'aſſocier ces deux plantes dont les qualités ſont tempérées l'une par l'autre, & produiſent un aliment auſſi ſain qu'agréable ; on ne doit pas perdre de vue cet objet, lorſqu'il s'agit de faire le mélange des graines qui doivent former la prairie qu'on veut établir.

De la Luzerne.

Elle occupe la première place parmi les plantes à fourrage, réuſſit depuis le nord de la France juſqu'aux bords de la Méditérannée, en ſuppoſant que le ſol ait du fond & lui convienne.

Columelle & Pline ont exalté les avantages de la luzerne, ils regardoient comme une époque heureuſe celles où les Romains l'apportèrent de la Grèce, & l'admirent dans leur culture; elle fut l'époque d'une grande augmentation des beſtiaux.

La force végétative de cette plante, le peu de temps qu'elle met à croître & à ſe renouveler, la fréquence de

ſes

ſes coupes, la ſemence prodigieuſe de fourrage qu'elle fournit, la propriété qu'elle a d'améliorer le ſol qui l'a portée, de proſpérer ſur des terrains peu convenables aux grains, de procurer aux femelles nourrices un lait auſſi abondant que ſalubre, de pouvoir ſe conſerver pendant pluſieurs années, de nourrir & d'engraiſſer promptement les animaux conſacrés à la boucherie. Voilà des avantages qu'on ne trouve réunis dans aucune des plantes cultivées pour le même uſage.

Sans adopter l'opinion de ceux qui prétendent que la luzerne donne communément ſix à ſept récoltes par année, nous dirons que cultivée en grand & ſans dépenſes extraordinaires,

elle ne donne que trois à quatre coupes au plus, que ſa durée eſt de neuf ans, & que ſon produit annuel eſt de quatre à cinq milliers, elle prépare le terrain à rapporter de très-bonnes récoltes en grains.

Les ſables gras, les terres marneuſes, les terres franches, les dépôts limoneux des étangs & des rivières conviennent à la luzerne, elle languit dans les ſables arides, dans les terres fortes; ſans doute, avec des labours très-multipliés & très profonds, des engrais riches & abondans, en un mot, beaucoup de dépenſes & de ſoins, on peut faire venir de la luzerne ſur tous les ſols, mais cette agriculture n'eſt pas celle que la bonne Fermière conſeille; elle penſe qu'on

ne doit confier la luzerne qu'aux terres où les ſecours continuels du cultivateur ne ſont pas d'une néceſſité abſolue.

C'eſt ordinairement dans la dernière année d'une luzernière qu'on en deſtine une partie à la ſemence, & on la prend à la première coupe ; on ſépare dès le matin le haut des tiges avec une faucille, on les lie à-peu-près comme un bouquet, & on empêche par ce moyen qu'elle ne verſe ; ou que les ſemences ne tombent de leurs gouſſes : elles s'échaufferoient juſqu'au point de prendre feu, ſi on ne les remuoit fréquemment pendant les quinze premiers jours qui ſuivent leur récolte.

La graine de luzerne doit réfléchir

une couleur rembrunie très-éclatante, & avoir beaucoup de peſanteur, elle eſt détériorée dans ſes qualités, ſi elle eſt verdâtre ou noire, il en faut vingt à vingt-cinq livres par arpent.

Du Sain-Foin ou Eſparcette.

La plupart de ceux qui ont parlé du ſain-foin, l'ont mis au-deſſus de toutes les plantes employées en prairies artificielles, ils n'en parlent qu'avec une ſorte de vénération.

Originaire des plus hautes montagnes, le ſain-foin ne commença à être cultivé dans les plaines que dans le ſeizième ſiècle, & s'il le cède à la luzerne par la quantité de fourrage qu'elle fournit, il lui eſt bien ſupérieur par la qualité, il n'exige pas, comme

elle, les mêmes précautions dans ſon adminiſtration, & ſon excès n'eſt pas auſſi nuiſible ; le ſain-foin ſeul, & ſans avoine, peut nourrir & entretenir en bon état des chevaux ſoumis à un travail continuel.

Un des plus grands avantages qu'ait encore le ſain-foin, c'eſt de réuſſir dans les terrains ſur leſquels la luzerne ſe plaît, & partout où cette plante dépérit, ſa racine dure & ligneuſe s'ouvre un paſſage à travers les terres graveleuſes & marneuſes, tandis que ſon pivot va chercher des ſucs nourriciers à quinze ou vingt pieds de profondeur ; c'eſt cette propriété qui le fait réuſſir dans les terrains les plus brûlans & réſiſter à un degré de ſéchereſſe qui dévore toutes les autres plan-

tes, à la vérité, les terres glaiſeuſes y humides & marécageuſes ne lui conviennent pas.

On peut ſemer le ſain-foin dans toutes les ſaiſons, mais le temps le plus convenable eſt le printems; il vit auſſi long-temps que la luzerne, & ſon fanage eſt plus facile, mais il ne faut mettre de ſain-foin que dans les terres qui ne ſont pas propres à autre choſe.

Cette plante eſt peut-être la ſeule qui repouſſe au printems, lorſque le colet de ſa racine a été attaqué par les beſtiaux, ou que la bêche a offenſé ſa couronne.

Le blé qui ſuccède au ſain-foin eſt plus beau, plus net, plus abondant que celui qui vient ſur la luzerne,

ſa durée moyenne eſt peu différente de celle de cette dernière, ſon prix eſt toujours un peu plus conſidérable d'un dixième environ, & ſon produit eſt moindre d'un tiers.

L'expoſition ne lui eſt pas indifférente, il n'en eſt point qui lui convienne mieux que celle des côteaux inclinés, non-ſeulement la chaleur continuée n'altère pas ſa verdure, mais elle eſt encore abſolument néceſſaire à ſa végétation, & ſur-tout à ſa qualité, c'eſt pour cette raiſon qu'elle eſt ſi ſupérieure ſur les lieux élevés, montueux & très découverts.

Quoique le ſain-foin ne ſoit pas une plante délicate, il faut ameublir la terre où on veut le ſemer, car non-ſeulement il pivote, mais il jette en-

core quantité de racines latérales; mais avant de répandre ſa ſemence, on doit s'aſſurer de ſa qualité, la meilleure eſt sèche, ſonnante, lourde, luiſante & bien nourrie; ſa couleur doit être d'un gris tirant légèrement ſur le bleu ou d'un brun luiſant, & l'intérieur d'un beau verd; ſi elle eſt noire, c'eſt une preuve qu'elle a été échauffée, blanche, elle a été récoltée avant ſa matutité; il en faut un boiſſeau ſans gouſſe par arpent, & quand on en a une plus grande quantité qu'il n'en faut pour les ſemailles, on donne le ſurplus à la volaille, aux cochons & même aux chevaux.

Du Treſle.

De toutes les plantes dont on a imaginé de former des prairies arti-

ficielles, il n'en eſt point qui ait été plus célébrée & plus dépriſée que le trèfle rouge ; car la culture du trefle jaune & celle du trèfle blanc ne ſont pas à beaucoup près auſſi profitables : les avantages du premier ſont entr'autres d'offrir quelquefois après les ſemailles, une coupe qui commence à dédommager des peines & des avances.

Mais c'eſt ſur-tout à la ſeconde année que ſon produit eſt conſidérable, on le coupe deux, trois & même quatre fois dans les meilleures terres, & dans les cantons qui réuniſſent les circonſtances qui favoriſent le plus ſa végétation.

Tout eſt gain dans le trèfle, puiſque la terre qui le porte ſeroit reſtée

en jachère; on ſait d'ailleurs qu'il a la propriété de la fertiliſer, de la rendre propre à la production des grains.

Lorſque le trèfle eſt ſemé dans les terres compactes, ſes racines corrigent, détruiſent même l'aggrégation des molécules terreuſes, qui s'oppoſe à la fécondité de ces terres.

Si le trèfle le cède à la luzerne par ſon produit, il a ſur elle l'avantage de craindre moins la gelée, d'exiger moins de ſoins, d'être plus précoce; donné vert ou ſec aux animaux, il eſt pour eux une très-bonne nourriture qui les engraiſſe & les fortifie; un inconvénient, c'eſt celui qui réſulte de la difficulté de ſa deſſication; s'il n'eſt ſerré très-ſec il eſt ſujet à ſe

moiſir, à s'échauffer, à s'altérer au point de n'être plus propre qu'à faire du fumier.

La propriété que poſſède éminemment le trèfle d'augmenter le lait des femelles nourrices & ſur-tout des vaches, le peu de dépenſe qu'exige ſa culture doivent lui faire donner la préférence, dans tous les cantons naturellement bas, humides, dans tous les lieux enfin, de petite culture, où le terrain n'eſt pas trop léger, & dont il eſt poſſible d'entretenir la fraîcheur par des arroſemens avec peu de dépenſe.

Le trèfle de deux ans eſt celui qui produit la meilleure ſemence ; on coupe la première pouſſe de bonne heure au printemps & avant la fleurai-

ſon, auſſi-tôt que la ſeconde pouſſe eſt montée à graine, on ceuille les boutons quand ils ſont ſecs, & on les ſoumet au fléau pour en avoir la première ſemence.

La graine nouvelle de trèfle eſt d'une couleur vive, brillante, d'un jaune doré; elle ſe ternit & brunit en vieilliſſant: elle lève très bien encore deux à trois ans après ſa récolte, il en faut quinze à vingt livres par arpent.

Du Ray-gras.

Il eſt ſans contredit parmi les gramens employés en prairies artificielles, le fourrage le plus avantageux, il dure neuf, dix & quelquefois douze ans; il n'y a pas de ſol ſi mauvais ſur lequel il ne réuſſiſſe, pourvu qu'il ſoit humide & qu'il ait un peu de fond.

Il

Il en eſt des plantes comme des animaux, le temps de leur accroiſſement eſt réglé ſur celui de leur durée; ſi l'on attend pour couper le ray gras qu'il ait achevé ſon accroiſſement, il donnera beaucoup de fourrage, mais dur & de mauvaiſe qualité; il faut donc le faucher avant que la graine ne ſoit mûre.

La meilleure manière de l'employer, eſt de le faire paître : il paroît plus propre à former des pâturages, mêlé avec les autres plantes des prés, qu'à être cultivé en prairies artificielles; on doit cependant excepter de cette proſcription les lieux où il croît naturellement, tous les terrains trop humides pour la luzerne, le treffe, le ſain-foin.

Du Fromental.

Il offre à-peu-près les mêmes avantages & les mêmes inconvéniens que le ray gras; indigène comme lui il ſe plaît dans les mêmes ſols, l'humidité ne paroît cependant pas lui être auſſi néceſſaire.

Cette plante talle beaucoup, & ſurpaſſe en hauteur les gramens ordinaires, elle a l'avantage de pouſſer tout l'été, & l'herbe qu'elle produit ne ſe durciſſant point, eſt recherchée en tout temps avec avidité par les beſtiaux, elle eſt aiſée à faner, & favoriſe la deſſication des autres herbes par les intervalles que les longues tiges laiſſent, objet important dans les contrées où les pluies ſont fréquentes.

Le fromental n'eſt mangé par les chevaux, que lorſqu'il a été fauché avant ſa ſortie de l'épi ; plus tard ſes tiges ſont très-dures, & en quelque ſorte deſtituée de la faculté de nourrir, il n'eſt pas d'ailleurs auſſi précoce que le ray gras, il eſt ſi foible la première année, qu'il ne laiſſe preſque point d'eſpérance à ceux qui n'ont pas reçu, comme la bonne Fermière, les utiles leçons de l'expérience, ce n'eſt qu'à la ſeconde, & quelquefois même à la troiſième année qu'il acquiert toute ſa force ; on peut alors le couper juſqu'à trois fois ; mais il paroît bien plus avantageux de le faire paître.

Le foin en eſt de la meilleure qualité, agréable aux animaux & très-nourriſſant, auſſi fait-il la baſe de

toutes les prairies dans les départemens méridionaux, où le fromental eſt le ſeul gramen que l'on ſeme, il compoſe au moins le tiers des herbes des prés.

De la Pimprenelle.

On a attribué à cette plante plus d'avantages qu'elle n'en a réellement; il faut convenir cependant qu'elle croît ſur des terres fort maigres, où d'autres plantes auroient de la peine à végéter, les animaux la mangent avec plaiſir, les moutons, ſur-tout, ſont ceux auxquels cette plante ſemble convenir le mieux; elle leur offre long-temps un pâturage agréable & ſalubre, & devient même un remède contre la pourriture, ce fléau le plus

redoutable des bêtes à laine ; *Gilbert* a obſervé que cette maladie étoit fort rare dans tous les cantons où il a trouvé la pimprenelle.

Cette plante réſiſte à la gelée, elle vit long-tems ſur les terrains crayeux qui ſont en général peu propres à la production des grains, ſa végétation eſt prompte, & elle conſerve ſa verdure long-temps ; en fourrage ſec elle plaît moins aux animaux, il faut toujours l'aſſocier au foin des prairies naturelles, d'où il ſuit que l'emploi de la pimprenelle en prairie naturelle eſt réellement celui qui lui convient le mieux.

Du Mélilot blanc.

Le Mélilot paroît avoir tous les

caractères des plantes qu'on emploie avec le plus d'avantages en prairies artificielles, il vient preſque partout ſans culture, dans les plus mauvaiſes terres, & convient à la nourriture des beſtiaux, ſoit vert, ſoit ſec.

Mais c'eſt ſur-tout le mélilot blanc de Sibérie, dont les tiges s'élèvant à plus de huit pieds de haut, fourniſſent une grande quantité de fourrage que les animaux mangent avec avidité, auquel la bonne Fermière s'eſt attachée.

Sa culture ſe rapproche de celle du treſle, un ſeul labour donné au printems lui ſuffit, il ne faut que la moitié de graine de la quantité qu'on en

emploie ordinairement pour ſemer un arpent de treſle.

On peut le faucher juſqu'à quatre fois ; les trois premières coupes doivent être fanées & données en ſec, mais la dernière en verd aux beſtiaux, parce que l'humidité de la ſaiſon ne permet plus de faire sècher ; le mélilot au moyen de coupes réglées, & ne laiſſant ni fleurir ni grainer la plante, elle peut durer pluſieurs années.

De la grande Chicorée.

Les Eſſais de *Cretté de Palluel*, ſur la culture en grand de la chicorée, & les avantages qu'il en a retiré, ont déterminé la bonne Fermière à s'en procurer de la graine. Cet agri-

cultеur diſtingué, de même que ſon épouſe, ſont pour elle une autorité recommandable, plus d'une fois elle a eu occaſion d'applaudir aux ſuccès des eſſais entrepris par ce couple eſtimable.

La chicorée brave le froid, les grandes ſéchereſſes & les orages, parce qu'elle croit de bonne heure, que ſes premières feuilles larges & touffues s'étendent latéralement, conſervent la fraîcheur de la terre, & que ſes tiges groſſes & roides, réſiſtent aux vents & aux pluies qui renverſent tout.

Son prompt accroiſſement la rend ſur-tout précieuſe, en ce qu'elle fournit un fourrage abondant & ſalutaire dans une ſaiſon où les beſtiaux rebutés

de la nourriture sèche de l'hiver, sont avides de plantes fraîches.

Les vaches auxquelles on donne à l'étable une ou deux rations de cichorée par jour, abondent en lait, & quoique cette plante soit amère, elles la mangent avec appétit, fournissent un lait aussi doux, aussi crémeux que quand elles sont nourries avec tout autre fourrage; on peut la donner comme nourriture & comme préservatif de la maladie rouge, dont les bêtes à laines sont si souvent la victime.

La chicorée se sème au printems, & demande peu de frais de culture, après un seul labour on la recouvre ensuite à la herse; un boisseau de graines, mesure de Paris, suffit pour un

arpent, elle peut auſſi ſe ſemer comme la luzerne dans les avoines, dans les orges avant les ſeconds herſages, afin que cette opération ſerve à couvrir la graine en répandant l'une & l'autre ſemence le même jour.

Si on la sème ſeule au mois de Ventôſe dans une terre préparée par un bon labour, enſuite herſée & roullée, on peut en faire deux récoltes la même année; le produit ſera beaucoup plus abondant ſi on fume le terrein l'hiver, ſouvent il faut la faucher avant que les tiges aient acquis beaucoup de groſſeur, mais en comparant le produit à celui de la plus riche & à la plus abondante prairie naturelle ou artificielle, il n'en eſt aucune d'auſſi féconde; on peut en faire juſqu'à trois coupes.

ARTICLE V.

Des Plantes annuelles dont on forme les Prairies artificielles momentanées.

Les plantes à fourrage ſont ſi nombreuſes, & offrent tant de variétés, qu'elles peuvent convenir à tous les ſols, même les plus ingrats. Cet objet qui devroit faire la baſe des recherches des agriculteurs, ouvriroit un bien vaſte champ à l'art de former des prairies artificielles, car cette dénomination ne comprend pas ſeulement les plantes vivaces, elle s'étend à toutes les plantes généralement quelconque cultivées pour ſervir de nourriture aux animaux.

De temps immémorial les plantes légumineuſes ont été en poſſeſſion de fournir aux animaux la nourriture la plus abondante & la plus ſaine, mais leur culture n'a pas ſeulement cet objet en vue ; on les ſeme encore parce qu'elles ſont très propres à féconder le ſol, & à ſuppléer les engrais lorſqu'on ſaiſit le moment de les y enfouir.

Si les plantes de la famille de légumineux ſont abandonnées à elles-mêmes ; elles ſe couchent ſur la terre, & s'étendent à de grandes diſtances ; leurs tiges entaſſées les unes ſur les autres ſe dépouillent de leurs feuilles, jauniſſent par le défaut d'air, & ſe gâtent par l'humidité ; ces tiges ſe redreſſant ſeulement à ſept ou huit

pouces de l'extrémité, conſervent leur belle verdure, ainſi les trois quarts de ce fourrage ſeroient non-ſeulement perdus, mais contribueroient encore à gâter le reſte.

Pour remédier à ces inconvéniens, quelques agriculteurs ont propoſé de ſe ſervir de rame pour ſoutenir les plantes de cette eſpèce, mais outre que ce moyen n'eſt pas praticable dans pluſieurs pays où il n'y a point de bois, l'opération de ramer occaſionne une main-d'œuvre diſpendieuſe dans les lieux même où le bois eſt commun, il faut en ſéparer les ſupports pour favoriſer la fauchaiſon.

On pourroit éviter cet inconvénient en ſemant avec les plantes légumineuſes d'autres plantes également

propres à faire de bon fourrage, dont les tiges s'élèvent droites, & qui peuvent ſervir de ſupport aux veſces, aux geſſes & aux pois, il s'agit de les appareiller relativement à leurs propriétés & à leurs vertus.

La *veſce* eſt de toutes les plantes dont il s'agit, celle qui eſt la plus cultivée en France, & l'on voit, avec plaiſir, que depuis quelques années ſa culture a pénétré dans pluſieurs cantons où elle étoit inconnue, quoique tous les tertains ne lui conviennent pas, il en eſt peu cependant ſur leſquels on ne puiſſe, moyennant quelques ſoins, la cultiver avec avantage, ceux qu'elle paroît affectionner de préférence ſont plûtôt ſecs qu'humides; les terres marneuſes qui ont du fond,

les ſables gras ; elle réuſſit mal ſur les ſables arides, à moins que la ſaiſon ne ſoit très-pluvieuſe.

On peut la ſemer en deux ſaiſons différentes, en automne pour la faire conſommer en vert, & au printems pour ſa graine ; dans le premier cas on emploie un ſixième de plus de ſemence que dans le ſecond.

Geſſe. Cette plante eſt cultivée avec autant d'avantages que de ſuccès par la bonne Fermière, elle penſe comme *Duſſieux*, qu'on pourroit dire de la geſſe qu'elle eſt à la famille des plantes légumineuſes en général, ce qu'eſt la pomme-de-terre aux autres eſpèces de racines ; comme elle, la geſſe n'eſt délicate ni ſur le choix de la terre, ni ſur celui du climat, ſon

produit eſt aſſez abondant dans le terrain le plus médiocre, pour dédommager le cultivateur de ſes avances & de ſes ſoins.

Employé comme fourrage, la geſſe convient à tous les beſtiaux, mais c'eſt ſur-tout de la brebis & du mouton qu'elle fait les délices; ſemée en automne dans un endroit abrité, elle fournit une ſemence qu'on peut manger en petit pois au printems.

Pois gris. Ils ſont deſtinés ſpécialement à la nourriture des moutons, & ſur-tout à l'engrais des agneaux; il n'y a point de plante légumineuſe qui emprunte moins de la terre, & qui lui rende davantage.

Ces plantes fleuriſſent à-peu-près à la même époque, c'eſt alors qu'on

les coupe journellement pour la nourriture des beſtiaux, juſqu'à l'approche de leur maturité : leur qualité ſubſtancielle eſt à ſon période, dès que les ſemences ſont formées en partie dans les gouſſes ou ſiliques. Un arpent cultivé ainſi donne plus de fourrage que la même étendue de terrain en prairie artificielle proprement dite, ſans compter que le ſol trop compacte pour la luzerne, eſt très-propre à ces plantes, & que les racines potagères qui leur ſuccèdent réuſſiſſent à merveille.

Comme leur végétation eſt très-hâtive, on peut les couper aſſez tôt pour avoir le temps de préparer la terre à recevoir du ſeigle & du froment, mais un de leurs avantages,

c'eſt de couvrir exactement le ſol par l'étendue & la multiplicité de leurs rameaux & des feuilles dont ils ſe chargent, de former un abri impénétrable aux rayons du ſoleil, & de conſerver à la terre ſon humidité naturelle.

Il y a des variétés de ces mêmes plantes, que la bonne Fermière ſeme au printems, pour les couper dans l'été, mais ce fourrage donné en vert au bétail, lui occaſionneroit les mêmes inconvéniens, ſi elle ne le faiſoit mêler avec d'autres fourrages & adminiſtrer modérément, en employant les précautions déjà énoncées.

Lupin. On ne peut faire les éloges que les anciens donnoient à cette plante, ſans regretter qu'elle ne ſoit

pas cultivée davantage parmi nous ; elle croît dans le canton de la bonne Fermière, ſur les plus mauvais terrains, juſqu'à la hauteur de deux pieds, ſes rameaux épais & touffus ſe couvrent de beaucoup de feuilles, & tapiſſent ſi exactement le ſol, que les herbes étrangères privées d'air & de lumière périſſent, & il n'eſt point de plante, qui, par ſa conſtitution, ſoit plus propre à alterner les productions.

Ce n'eſt pas que ſes feuilles, ſes tiges & ſes racines puiſſent ſervir à la nourriture des beſtiaux, mais ils s'engraiſſent de ſes ſemences, & de tous les végétaux connus, il n'en eſt point qui prépare mieux le ſol à de nouvelles récoltes ; il s'agit de l'enfouir lors de ſa floraiſon ; quelle autre en-

grais pourroit être comparable à celui qu'offre le lupin, le temps pour le ſemer eſt le printems.

Lentille. Si les récoltes en grains qui lui succèdent ne ſont pas en général auſſi bonnes que celles qui viennent après les pois & les veſces, elle a d'autres avantages bien plus précieux qui doivent la faire rechercher ; elle eſt après le lupin la plante légumineuſe, la moins délicate ſur la nature du ſol ; les terres crayeuſes, graveleuſes, ſablonneuſes lui conviennent fort bien, pour peu qu'elles ſoient engraiſſées ; ſon fourrage coupé en vert eſt très-recherché des animaux, qui ſont auſſi extrêmement avides de ſa graine ; comme la veſce, on la ſeme en automne & au printems,

celle d'automme eſt ordinairement conſommée en vert.

Ers. On le cultive en prairies momentanées dans pluſieurs cantons de la France. Il offre les mêmes avantages que la lentille, croît dans les mêmes terrains, exige la même culture. Mais une obſervation de *Duſſieux* qui a frappé la bonne Fermière, comme toutes celles qu'on doit à cet agriculteur diſtingué, c'eſt que l'uſage de la ſemence de cette plante dont on vante les effets pour les pigeons, paroît très-funeſte aux cochons, elle les aſſoupit & les tue en très-peu de temps.

Féveroles. Elles couvrent une partie des campagnes de quelques départemens, & offrent un phénomène de

végétation très-ſingulier, c'eſt que leur racine plus mouſſe que celle d'aucune autre plante, s'enfonce pourtant très bien dans les terrains glaiſeux, les diviſe & les rend propres à rapporter des grains. Tous les animaux ſont très-avides de cette graine, il n'eſt point d'alimens qui plaiſe autant au cheval, lui donne plus de force & d'embonpoint que la féverole.

Féves. Les terres propres à la culture du treſle, ſont celles dans leſquelles leur ſuccès eſt certain, auſſi ces deux plantes s'accompagnent ſouvent. On peut cultiver les féves comme engrais, & les enterrer avec la charrue, lorſqu'elles ſont en fleur; cette manière d'engraiſſer les terres eſt

excellente, & mériteroit d'être plus généralement répandue.

Dans les pays chauds on ſeme les féves en différens temps, mais dans le canton de la bonne Fermière, le printems eſt la ſeule ſaiſon qui leur convienne, elles aiment beaucoup les lieux découverts.

Il y a encore d'autres moyens, qui pris ſéparément, n'offrent pas, à la vérité, une grande reſſource, mais réunis, ils peuvent en devenir une; la bonne Fermière ne perd rien de tout ce qu'il eſt poſſible de faire ſervir de nourriture aux beſtiaux, & elle croit que les petites économies en ce genre, ne ſont pas à dédaigner; la fane des pois, des féves cultivées dans les jardins ou en plein champ pour la

conſommation de la maiſon, ſont mis en réſerve pour l'arrière ſaiſon ; tous les débris & extraits des végétaux, d'uſage dans les arts ou dans les cuiſines, ne ſont pas non plus jettés lorſqu'on peut en augmenter la ſubſtance des animaux.

Mais il eſt une autre claſſe de plantes qui offre des reſſources bien étendues, ce ſont les céréales, qui, dans la plus haute antiquité, ont été regardées comme la nourriture la plus naturelle de l'homme & des animaux.

Le froment, le ſeigle, l'orge, l'avoine coupés en vert, fourniſſent un fourrage auſſi abondant que ſalubre, ſouvent ces grains ſont ſemés avec la veſce, les lentilles & les féves, ſous le

nom collectif de *dragoces* ou de *limaille*; les plantes sarmenteuses ont besoin d'un appui pour s'élever, & sur-tout pour donner beaucoup de gousses & de graines, lorsqu'on les laisse ramper, ce n'est jamais qu'à l'extrémité que se trouvent ces gousses ; les vrilles, ces espèces de mains que leur a donné la nature, indiquent le besoin qu'elles ont d'un appui.

Seigle. Ce graminé paroît mériter la préférence pour être cultivé en prairies momentanées : l'avantage qu'il a de croître sur des sols maigres, de résister plus qu'aucune autre plante à la sécheresse, la quantité & la qualité du fourrage qu'il fournit aux premiers jours du printems, offrent aux bestiaux exténués par le régime de

l'hiver, un aliment ſalubre & ſavoureux, qui ſemble tout-à-coup renouveller leur exiſtence. Voilà aſſez de raiſons pour motiver cette préférence.

Il exiſte une variété de ſeigle, qui, malheureuſement n'eſt pas aſſez répandue, elle paroît plus propre encore que le ſeigle d'hiver à remplir cet objet; on la connoît ſous le nom de ſeigle de Sibérie, d'Allemagne, on le ſeme dans le courant de prairial, on le fauche une première fois en automne, & une ſeconde fois au printems, ſi on aime mieux le faire paître pendant l'hiver; on en retire les beſtiaux à la fin de germinal, & il donne une très-belle récolte en meſſidor.

On a fait une expérience très-intéreſſante, dont le réſultat a été qu'un champ de ce ſeigle ſemé à la fin de prairial, fauché une première fois à la fin de thermidor à la hauteur de quinze à vingt-cinq pouces, une ſeconde fois à la fin de fructidor, a donné l'été ſuivant une récolte plus abondante qu'un champ de ſeigle ordinaire, voiſin du premier, & qui a été ſemé en automne; peut-être les autres grains ſemés à pareille époque produiroient-ils le même effet.

Maïs. L'emploi de cette plante, comme fourrage, paroît être celui qui lui convient le mieux dans les cantons du Nord où ſon grain ne mûriroit point; ſes avantages, ſous cette forme, ſont aſſez nombreux pour en introduire

l'uſage ; on peut dans les cantons tempérés en ſemer ſur les champs, où l'on vient de recueillir du ſeigle ou du lin.

Le maïs le plus nouveau eſt auſſi le plus propre à être ſemé pour fourrage, pourvu qu'il ne ſoit pas taché de moiſiſſure, que les inſectes n'en ait point altéré le germe, ou qu'il n'ait paſſé au four, on peut aiſément s'appercevoir de ces défauts ; s'il a été ſéché par le feu, il faut un grand effort pour le diviſer, il ſe caſſe net ſous la dent au lieu de s'applatir.

Après avoir donné à la terre un coup de charrue, on ſeme le maïs à la volée, en obſervant que le ſémeur rempliſſe bien ſa main, & qu'il raccourciſſe ſon pas ; ſans ces précautions

le grain, vu ſa groſſeur, ſeroit répandu trop clair, il faut par arpent environ huit à neuf boiſſeaux de grains, meſure de Paris, ce qui forme à-peu-près deux tiers en ſus de ce qu'il eſt néceſſaire de maïs quand on veut le récolter en grain.

Comme tous les autres gramens, le maïs ſemé dans l'intention d'en récolter le fourrage, n'exige point de travaux; le grain une fois ſemé & recouvert par la herſe, eſt abandonné aux ſoins de la nature, il n'a beſoin d'être ni ſarclé, ni butté, ni éclairci; il eſt inutile d'obſerver aucune régularité pour la diſtance entre chaque pied, plus ils ſe trouvent rapprochés, plutôt la plante lève, & plus elle foiſonne en herbe, parce qu'elles en-

bragent toutes réciproquement, & conſervent ainſi leur humidité.

Toutes ſortes de terres ſont propres à la culture des gramens deſtinés à être coupés en vert, pourvu qu'elles ſoient meubles, & qu'elles aient un peu de fond; on ne doit pas balancer d'y employer les jachères deſtinées à être ſemées à la fin de l'automne, même en ſuppoſant qu'elles fuſſent déjà fanées.

On ne doit pas craindre que la récolte qu'on fera de ces différentes plantes puiſſe porter préjudice aux autres végétaux, dont on voudroit enſemencer le même champ, parce que les racines de toutes les plantes qu'on coupe avant la floraiſon étant encore tendres & pourvues d'une certaine humidité,

pourriſſent facilement, & loin d'épuiſer le fond, comme on le croit, elles lui rendent au moins l'équivalent de ce qu'elles en ont reçus.

Spergule. L'humidité eſt ſi néceſſaire à la végétation de cette plante, qu'on doit la proſcrire de tous les terrains où elle ne jouiroit pas de cet avantage, & lorſqu'on peut le lui procurer, il eſt conſtant qu'elle mérite une partie des éloges qu'on lui a prodigués.

Comme la ſpergule eſt annuelle, elle ne dérange pas l'ordre ordinaire des cultures, on la ſeme au printems; lorſqu'on veut profiter de ſon fourrage à l'entrée de l'été, ou bien en meſſidor, dans les cantons méridionaux,

ſur les guerets qui viennent d'être moiſſonnés; un ſeul labour ſuffit.

On la fauche au temps de la floraiſon comme les autres fourrages, & n'eſt bonne à donner aux beſtiaux qu'en vert, c'eſt ſur-tout pour la quantité & la qualité de lait qu'elle fournit aux vaches, que les Flamands & les Hollandois cultivent cette plante, & le beurre dont ils font un commerce aſſez conſidérable, eſt connu ſous le nom de *beurre de ſpergule*. Il jouit d'une grande réputation; mais la luzerne, plus productive & moins ſujette à la gelée, fait négliger à la bonne Fermière la culture de la ſpergule, qui, ſelon ſon opinion, ne doit être conſeillée que dans les lieux ombragés, & lorſqu'il s'agit de mettre

en valeur des portions de terrains où mille autre plantes ne pourroient autant rapporter.

Sarraſin. Dans le voiſinage du domaine de la bonne Fermière, les habitans ne cultivent point ce grain pour le faire ſervir à leur nourriture, mais ils l'admettent quelquefois au rang des plantes utiles pour la ſubſiſtance des beſtiaux ou pour engraiſſer le ſol.

Le ſarraſin de Tartarie, celui qu'elle préfère à cauſe de ſa précocité & de ſa grande fécondité, réuſſit dans les terres les plus médiocres, brave l'ardeur du ſoleil & une ſéchereſſe continue; on le ſeme depuis floréal juſqu'en meſſidor, il peut même être cultivé avec avantage ſur des terres qui ont rap-

porté d'autres grains ; immédiatement après la moiſſon on donne un bon labour, on ſeme à plat, & l'on recouvre la ſemence.

Enfoui par la charrue au moment de ſa floraiſon, le ſarraſin forme un bon engrais, les beſtiaux aiment cette plante en vert & en ſec ; pour la conſerver, on la fane à l'inſtar des autres fourrages, & ſa graine eſt une excellente nourriture pour la volaille, on s'en ſert même après l'avoir écraſée ſous les meules & mêlée avec l'orge ou l'avoine pour engraiſſer les bœufs.

ARTICLE VI.

Des Arbres & Arbuſtes dont les feuilles peuvent ſervir de fourrage.

Les feuilles, conſidérées comme un aliment pour le bétail, ſont une reſſource trop utile pour n'en pas profiter, puiſqu'elle ſupplée les fourrages ordinaires.

L'uſage de ramaſſer les feuilles, de les conſerver pour le bétail pendant l'hiver, eſt adopté depuis long-temps dans le canton de la bonne Fermière, & la bonté des procédés qui vont être rapporté, a été confirmée par ſon expérience.

Les jeunes pouſſes, tendres, flexibles & remplies d'un ſuc nourricier,

étant élaguées avec modération, ne ſauroient nuire à l'accroiſſement du bois, tels ſont le *tilleul*, les *peupliers*, *le boulcau*, *le platane*, *le ſaule*, *l'orme*, *le frêne*, *l'erable*, *le ſycomore*, *l'ypreau*, *le chêne*, *le hêtre*; la plupart de ces arbres ſe trouvent ſur les bords des pièces de terre, dans les bois, le long des rivières, pluſieurs ſervent à faire des avenues ou des routes: les feuilles des arbres fruitiers ſont auſſi très-bonnes pour les beſtiaux; enfin il n'y a pas juſqu'aux feuilles & au fruit du maronier d'inde, qui, malgré leur amertume, ne deviennent une nourriture excellente pour les moutons.

Pluſieurs arbres ou arbriſſeaux, dont le port eſt agréable, & qui procurent de jolies décorations, ſont cultivés par

la bonne Fermière pour la récolte de leurs feuilles ; le faux acacia, entre autres, vient facilement de semences répandues au printems sur un sol ameubli, on repique à la seconde année, les jeunes individus en pépinière, on les transporte ensuite à demeure ; les feuilles, les fleurs & les sommités encore tendres des rameaux de cet arbre, se sèchent comme le foin, dont elles prennent l'odeur & le goût, & forment une excellente nourriture pour les bestiaux qui la recherchent avidement.

Un autre arbre qui procure autant de fourrage que le faux acacia, & sur lequel *Amoreux* a fixé l'attention des cultivateurs & les idées des botanistes, c'est le *cytise*. Cet arbre n'est

pas celui dont les anciens ont tant recommandé le fourrage, & que l'on croit être aujourd'hui *la luzerne en arbre*; il a un avantage sur le faux acacia, c'est de croître dans les endroits ombragés où les autres arbres viennent mal, de n'être pas épineux, & d'offrir plus de facilité dans la récolte des feuilles.

Dans les pays vignobles, naturellement peu riches en pâturages, on tire aussi un parti avantageux du feuillage de la vigne & des sarmens, qui, portant des bourgeons inutiles, préjudicieroient au cep par la sève qu'ils absorbent en pure perte; ce feuillage vert ou sec passe dans la médecine vétérinaire pour un fourrage très-salutaire aux bestiaux, qui, d'ailleurs,

en ſont fort avides, mais il convient d'attendre l'inſtant où l'on a le double intérêt de ſe le procurer.

C'eſt le ſarment ſec & tel qu'il eſt prêt à être brûlé, que la bonne Fermière fait diviſer, & qu'elle emploie avec avantage dans les mêmes vues.

Récolte des Feuilles.

La ſaiſon la plus favorable à cette récolte eſt après la ſéve d'été. Dans tout le mois Thermidor, alors les feuilles ont pris leur accroiſſement & toute la conſiſtance qu'elles ſont ſuſceptibles d'acquérir; on peut couper les rameaux qui les portent, elles y tiennent encore aſſez fortement pour ne pas s'en détacher; en ſe ſanant ſur

la terre, les feuilles dans cet état, sont comme l'herbe qu'on a fauché pour en faire du foin, & ce dessé-chement les empêche de moisir & de pourrir.

Si l'opération étoit retardée, la fanaison seroit plus difficile, car les feuilles sèches ou qui tombent d'elles-mêmes, contiennent moins de principes nourrissans que celles qu'on a cueillies encore vertes.

Les arbres de rivière doivent être effeuillés les premiers, les feuilles de hêtre ne seront cueillies que lorsqu'elles commenceront à jaunir; l'heure la plus favorable à leur récolte est vers midi, quand le soleil est dans sa plus grande chaleur.

On récolte les feuilles de deux ma-

nières, en coupant les branches qui en ſont chargées ; ou bien en les prenant ſéparément ſans couper le bois.

La coupe des branches exige des précautions indiſpenſables & relatives aux différentes eſpèces d'arbres ; on étête le ſaule, l'aune, on élague le peuplier tout le long de la tige, en conſervant le bout qui forme la flèche de l'arbre.

On laiſſe aux arbres émondés, & vers leur cime, quelques bouts de branches de ſix à huit pouces de long en forme de cichots ; les arbres repouſſent par-là plus aiſément, & prennent une forme arrondie ; le chêne doit être élagué le long de la tige ſans laiſſer aucun rameau.

On peut employer des femmes &

des enfans à ramaſſer les feuilles qui ſont baſſes, & à aſſortir les feuillées pour en faire des bottes.

Les élagueurs doivent commencer par couper les branches les plus hautes, & graduellement celles qui ſont les plus baſſes ; les branches ſeront coupées en deſſous, nettement & en ſifflet, pour que la pluie & la gelée ne pénétrent point dans l'intérieur du bois ; on doit éviter d'éclater le bois ou de déchirer l'écorce, ce qui donneroit iſſue à la ſève du printems.

Quand on veut cueillir les feuilles ſans toucher au bois, ſi elles ſont grandes, on les prend les unes après les autres, mais, lorſqu'elles ſont petites on ſaiſit l'extrémité de la branche d'une main, & on fait couler l'au-

tre tout le long du rameau, en la portant du côté du tronc ; de cette manière on dépouille très-promptement les branches de toutes leurs feuilles. On les jette à mesure qu'on les a cueillies dans un sac de toile suspendu à une branche, & dont l'ouverture est tenue écartée au moyen d'un cerceau.

Manière de conserver les Feuilles.

On doit mettre les feuilles en réserve pour la subsistance des bestiaux pendant l'hiver, mais leur conservation exige des procédés particuliers que la bonne Fermière a successivement mis en usage, & dont les avantages ont été confirmés par son expérience.

On fait sécher les feuilles avant de

les botteler, dès que les rameaux ſont coupés, ſi le temps eſt ſec on les botelle tout de ſuite, on les expoſe au ſoleil en les mettant de bout, & en formant des pyramides, de ſorte que l'air puiſſe circuler librement dans les intervalles; les feuilles, en cet état, ſont comme l'herbe que l'on a fauché pour en faire du foin, leur humidité ſurabondante s'exhale, & elles ne ſont plus ſuſceptibles de moiſir ou de fermenter; dès que les fagots ſont aſſez ſecs, on les tranſporte par gros paquets dans des endroits aérés & abrités, c'eſt ce qu'on appelle la *feuillée*.

Si l'eſpace manque pour renfermer tous les fagots qu'on aura cueillis, on choiſira un lieu ſec & un peu

élevé, ſur lequel on formera une eſpèce de menle qu'on recouvrira de paille ; ſi l'on a à choiſir ſur les fagots qu'on peut renfermer, on doit toujours préférer ceux de frênes.

Dès que les feuilles détachées des rameaux ſont cueillies, on les étend en plein air, & dans les temps chauds on les laiſſe ainſi éparſes, ayant ſoin de les remuer de temps en temps pendant trois ou quatre heures, on les met dans des tonneaux défoncés, on les preſſe ſucceſſivement auſſi fortement qu'il eſt poſſible.

Quand le tonneau eſt preſque plein, on recouvre les feuilles de ſable ou de terre sèche qu'on taſſe bien avec une pelle chaque fois, & au moment qu'on a beſoin de feuilles, on les retire

du tonneau, & on les recouvre tout de suite, parce qu'il est essentiel d'empêcher, autant que cela se peut, que l'air extérieur ne les touche, il faut éviter de placer les tonneaux dans un endroit frais, la moisissure pourroit attaquer les feuilles, & leur feroit contracter un goût désagréable.

Dans quelques endroits on enterre les feuilles dans des fosses creusées exprès, & on les recouvre quand elles sont presque pleines de paille, sur laquelle on met de l'argile ou du sable qu'on tasse avec soin; dans d'autres on jette dans ces fosses larges & profondes des feuilles fraîches qu'on recouvre ensuite d'une couche d'environ deux pieds d'épaisseur de grappes vertes, & ainsi successive-

ment jusqu'à ce que la fosse soit remplie, on recouvre le tout de paille ou de terre pour empêcher l'air d'y pénétrer.

Les feuilles conservées selon cette dernière méthode, sont très fraiches, elles ne s'échauffent ni ne fermentent; comme elles sont imprégnées de vapeurs spiritueuses, les animaux les recherchent & les mangent avec plaisir.

On peut encore former des meules avec les feuilles, en les mêlant avec un peu de paille, ayant soin de laisser une espace vuide dans le milieu pour établir un courant d'air.

Manière de donner les Feuilles aux Bestiaux.

On n'a ordinairement recours aux

feuilles pour la nourriture des bestiaux, que dans le courant du mois brumaire, & on leur en fait continuer l'usage pendant tout l'hiver.

Tous les animaux qui consomment du foin, s'accommodent des feuilles, les chevaux les aiment beaucoup, mais on les donne sur-tout aux bêtes à laine & à corne, les vaches principalement en sont très-bien nourries.

Dans l'hiver on coupe les branches de quelques arbres verds, tels que les pins, & on les fait manger tout de suite aux brebis; cette nourriture leur donne de l'appétit, elle ne leur doit être présentée qu'au moment de la coupe, qu'on ne doit pas faire d'avance, parce que les feuilles de ces arbres durcissent en séchant, & qu'é-

étant alors piquantes, elles sont rejettées par les animaux, on peut leur faire manger ces feuilles en les hachant, les écrasant, & y ajoutant une petite quantité de sel & de son.

Les bestiaux mangent aussi les pousses des genévriers & des bruyères, en les mettant tremper dans l'eau doux ou trois jours avant de les leur donner.

On nourrit alternativement les bestiaux avec du foin & des feuilles, les agneaux & les animaux qui ne sont pas accoutumés à cette nourriture, doivent y être habitués par degré; on leur donne d'abord les feuilles les plus tendres, telles que celles des arbres de rivières, & l'on finit par celles du chêne qui paroissent leur convenir mieux qu'aucunes autres feuilles.

Le ſarment de vigne cueilli vers le mois de Mars, placé dans un endroit frais pour ſécher & diviſé, eſt auſſi recherché par les animaux; quand il eſt trop ſec, on le mouille pour en favoriſer la maſtication, on le diviſe, on l'écraſe, & on le mêle d'abord avec un peu de ſon pour y accoutumer les animaux auxquels cette nourriture fait beaucoup de bien.

Dans pluſieurs pays les bœufs & les vaches qui labourent, ſont nourris de foin & de feuilles qu'on leur donne alternativement; on réſerve les feuilles de frêne pour ceux de ces animaux qui fatiguent le plus.

Si les feuilles ſont couvertes de gelée blanche, comme cela arrive aſſez ſouvent en automne, il faut attendre

pour les cueillir que le soleil ait dissipé cette rosée, qu'il est d'ailleurs facile d'enlever en faisant tremper un instant les feuilles dans l'eau.

Quand les feuilles sont trop sèches & cassantes, on peut les exposer au brouillard, ou les laisser par un temps humide à l'air, elles deviennent alors molles & flexibles.

ARTICLE VII.

Des Plantes potagères dont les feuilles & les racines peuvent servir à la nourriture des animaux.

L'ÉCONOMIE, mère de l'aisance & de la prospérité, a suffisamment appris à la bonne Fermière que les racines potagères méritent d'être placées au nombre des substances végétales les plus chargées de parties nourricières, elles renferment les principes essentiels au corps alimentaire; la plupart portant leur assaisonnement avec elles, n'ont besoin que de la simple cuisson & de quelques grains de sel pour devenir promp-

tement un comeſtible ſalutaire ; enfin, réunies pluſieurs enſemble, elles forment des potages que le ſuc de nos viandes peut à peine imiter.

Mais les racines potagères qui ne ſont ordinairement pour les riches des grandes communes qu'un acceſſoire à la nourriture, un mets de plus ſur leurs tables, deviendroit bien plus importantes pour les campagnes, ſi leurs habitans vouloient en cultiver de quoi fournir à leur propre conſommation, cette indifférence pour une reſſource peu coûteuſe ; & en même-temps pour la poſſibilité de retirer d'une petite étendue de terrain, une quantité énorme de ſubſiſtance, influe néceſſairement ſur les proviſions ; dans les endroits où ces racines ne

ſont pas cultivées en grand, on mange beaucoup de grains, on néglige de faire des élèves, & on a, par conſéquent, peu de beſtiaux, ce qui diminue les ſeuls moyens qu'on ait de ſatisfaire à tous les beſoins, tandis que quelques arpens conſacrés chaque année aux racines potagères, mettroient en état de ſubvenir au paiement des charges, aux avances que demandent les améliorations, & de procurer une nourriture ſaine & abondante. Eh ! n'eſt-il pas juſte que ceux qui tirent de la terre de quoi pourvoir à notre ſubſiſtance, ſoient ſuffiſamment alimentés.

Il n'y a pas de ſols, de climats & d'aſpect où l'on ne puiſſe jouir des avantages des racines potagères ; qui

pourroit donc nous empêcher de recueillir le fruit de leur bienfait : les unes aiment les fonds bas & humides, les autres ſe plaiſent dans les terres qui vont en pente, & ſont d'une qualité légère : mais en général c'eſt dans les terrains chargés de ſable & de gravier, qu'elles proſpèrent le mieux, & quelque ſoit leur aridité, ils peuvent y être appropriés.

Ces plantes travaillées davantage par la main de l'homme, ſe perfectionneront, & leurs variétés plus multipliées en permettront l'uſage dans les différentes ſaiſons ſans nuire à la culture des grains toujours plus abondants quand ils leur ſuccèdent.

Les racines potagères ne ſont pas comme les grains expoſés à l'inclé-

mence des ſaiſons ; la récolte en eſt toujours plus certaine ; ces plantes étant d'eſpeces & de nature différentes, il eſt rare qu'elles manquent toutes à la fois. Si la grêle hache les feuilles, d'autres ne tardent point à repouſſer, & la récolte pour n'en pas être auſſi abondante, dédommage toujours.

Rien ne prouve mieux l'utilité des racines potagères, que le beſoin preſſant qu'ont éprouvés les cantons qui ont ſouffert de l'orage du 13 Juillet 1785 ; & en effet, ſi, lorſque les récoltes en herbe ou en grains ſont frappées par la grêle, flétries par la gelée ou brûlées par le hâle, les cultivateurs avoient toujours une certaine étendue de terrain conſacrée à ces plan-

tes, ils ne ſeroient point dans ces momens de criſe eux & leurs beſtiaux dénués de toutes reſſources, ils trouveroient dans ce qui leur reſteroit des ſupplémens de ſubſiſtance propres à les nourrir pendant l'hiver, & ils conſerveroient le nombre d'animaux néceſſaires à leur culture & à leur engrais.

Sans doute il faudra plus de ſoins & de travail pour les racines potagères, que n'en demande ordinairement la culture des grains, mais elles dédommageront amplement des frais qu'elles auront couté, ſur-tout, ſi ce ſont les terrains du voiſinage de la ferme qu'on y emploie de préférence, parce que le maître pourra en ſurveiller toutes les opérations ſans perte

de temps, que le transport des fumiers, l'enlèvement des récoltes deviendroient plus faciles & moins dispendieux ; ces plantes cultivées la plupart à la charrue couteroient infiniment moins, & feroient baisser le prix des autres denrées premières qu'il est toujours plus avantageux de cultiver loin des habitations.

N'est il pas ridicule, en effet, de voir les environs des villes très-peuplées, couverts de grains qui deviennent en partie la proie des animaux destructeurs, très-multipliés sur ce point, lorqu'il y auroit toujours plus de bénéfice à les consacrer aux prairies artificielles & à la culture des racines potagères, dont le produit ne sauroit être apporté de

loin ſans des embarras & des frais, qui, néceſſairement en rehauſſent le prix, & en circonſcrivent l'uſage : Ce ſeroit d'ailleurs un nouveau moyen d'employer avec profit tous les genres d'engrais qu'on y perd ſouvent, faute d'en connoître l'efficacité, & les bras oiſifs qui ſont une peſte pour les cités. Enfin, c'eſt à la faveur des racines potagères, que dans quelques cantons on eſt déjà parvenu à diminuer conſidérablement les jachères, à commencer les défrichemens, & à augmenter par conſéquent le produit territorial.

Si la bonne Fermière exige une ſorte de prodigalité dans les ſemailles des prairies artificielles, ici c'eſt l'économie qu'elle recommande, elle ſait qu'il faut eſpacer convenablement les

racines, parce que trop rapprochées, elles pivotent & forment des fuſeaux; trop éloignées, au contraire, elles groſſiſſent exceſſivement, leur intérieur devient ſpongieux & creux, les navets en ſont un exemple frappant. Dès que les plantes potagères ſe trouvent ſuffiſamment dégarnies & binées, la plupart ne demandent plus aucun ſoin juſqu'à leur maturité.

On a conſeil'é de laiſſer les racines en terre pendant l'hiver, & de ne les récolter qu'à meſure du beſoin pour les donner aux beſtiaux, mais cette méthode ne réuſſit que dans les hivers doux, s'il ſurvient de fortes gelées, les racines en ſont attaquées, & elles pourriſſent au dégel, d'ailleurs, quand la terre eſt couverte de neige

neige, & qu'elle eſt durcie par le froid, la récolte offre de grandes difficultés. Il lui paroît préférable de recueillir ces racines à la fin de l'automne, en les arrachant par un temps ſec, & après en avoir coupé les feuilles, de les faire tranſporter dans des celliers, dans des caves & dans des ſouterrains où elles ſont à l'abri de la gelée & de l'humidité : mais il faut convenir qu'on n'a point par-tout les emplacemens qu'à la bonne Fermière, alors il eſt néceſſaire d'adopter l'une des deux méthodes qui ſuivent.

On fait dans l'intérieur d'une grange avec des claies, dont on ſe ſert ordinairement pour le parc des moutons, ou avec des planches, un eſpace plus

ou moins grand, ſuivant l'étendue de la récolte qu'on a à ſerrer, en obſervant un paſſage pour y conduire, lequel paſſage ſert à les y dépoſer & à les enlever à meſure de la conſommation. On ſent aiſément que cet eſpace eſt entouré tous les ans par les grains & les fourrages qu'on dépoſe dans la grange; cette manière qui ſupplée aux caves, aux celliers, aux ſouterrains, conſervent les racines ſans aucun inconvénient.

La ſeconde méthode de conſerver les racines eſt généralement adoptée par les Anglais & les Allemands, qui la tiennent des Américains. On creuſe dans le terrain le plus élevé, le plus ſec, le plus voiſin de la maiſon, une foſſe d'une profondeur & largeur re-

latives à la quantité de racines qu'on veut conſerver ; on garnit le fond & les parois avec de la paille longue, les racines une fois dépoſées ſont recouvertes enſuite d'un autre lit de paille, & on fait au-deſſus une meule en forme de cône ou de talus, on a ſoin que la foſſe ſoit moins profonde du côté où l'on tire les racines pour la conſommation, en obſervant de bien fermer l'entrée chaque fois qu'on en ôte. Moyennant cet arrangement & cette précaution, ni le chaud, ni le froid, ni l'humidité, ni les animaux ne peuvent pénétrer juſqu'aux racines qui ſe conſervent ainſi en bon état pendant tout l'hiver.

La méthode d'abandonner aux animaux le champ où les racines ont cru,

n'eſt point économique, à moins qu'on ait ſpécialement en vue l'amélioration du ſol, chaque mouton attaque un grand nombre de racines, y creuſe une cavité, & fait pourrir ce qui en reſte.

Pour faire manger les racines aux grands animaux, on ſe contente ailleurs de les arracher & de les faire conſommer ſur terre, mais cette méthode eſt auſſi vicieuſe que la première; la plupart du temps chargées encore de terre, elles ſe pelotonnent dans l'eſtomac, & finiſſent aſſez ſouvent par les faire périr; il n'eſt pas rare en outre que des racines avalées avec avidité, s'arrêtent à l'entrée de l'œſophage & ſuffoquent l'animal: on évite cet inconvénient en mettant les racines en réſerve auſſitôt leur récolte, & ne

les offrant aux animaux qu'après les avoir divisé d'une manière quelconque.

Les feuilles des plantes potagères que l'on cultive pour le produit de leurs racines, offrent aussi dans l'arrière saison, une substance salubre pour le bétail, on peut les hacher & les mêler avec la paille, mais il faut nécessairement choisir l'instant où on peut les retrancher sans inconvénient, parce que ce retranchement préjudicieroit à leur grosseur : ces mêmes feuilles hachées menues & mêlées avec du son, sous forme de pâtée, nourrissent fort bien les volailles.

Enfin il n'est pas possible de former aucun doute sur les avantages de nourrir les bestiaux de toutes espèces avec

les plantes potagères, & combien cette nourriture eſt ſalutaire & économique : un arpent en racines repréſente cinq arpens en grains ; leur uſage prolonge les effets du vert juſqu'au retour des herbages, mais il faut les mêler & les varier pour aiguiſer l'appétit des animaux, autrement ils finiroient par s'en dégoûter ; arrêtons-nous maintenant ſur celles des plantes potagères qui doivent particuliérement mériter l'attention des cultivateurs.

Pommes-de-Terre. Si *Olivier de Serres* donna jadis à la luzerne le nom de merveille du ménage, c'eſt qu'il ne connoiſſoit point la pomme-de-terre, qui mérite à bien plus juſte titre, cette qualification ; nulle plante, en effet, n'eſt plus utile dans l'éco-

nomie domeſtique, nulle ne ſemble mieux appropriée à nos beſoins, & dans les temps de criſe elle eſt toujours la plus aſſurée de nos reſſources.

Tant d'uſages divers doivent avoir ſi puiſſamment recommandé cette racine aux agriculteurs, qu'il ſemble inutile déſormais de les entretenir de ſa culture & de ſes propriétés : nous nous en ſommes auſſi ſuffiſamment occupé dans le volume conſacré au jardinage, mais il eſt ſeulement quelques points de détails ſur leſquels on nous permettra de revenir, il s'agit d'augmenter la maſſe des ſubſiſtances des animaux.

On donne ordinairement la pomme-de-terre crue & coupée par morceaux aux chevaux & aux bœufs, qu'elle

tient en bon état, aux vaches dont elle augmente le lait ; & aux cochons qu'elle prépare à l'engrais ; pour y accoutumer ces animaux, il faut la faire cuire, la mêler avec du ſon & du ſel, bientôt il la mangent avec avidité, ſans autre préparation que d'être diviſée.

Lorſque la pomme-de-terre eſt crue, on ne la préſente aux beſtiaux qu'après l'avoir lavée, mais on a ſoin quand on la cuit de la laiſſer réfroidir, & de ne donner cette nourriture qu'avec diſcrétion, parce que ſon abus pourroit avoir des ſuites funeſtes : on règle la ration ſur l'âge, la force, l'eſpèce & la conſtitution de l'animal. La plus forte doſe ne doit

pas exceder le poids de dix-huit livres, matin & soir.

Des Carottes. La culture de cette plante fortement recommandée depuis quelque temps pour nourrir les bestiaux pendant l'hiver, n'a pas laissé que de prendre faveur dans certains départemens, mais elle ne réussit parfaitement que dans les terrains sablonneux & humides, sur-tout lorsqu'ils ont reçu des engrais, & qu'ils sont bien ameublis; plusieurs labours doivent donc précéder la semaille qui a lieu ou à la fin de l'été, ou au commencement du printems.

Lorsque la plante commence à paroître, on observe que les herbes étrangères, loin de lui être nuisibles, sont utiles à son accroissement, il ne

faut donc pas se hâter de sarcler ces herbes, parce qu'elles la défendent contre l'ardeur du soleil ou les froids de l'hiver.

Dès que les carottes ont atteint toute la grosseur qu'elles doivent acquérir, on les arrache à la bêche, ou plus économiquement avec une charrue à petit soc, qu'on promène lentement dans la terre, à quelques pouces de profondeur; les racines recueillies, sont transportées à couvert dans un lieu sec, où on les conserve dans le sable jusqu'à ce qu'on ait besoin de les employer.

Il n'existe pas de nourriture plus agréable & plus salutaire que la carotte, elle porte son assaisonnement avec elle, contient beaucoup de ma-

tière alimentaire, & plaît généralement à tous les beſtiaux ; comme toutes les plantes, dont la racine pivote, elle poſsede l'avantage de ne pas épuiſer la ſuperficie du terrain, & par conſéquent de ne pas nuire à la culture des grains enſemencés après ſa récolte.

Des Panais. Cette plante exige la même nature de terrain, & les mêmes ſoins que la culture des carottes, dont elle partage auſſi les propriétés.

On reproche à ſon uſage d'affoiblir les chevaux qui s'en nourriſſent, ſi ce reproche eſt fondé, on devroit faire conſommer de préférence les panais aux beſtiaux deſtinés à l'engrais, & les adminiſtrer avec diſcrétion à ceux

qui vivent dans l'exercice journalier d'un travail pénible.

Betterave-Champêtre. Elle eſt connue encore ſous le nom de *Turneps*, de *racine de Diſette* : la plus grande différence qui exiſte, entre cette plante & la betterave cultivée, ſe trouve dans le volume beaucoup plus conſidérable dans la première, c'eſt auſſi ſon principal avantage, & nous devons à *Commerell* de l'avoir propagée.

On donne à la terre les labours convenables pour l'ameublir & la diſpoſer en rayons bombés, éloignés les uns des autres d'environ trois pieds : plus elle eſt travaillée, divisée & fumée, plus le produit ſera conſidérable & ſurprenant.

On ſeme les betteraves-champêtres

à

à la volée, & par rayons, mais cette dernière méthode eſt plus avantageuſe, la graine mieux couverte germe plus ſûrement, & les plantes plus eſpacées fourniſſent de plus abondantes récoltes.

Le tems le plus convenable pour ſemer la betterave-champêtre, eſt en Germinal ; une femme ou un enfant fait ſur la partie la plus élevée, avec un plantoir, ou avec le doigt, de petits trous d'un pouce ou un pouce & demi de profondeur, & à la diſtance de quinze à dix-huit pouces, & place dans chaque trou deux ou trois graines, & comble le trou.

Quand la ſemence eſt germée, on en arrache les herbes paraſites & les plantes ſuperflues, & on la-

boure avec l'araire juſqu'à deux & trois pouces de la racine, & on travaille le pied de la plante, dont on découvre un peu le collet, au lieu de le butter ou de le chauſſer; pour les ſemis à la volée, on emploie trois livres de graines à l'arpent, & deux livres en ſemant par rayons.

Turneps ou gros Navets. On diſtingue deux eſpèces de gros navets, l'une qu'on nomme *Turneps* en Angleterre, & l'autre *Raves* ou *Rabioules* dans le ci-devant Limouſin; elles ont l'une & l'autre l'avantage de fournir une bonne nourriture aux beſtiaux pendant l'hiver, de pouvoir être ſemées dans tout le cours de Meſſidor, après la récolte du ſeigle, & même du blé, pourvu que le terrain ait du fond,

qu'on lui donne un labour profond, & qu'on le fume; enfin, de ne rien prendre ſur d'autres cultures.

Quand la ſemence eſt nouvelle & bonne, il en faut deux livres au moins par arpent, ne la répandre autant qu'il eſt poſſible, que par un temps pluvieux, & l'enterrer par le rateau.

Dès que le turneps a acquis cinq à ſix feuilles, & que les racines ſont de la groſſeur du petit doigt, il faut les éclaircir en mettant la main gauche ſur le pied qu'on veut conſerver, & en arrachant avec la main droite toutes les plantes qui ſe trouveroient au tour, d'abord à ſept à huit pouces, à douze ou quatorze pouces de diſtance, en ſe ſervant chaque fois de la binette.

Il eſt quelquefois difficile de défendre le turneps d'un ennemi bien redoutable, c'eſt le puceron ; quand on apperçoit que les jeunes feuilles en ſont attaquées, il faut paſſer le rouleau par un temps ſec, mais cette précaution ſouvent devient inſuffiſante, l'inſecte ſe multiplie tellement, qu'il vaut mieux prendre le parti de labourer le champ, & d'y ſubſtituer d'autres plantes : la graine de turneps eſt à ſi bon marché, que la perte ſe réduit à peu de choſe ; quand la ſaiſon a été favorable, un arpent peut fournir juſqu'à ſoixante-dix milliers peſans de turneps.

Des Choux. Toutes les eſpèces de choux peuvent ſervir à la nourriture du bétail, & ſont pendant l'hiver très-

utiles, ſous ce rapport, à l'économie champêtre, mais le chou cavalier à la fois vivace, facile à cultiver, mérite à tous égards la préférence.

On le ſeme en pépinière depuis Germinal juſqu'à la fin de Prairial, on le tranſplante enſuite, il croît aſſez bien dans les terres médiocres, pourvu qu'elles aient été couvertes de bon engrais, mais il s'accommode mieux des fonds gras, ſablonneux, un peu humides.

Les choux raves & les choux navets peuvent être comptés auſſi au nombre des plantes qui ont pour objet de rendre la nourriture fraîche des beſtiaux plus abondante pendant l'hiver; c'eſt à la fin de Ventôſe que les fermiers ſont les plus embarraſſés pour nourrir

leurs beſtiaux, alors les turneps n'offrent plus qu'une foible reſſource, & les prairies artificielles ne peuvent encore fournir de fourrage; les racines, dont il s'agit, ſont d'autant plus précieuſes, qu'elles bravent les rigueurs de l'hiver, & qu'elles conviennent aux animaux qu'on veut engraiſſer.

ARTICLE VIII.

De quelques Végétaux propres à faire du Fourrage.

UNE partie des domaines de la bonne Fermière, eſt très-favorable aux pâturages, mais ſon induſtrie a beaucoup ajouté à cette heureuſe diſpoſition.

Pluſieurs cantons n'ont preſque d'autres pâturages que ceux que produiſent les landes, les bruyères, les bordures des grands chemins, les chaumes & les guerets, avec de la paille & un peu de foin, dont on ſubſtante les animaux, bien ou mal pendant les rigueurs de l'hiver, de manière qu'on n'y entretient que le nombre des bêtes à laine, que ces

lieux incultes peuvent nourrir ; elle profite comme les cultivateurs Anglais des fourrages qui croiſſent ſpontanément, elle ſait même s'en procurer davantage pour toutes les ſaiſons, en employant avantageuſement les terres qu'on laiſſe abuſivement repoſer, ou qui ne donnent que des productions défectueuſes ; il n'y a pas, juſqu'aux terrains marécageux, qu'elle couvre de plantes aquatiques, telles que la reine des prés, la ſalicaire, le petit laurier-roſe, l'eupatoire, le petit roſeau, dont elle ſeme la graine au printems, parce qu'à cette époque les eaux des terres humides commencent à ſe retirer, une herſe légère ou un rateau ſuffit pour la couvrir.

En s'occupant ainſi des moyens d'augmenter la ſubſiſtance de ſes beſtiaux, elle ne néglige aucune reſſource pour ſuppléer dans les temps de diſette à ce qui leur manque, elle a même porté ſes recherches vers différens objets économiques déjà connus dans quelques endroits, mais ignorés ou négligés dans ſon canton; elle ſait qu'il n'y a pas depuis le chardon juſqu'aux orties, qui couvrent ordinairement les jachères, dont on ne puiſſe tirer parti comme fourrage, elle n'oublie pas non plus quand les circonſtances la forcent de changer la nourriture des animaux, de ne le faire que par degrés, & de ne commencer le nouveau régime qu'en l'aſſociant

avec l'ancien dans des proportions relatives aux reſſources locales.

Si la tranſition de l'uſage du fourrage ſec au fourrage vert exige quelques précautions, à plus forte raiſon doit-on être circonſpect lorqu'il s'agit de fournir aux beſtiaux une ſubſiſtance à laquelle ils ne ſont pas habitués, le changement de toute nourriture, fut-elle même meilleure que celle dont on eſt privé, pourroit être ſuivi de quelques inconvéniens fâcheux.

Ajonc. On le cultive dans quelques départemens comme un très-bon fourrage d'hiver, on le propage de graine au printems, dès la première année que l'ajonc eſt ſemé, on peut commencer à le faucher à la fin de l'automne, temps où les fourrages verts

diminuent, & augmenter chaque année les coupes, avec l'attention que ce ſoit lorſque les boutons de fleurs commencent à s'ouvrir : ſi on attendoit leur développement, le fourrage ſeroit trop dur.

Auſſitôt que l'ajonc eſt fauché, on peut le donner aux beſtiaux, mais comme la nature n'accorde rien à l'agriculteur ſans travail, il eſt néceſſaire de briſer les épines, dont la plante eſt hériſſée, avec un maillet ou des blocs de bois.

Aucun fourrage de ce genre ne peut être préféré à l'ajonc, pour les qualités alimentaires, nul ne contient ſous le même volume, autant de ſubſtance nutritive, il engraiſſe les bœufs, les moutons & les chevaux.

Ortie. Après avoir donné tous ſes ſoins à détruire cette plante dans les meilleurs fonds de ſon domaine, elle a voulu y conſacrer un petit terrain iſolé & eſcarpé, qui ſembloit ſe dérober à toute autre culture, afin de connoître ſi elle pouvoit être miſe, comme en Suède, en culture réglée, & procurer une reſſource dans les mêmes circonſtances.

Il ſuffit de donner un léger labour à la ſuperficie du terrain qu'on enſemence de cette plante; & dans le cercle de trois ans, l'ortilière eſt en plein rapport, elle ne craint aucune gelée, réſiſte à toutes les intempéries des ſaiſons, & ſe perpétue ainſi ſans autre ſoin de la part du cultivateur.

L'ortie produit pluſieurs coupes, on la fait ſécher auſſi comme le foin, & elle entre pour un ſixième ou pour un huitième dans le fourrage ordinaire, mais quand elle eſt vieille & en graine, les animaux n'en veulent plus, on la laiſſe pourrir ſur le ſol, qu'elle engraiſſe, ou on l'emploie pour la litière.

L'uſage de l'ortie eſt regardé comme très ſalutaire pour les beſtiaux, & paſſe pour un excellent préſervatif contre les maladies auxquels ils ſont ſujets.

Herbe de Guinée. D'après ce qui a été publié ſur cette plante, il y a tout lieu de croire qu'on parviendra à la naturaliſer. Dans beaucoup de départemens elle offre, comme fourrage, des qualités précieuſes, le ter-

rain le plus pierreux, le plus ſec & le plus ſtérile, ſuffit pour l'élever à la hauteur d'un homme, & pour former un maſſif de verdure parfait, elle ne demande aucuns ſoins, peut-être avec ſon ſecours, parviendroit-t-on à fixer le ſol mobile des dunes, ſi communes depuis Bayonne juſqu'à Calais.

Sans doute, tant de propriétés & d'avantages réunis, doivent garantir l'empreſſement de la bonne Fermière pour s'approprier les reſſources que cette plante ſemble réſerver à ſon induſtrie, ſans doute elle ne négligera aucun des moyens de tranſporter dans ſon département ce végétal, dont l'acquiſition pourroit vivifier notre agriculture.

Lorſqu'elle ſe ſera procuré la ſe-

mence de l'herbe de Guinée, elle ſe propoſe de la répandre ſur la ſuperficie d'un ſol très-ameubli, & de ne la recouvrir d'un peu de terre qu'avec beaucoup de ménagement.

Galéga. Si on en croit les auteurs, cette plante eſt ſupérieure à toutes celles qu'on emploie à la formation des prairies artificielles, quoiqu'elle ne ſoit cultivée comme fourrage dans aucune contrée de l'Europe. Cependant d'après les eſſais qu'en a fait la bonne Fermière, ſur une portion de terrain ſubſtantiel & humide, elle a vérifié ce qu'on a dit de ſa vigoureuſe végétation, de ſa hauteur, & de la quantité de tiges qu'elle eſt en état de produire ; après avoir ſemé en Germinal la graine de galéga à la

volée, ſur un terrain bien préparé & fumé, on le fauche dès la première année avec l'orge ou l'avoine.

Aſtragale. Elle croît ſpontanément dans le domaine de la bonne Fermière, & a un très-grand rapport avec le galéga, dont elle partage les avantages, auſſi ſon avis eſt-il de ſemer enſemble ces deux plantes dans des endroits à l'ombre, où nul autre fourrage ne ſauroit proſpérer.

L'une & l'autre de ces plantes doivent être fauchées aux mêmes époques, fanées avec les mêmes ſoins, & adminiſtrées aux beſtiaux avec les mêmes précautions & la même prudence.

Fœnugrec. Les anciens formoient de cette plante, des prairies artificielles, pourquoi ne ſeroit-elle pas employée

parmi nous aux mêmes uſages, les animaux la mangent avec plaiſir, elle croît ſur les terrains les plus arides, & paroit avoir très-peu beſoin de culture pour donner un fourrage aſſez abondant.

Plantain. Les Anglais en font des prairies artificielles, elle croît ſpontanément dans les terrains frais, ſans être humides, à la hauteur de dix-huit pouces; cultivée, elle s'élève juſqu'à vingt-cinq à trente pouces, les animaux en ſont très-avides.

Biſtorte. Elle eſt cultivée en prairies artificielles dans quelques cantons de la Suiſſe: la nature des lieux qu'elle affecte ordinairement, ſemble l'exclure des plaines, c'eſt ſur les côtes

montagneuſes qu'on la cultive, ſon fourrage eſt dur, mais abondant.

Sulla. Il eſt connu ſous le nom de ſain-foin d'Eſpagne, les Calabrois en nourriſſent leurs chevaux & les engraiſſent ; la bonne Fermière a eſſayé de cultiver cette plante, qui n'a d'avantage que dans le midi, elle ſe ſeme après la récolte des blés, ſur le chaume qu'on brûle ; cette plante, dont l'uſage eſt fort ancien, pourroit être naturaliſée au midi de la France.

Sorgho. La culture de cette plante a eu auſſi ſes enthouſiaſtes & ſes détracteurs ; conſidérée comme fourrage, elle peut encore offrir de grandes reſſources d'utilité, & former dans les cantons méridionaux des prairies artificielles momentanées très-abondantes ; la pre-

mière coupe pourroit s'en faire en Meſſidor, & la ſeconde en Vendémiaire, la tige du Sorgho eſt légèrement ſucrée; sèchée, elle fournit pendant l'hiver une nourriture excellente au bétail dans les endroits, ſur-tout, où l'on manque de luzerne, de treffle & de ſain-foin.

Lupuline. On la connoit auſſi ſous le nom de Minette dorée, c'eſt la luzerne houblonnée qu'on appelle improprement treffle noir, le défaut des prés naturels & l'inſuffiſance des prairies artificielles, ont fait adopter cette plante dans le nord de la France pour la nourriture des moutons, auxquels elle convient particulièrement; la bonne Fermière qui a lu dans les mémoires de la ci-devant Société d'Agri-

culture, que la lupuline réuſſiſſoit dans des terrains ſecs & crayeux qu'elle amélioroit, qu'un laboureur exploitant deux charrues, pouvoit avec vingt arpens qui en étoient couverts, & ſix en prairies ordinaires, nourrir en été dix vaches & ſes chevaux de labour, avoir un troupeau de cent bêtes à laine, & récolter douze à quinze cent bottes de foin pour nourrir les beſtiaux l'hiver, tous ces avantages lui ont inſpiré l'envie d'admettre la lupuline au nombre des eſſais qu'elle ſe propoſe de faire ſur les plantes à fourrage.

Aiguille de Vénus, c'eſt une eſpèce de cerfeuil ſauvage, dont la culture ſeroit avantageuſe, parce qu'elle croît dans de mauvais terrains, près des

eaux courantes, qu'elle fournit un fourrage printanier, qu'on peut faucher juſqu'à deux fois, avant qu'il ſoit poſſible de jouir des prairies artificielles ordinaires.

Nous terminerons tout ce qui a été expoſé juſqu'à préſent, par une obſervation générale. La bonne Fermière en réuniſſant tous les moyens d'accroître la ſubſiſtance des animaux, eſt parvenue à prévenir la rareté des fourrages, dont on eſt menacé quelquefois, & les ſuites qu'elle entraîneroit néceſſairement, ſi on attendoit que la diſette fut encore plus conſidérable, parce que l'induſtrie aux priſes avec la détreſſe, n'eſt capable d'aucunes recherches heureuſes.

ARTICLE IX.

De la Vigne.

CET arbriſſeau ſarmenteux eſt connu depuis long-temps : il étoit en ſi grande vénération chez les anciens, qu'ils ont déifié ceux auxquels ils en attribuoient la découverte ; on ſait qu'il y a deux ſiècles que ſa culture a été adoptée dans les environs de Paris, & que Henri IV buvoit du vin d'Argenteuil.

La bonne Fermière avoit dans ſon domaine un terrain qui ne convenoit ni à la culture des grains, ni à celle des prairies ; compoſé de ſable, de gravier & de cailloux, il lui parut bien plus propre à la vigne, ſur-tout d'a-

près les principes de *Columelle* & *d'Olivier de Serres*, qui ſont ſes oracles, qu'il vaut mieux choiſir une terre en friche, qu'une terre labourable, & qu'il n'y en a point de moins propre à la plantation de la vigne, que celle qui étoit déjà en vigne, lorſqu'on la laiſſe ſe repoſer ſix à ſept ans ; qu'enfin, ſi la vigne eſt plantée dans un fond gras ou trop fertile, le vin qu'elle donnera ſera toujours mauvais, & ne pourra ſe conſerver pendant pluſieurs années.

Indépendamment de la qualité du terrain & du climat, elle avoit auſſi l'expoſition la plus avantageuſe, celle d'un côteau, tendant de l'orient au midi, & où aucune plantation d'arbres ne pouvoit porter ombrage ; on a

obſervé que les vignobles où croiſſent les raiſins propres à faire du vin, ſont ſitués ſur des collines qui ont la vue ſur des plaines arroſées par des prairies.

L'objet le plus important après la bonté du ſol, & de l'expoſition, c'eſt le choix du plant qui intéreſſe ſpécialement la bonne Fermière, parce qu'elle enviſage toujours la qualité de la production : la plantation par bouture & par marcotte lui paroit plus sûre, plus expéditive que celle par ſemence : ce qui ne l'a point empêché cependant de ſoigner quelques plants originaires de graine pour voir ce qui en réſulteroit, mais elle blâme l'uſage dans lequel on eſt de le tranſporter du midi au nord, & croit devoir ſuivre une marche tout-à-fait oppoſée;

oppoſée ; elle n'admet non plus dans chaque portion de terrain, qu'une même eſpèce de vigne, perſuadée encore qu'il eſt préférable d'en faire le vin ſéparément ; quand le mélange eſt reconnu utile, on le pratique avec bien plus de certitude & d'avantage au ſortir de la cuve, que lors de la plantation de la vigne.

Il en eſt de la vigne comme des arbres fruitiers, il faut toujours choiſir les ſujets pouſſés dans un terrain plus maigre, que celui dans lequel on veut les planter, mais avant de confier cet arbriſſeau à la terre, il faut la défoncer auſſi profondément qu'il eſt poſſible.

Pour renouveller une vigne, on fait uſage de bouture, ou de plants

enracinés ou de provins ; on met en terre, à une profondeur convenable, un morceau de ſarment pouſſé pendant l'année précédente, auquel on a laiſſé à la baſe un peu de vieux bois, qui, alors commence à être à ſa deuxième année ; ce ſarment doit être coupé ſur un cep vigoureux, âgé de huit ou dix ans au plus, produiſant naturellement des raiſins, gros, bien nourris dans leur eſpèce, ſur-tout, ſi le terrain n'a pas été fumé, on doit choiſir ce ſarment fort ſain, depuis deux à trois pieds de longueur.

On ſait que le provins eſt un cep, ou pluſieurs corps couchés entièrement avec leurs ſarmens, & enterrés dans une foſſe de grandeur & de largeur relatives au but qu'on ſe propoſe, dont

les ſarmens relevés contre les parois de cette foſſe, fourniſſent autant de ceps qu'il eſt néceſſaire d'en remplacer.

Quand on a une place à regarnir ou qu'on veut ſubſtituer un bon plant à un mauvais, on arrache celui-ci, ou l'on ouvre une foſſe de deux pieds de profondeur pour les vignes élevées, & de dix-huit pouces pour les autres, ſa largeur dépendra du nombre qu'on aura à remplacer ou à coucher.

Culture du jeune Plant.

Une nouvelle plantation ſeroit bientôt détruite, ſi elle n'étoit ſoignée par une culture aſſidue, car elle eſt tendre, plus ſenſible aux intempéries qu'une vigne qui a pris de la force.

Il faut donc labourer ſouvent &

ameublir la terre autour du jeune plant, pour la tenir ouverte aux influences de l'air, & la rendre perméable aux racines chevelues, arracher avec ſoin les mauvaiſes herbes qui partageroient leur nourriture & les étoufferoient, & en interdire l'entrée au bétail.

C'eſt à la fin de ventôſe qu'on donne la première façon, les autres labours ſubſéquens ont pour but principal l'extirpation des mauvaiſes herbes, dont la végétation eſt toujours aux dépens de la plantation, & qui influent ſouvent ſur la qualité du produit: l'ariſtoloche, par exemple, ſe mariant à un cep, imprègne le raiſin de ſon mauvais goût, & le raiſin d'une

vigne où le ſouci croit en abondance, donne un vin qui ſent le ſouci.

Plus on donne de façon à la jeune plante, plus elle profite, & plus la vigne aura de durée & de vigueur, c'eſt un enfant au berceau qui exige des ſoins & des attentions continuelles, ſi on veut en faire un homme robuſte.

Taille de la Vigne.

On dit que ce fut une chèvre qui donna l'idée de tailler la vigne; cet animal ayant brouté un cep, on remarqua que l'année ſuivante il donna plus de fruit que de coutume, on profita de cette découverte pour étudier la manière la plus avantageuſe de tailler la vigne.

La taille de la jeune plante doit ſe diriger ſuivant la forme qu'on veut donner à ſa vigne, ſi on la deſtine à ſe ſoutenir d'elle-même, & que ce ne ſoit pas dans les vignobles où l'on eſt dans l'habitude de la provigner tous les ans, alors on coupe la tige à un demi-pied de terre, on lui met un tuteur pour l'accoutumer à ſe ſoutenir d'elle-même, & l'empêcher de ramper ou de prendre un mauvais pli, on taille fort court les quatre premières années.

Les meilleurs auteurs diſent bien que la taille doit être en raiſon de la groſſeur du bois, de l'âge de la vigne, de l'eſpèce de ſepage, de la nature du climat, des événemens du printems précédent, mais c'eſt ren-

voyer à des obſervations qui ſuppoſent déjà de l'habilité, & jetter dans le vague de l'arbitraire; n'exiſteroit il donc point de ſigne certain, invariable, à la portée des perſonnes les moins inſtruites, & indépendamment de toutes ces circonſtances, qui puiſſe ſervir de règle au vigneron à placer infailliblement la ſerpe. *Varenne de Fenille*, la bien trouvé ce ſigne pour la coupe des bois; la bonne Fermière invite les amateurs à concourir à faire auſſi cette découverte; elle livreroit à leurs méditations ſes idées à ce ſujet, ſi elle n'attendoit le dixième & dernier volume du Cours complet d'Agriculture, dans lequel l'article *vigne* doit ſe trouver, & pourra lui procurer des renſeignemens ſur une foule

de queſtions intéreſſantes qu'elle n'eſt pas encore en état de réſoudre.

Avantages de l'emploi des Echalas.

La hauteur de la vigne varie dans chaque pays, la bonne Fermière a appris, par expérience, qu'elle eſt la plus convenable à donner à celle qu'elle cultive : au lieu d'employer pour ſupport un arbre, ainſi que cela ſe pratique peu loin de ſon domaine, elle préfère les échalas, & c'eſt un grand vice de notre agriculture de ne point s'en ſervir. Eclairée par les obſervations du citoyen *Pelleport Jaunac*, elle n'a rien négligé pour démontrer à ſes voiſins tous les avantages qui réſultent de cet uſage.

Les ceps ſont à l'abri d'être heur-

tés par les bœufs & la charrue; 2°. ils ont moins à redouter la violence des vents; 3°. les labours néceſſaires pour la proſpérité du ſol, du fruit, & pour la deſtruction des mauvaiſes herbes, ſont aſſez répétés & toujours donnés à des temps convenables; 4°. on a une plus grande abondance de raiſin; 5°. le fruit plus propre pour le vin parvient à ſa maturité parfaite.

La vigne qui n'eſt pas échalaſſée, offre des rameaux flottans de côté & d'autre, quelqu'attentif & habile que ſoit le laboureur, il ne peut empêcher que la charrue ne maltraite un grand nombre de ceps, & ſouvent ne les caſſe. Alors on voit s'évanouir une partie de la moiſſon pour la préſente année & pour la ſuivante.

De pareils accidens ne ſont pas à craindre pour les branches liées à des échalas. Les ſarmens qu'on laiſſe à la plante ſont aſſujétis, & placés vis-à-vis les tiges & dans la même ligne, les bœufs ne ſauroient les atteindre.

Si le jet n'eſt pas attaché à un échalas, des vents impétueux l'agitent, le fatiguent, le forcent ſouvent à céder à ſes efforts. La vigne offre un ſpectacle de déſolation, on perd pour le moment & pour l'année prochaine l'eſpoir d'une moiſſon heureuſe.

Rien ne contribue à la conſervation de la branche, que de lui donner un appui; elle redoute peu la fureur du vent, elle pouſſe preſque ſans danger ſes bourgeons, & étale les richeſſes de ſes ſarmens.

C'eſt en partie aux labours qu'on doit le ſuccès des récoltes ; ils développent le germe de fécondité que renferme la terre ; ils ſont d'un grand ſecours pour diminuer la perte qu'elle fait pour l'entretien des plantes, ils la rendent poreuſe, meuble, plus ſuſceptible de profiter des rayons du ſoleil, des influences de l'air, des pluies, des roſées ; enfin ils font périr les plantes paraſites, ſi préjudiciables.

La vigne ne reçoit que deux labours, lorſqu'elle n'eſt pas ſoutenue avec des échalas. La première façon ſe donne le 15 Germinal, la ſeconde le 20 Floréal. Des labours ſi rapprochés profitent peu à la plante ; ils remettent preſque le terrain dans le

même état où il étoit auparavant; n'étant pas assez long-temps exposé aux influences météoriques, il jouit avec peu de fruit de leurs bienfaits. Bientôt après les pluies l'affaissent, la chaleur le rend dur, croutassé; il refuse des sucs nutritifs à la beauté des grappes; on le voit se couvrir de mauvaises herbes; cette verdure nuit à la bonté du vin; elle rend le sol plus humide, & par-là prive le fruit de la réflexion des rayons du soleil; elle ne permet pas à l'air de s'insinuer dans les entrailles de la terre, pour l'enrichir de sucs spiritueux.

Mais tout change lorsque le rameau est appuyé à un échalas. Les labours qui donnent la vie & la fécondité à la plante, sont assez multipliés. La

terre

terre eſt remuée à des intervalles plus éloignés, & à des momens très-heureux. On l'ouvre avant l'hiver, les gelées, la neige l'améliorent : elle reçoit la ſeconde façon le 20 Ventôſe, la troiſième le 25 Prairial, & la quatrième le 25 Thermidor. Cet ordre ſucceſſif de culture rend le terrain fertile, pulvériſe. Ses molécules diviſées, profitent avec beaucoup de bénéfice des impreſſions météoriques, ajoutez à cet avantage celui de faire diſparoître les mauvaiſes herbes.

La nature deſtine les boutons à produire du fruit ; ils ſont le germe de la reproduction des plantes ; plus on laiſſe de boutons à la tige, plus ſa moiſſon eſt riche & fertile.

Ici, où la vigne n'eſt pas enchaînée,

quelqu'heureux que soit le terrain, quelque luxurieuse que soit la pousse, on fixe à huit le nombre des yeux répandus dans quatre courçons. Des yeux plus multipliés accableroient la plante.

Là, où l'on donne à la tige un échalas pour appui, si le sol est profond, elle peut nourrir deux sarmens à huit yeux chacun, elle développe des pousses brillantes, des raisins très-beaux. Quel avantage ! Quelle richesse !

Jettons les yeux sur les vignes non-échalasées. Les raisins prennent naissance aux premiers boutons du cep; les feuilles les cachent, les ombragent; ils profitent peu des rayons du soleil, de la lumière du contact de l'air; ils

traînent ſur la ſurface de la terre, ſont ſouvent couverts de boue, que les eaux ont fait rejaillir ſur eux ; ces ordures nuiſent à leur maturité ; ils ſont aqueux, peu propres pour le vin. Survient-il des pluies abondantes à la fin de Fructidor, les feuilles font l'office de réſervoir pour l'eau ; elle tombe enſuite ſur le fruit, y ſéjourne, il devient la proie de la pourriture.

Quelle perſpective heureuſe s'offre au propriétaire qui aſſujettit le rameau à l'échalas ! Ce fruit délicieux pour le vin eſt plus élevé ; les feuilles ne le couvrent pas ; il eſt mieux frappé de l'air & de la lumière ; les branches n'interceptent pas les rayons

que le ſoleil frappe ſur lui, le ſuc nourricier eſt plus élaboré.

Il eſt encore un moyen plus profitable pour fixer le ſarment à l'échalas. On le replie, on le recourbe ſur lui-même, on lui donne une figure circulaire ; par-là ſes fibres étant gênés, le canal de la ſéve eſt moins direct, elle devient plus ſpiritueuſe, & ſe porte avec abondance dans le bouton, qui donne des raiſins volumineux. Les feuilles ne nuiſent pas à la maturité du raiſin, il reçoit de toutes parts les rayons du ſoleil, la lumière, le contact de l'air, il eſt meilleur pour le vin.

On ne doit pas oublier de dire qu'il faut tordre le cep près de ſa naiſſance, pour que le ſuc aqueux ne

ſe porte plus avec trop d'abondance vers le bout des rameaux.

Le propriétaire qui compte les ſoins & les avances, adopte difficilement l'uſage des échalas ; mais des moiſſons riches & fertiles, & la qualité ſupérieure du vin qu'il aſſure, ſont des avantages inapréciables, l'intérêt particulier le commande.

La rareté du bois ſe fait ſentir de plus en plus, & en hauſſe le prix. En donnant à chaque rameau un échalas, il pourroit en réſulter dans quelques lieux une dépenſe à laquelle les cultivateurs ne pourroient ſubvenir ; mais auſſi eſt-il un moyen pour diminuer le nombre des échalas ; cinq, ſix appuis peuvent ſuffire pour les ſouches d'une planche.

Il faut porter son choix sur les sarmens les plus longs & les plus gros. On les coupe, on les lie les uns avec les autres jusqu'à ce qu'ils atteignent la longueur du sillon. Je suppose qu'on compte dans la planche cent souches; on plante un échalas à un bout de la vigne, & vis-à-vis la plante un second échalas près de la vingtième tige, & dans la même ligne le même ordre est observé dans la disposition des autres. En rangeant les jets de cette manière, ils offrent la forme d'un espalier; le fruit jouit avec le même avantage des effets heureux de l'air & du soleil.

Un objet digne de l'agriculteur, c'est le choix des échalas. Il doit préférer le bois le plus ferme & le plus

dur, le meilleur échalas eſt tiré du tronc de chêne. Qu'on n'héſite pas à proſcrire l'aubier, dont les couches ligneuſes ſont peu épaiſſes, peu ſerrées, ſa durée n'eſt pas longue; le bois du châtaignier eſt bien convenable à cet effet; ſes pores ſont ſerrés. Le bois de frêne eſt dur, & par-là propre pour des échalas.

Il faut proſcrire le ſaule, le peuplier qui ſont poreux, humides, ſe pourriſſent dans la terre.

Rien de plus néceſſaire pour la conſervation des échalas, que de les dépouiller de l'écorce. On ne doit pas oublier de mettre ſes deux extrémités au feu, & de brûler la partie extérieure, juſqu'à ce qu'elle ſoit noircie. Il eſt inſtant d'enlever l'é-

cores, parce qu'elle contribue à les faire pourrir, & à favoriser l'entrée des insectes; sans cette précaution, ils s'introduisent, fixent leur séjour entre l'aubier & l'écorce; les parties solides du bois sont trop dures pour leur permettre d'y pénétrer.

Il est de la plus grande importance de rendre le bout des échalas aigu; ils sont plus aisément enfouis dans la terre, & moins exposés à s'émousser. Pour faire le trou, on se sert d'une barre de fer longue de quatre à cinq pieds, d'un pouce de diamètre, & dont l'extrémité inférieure soit pointue; elle rend cette opération plus facile; la terre cède à ses efforts, & l'échalas à la direction desirée.

Si l'on plante à force de bras, ce travail devient très-dispendieux, & de grands inconvéniens en sont la suite. Il arrive que le trou n'a pas la profondeur nécessaire; des molécules tassées de pierre ne permettent point de pénétrer dans la terre; le trou n'a pas la direction qu'il devroit avoir, il se casse beaucoup d'échalas. Du moment qu'ils sont placés, il faut avoir l'attention de cultiver le terrain circonvoisin: on en sent la raison.

L'intérêt du propriétaire l'invite à enlever les échalas après que le fruit est cueilli. Restant moins de temps enfouis, ils sont d'une plus grande durée, & ne deviennent pas la proie des voleurs.

Du temps propre à attacher les Echalas.

La méthode de lier le rameau à l'échalas, varie beaucoup. Ici on l'aſſujettit après que la vigne a reçu un premier labour ; là, le 20 Germinal, ailleurs, lorſque le raiſin commence à fleurir. La bonne Fermière, qui, comme nous l'avons déjà dit, ne compte ni les ſoins, ni les avances quand ſon intérêt particulier les commande, n'a point encore perdu de vue cet article eſſentiel d'économie.

Attacher les ſarmens à l'échalas après que la vigne a été fillonnée, c'eſt nuire à ſes intérêts ; les jets courent de grands dangers : les bœufs, la charrue les maltraitent ; il arrive

que des vents les agitent avec violence.

Attendre de faire cette opération quand elle fleurit, c'eſt tomber d'un abîme dans un plus grand. Alors le moindre mouvement donné à la ſouche fait tomber la fleur, le doux eſpoir du propriétaire s'évanouit.

De quelle utilité ne devient pas ce travail, ſi l'on profite du temps le plus favorable pour le faire. Ce moment heureux, la bonne Fermière le voit pour les jets, avant de donner le premier labour à la vigne.

On néglige encore d'aſſujettir à la ſouche le bois nouveau que la ſouche a produit, & qu'on laiſſe pour donner du fruit l'année ſuivante, il devient la

victime de la fureur des vents ; les rameaux doivent être liés lorſque la vigne a ceſſé de fleurir. Haſarder cette opération plutôt, c'eſt expoſer le brin trop tendre à être décolté.

Une autre mauvaiſe habitude à proſcrire, c'eſt que tous les rameaux de la tige ſont attachés à un même échalas. En pliant les ceps éloignés de l'échalas, on en caſſe beaucoup. Ce n'eſt pas tout, les ſarmens forment un buiſſon qui prive les grappes des effets heureux du ſoleil ; ils ſont entaſſés les uns ſur les autres. Le fruit ne parvient pas à ſon point de perfection.

Le remède à tous ces maux eſt bien ſimple, il ne faut jamais aſſujettir à un échalas tous les ceps de la plante ;

on les ſépare, & les quatre brins qu'on lui laiſſe, deux de ces courſons ſont liés à un échalas, & les deux autres à un autre. On peut réunir à ces deux brins, deux autres brins d'une ſouche voiſine. Par-là on économiſe la dépenſe d'un double échalas; le ſoleil frappe mieux le fruit, les douces influences de l'air lui ſont plus favorables.

L'oſier eſt très-propre pour attacher le cep à l'échalas; il en eſt dont la groſſeur, ou la roideur l'incommode. Pourquoi ne cherche-t-on pas les plus minces & les plus ſouples?

Des façons à donner à la Vigne.

C'eſt aux labours en partie qu'on doit le ſuccès des récoltes, la bonne

Fermière ne les économise point pour la plante dont il s'agit, après l'avoir fait tailler avant l'hiver ou dans le cours de Pluviôse, le vigneron donne en Ventôse, avec la houe, la première façon, à cette époque la séve travaille & monte dans le cep.

Dès que ce premier labour est donné, on pique les échalas, & vers le mois de Floréal, la vigne jette des bourgeons nombreux, on enlève ceux qui sont inutiles; les feuilles alors poussent avec abondance, & sont destinées à défendre bientôt la fleur & le fruit.

Avant l'apparition de la fleur, vers la fin du même mois, on donne le binage, second labour qui n'est qu'un véritable sarclage, & on lie la vigne

à l'échalas avec des brins d'osier : on la rogne, pour en retrancher les feuilles inutiles, & sur-tout les vrilles.

Quand les pétales de la fleur sont tombées, le germe qui leur est inférieur grossit, on dit que le fruit se noue ; on tierce alors la vigne, c'est-à-dire, qu'on lui donne le troisième labour, le raisin mûrit, & dans le cours de Vendémiaire on en fait la cueillette.

Le grand art du Vigneron consiste donc à savoir planter, tailler, labourer, fumer, biner, farcler, tiercer, ébourgeonner & rogner convenablement & à propos sa vigne.

Mais cet arbrisseau exige encore d'autres soins particuliers, pour le garantir des maladies qui l'attaquent,

des oiseaux & des insectes qui le dévorent; il faut en convenir, malgré tous les efforts de la surveillance éclairée, il arrive quelquefois que la grêle, la gelée, la pluie détruisent en un instant l'espérance du cultivateur, & le plongent dans la plus affreuse misère.

Il y a dans le vignoble de la bonne Fermière, un fléau dont elle est parvenue à affoiblir considérablement les effets, c'est une espèce de petit scarabée qui roule les feuilles de la vigne, s'y enfonce, & y dépose ses œufs qui produisent de petits vers; le seul moyen qui lui ait réussi, c'est de cueillir toutes les feuilles roulées, & de les jeter au feu.

Mais il existe encore d'autres vi-

ſectes qui font un grand tort à la vigne ; *Rohergeot* les a décrit d'une manière ſatisfaiſante, & le procédé ingénieux qu'il a imaginé pour les détruire, a parfaitement reuſſi à la bonne Formiète ; il conſiſte à faire des feux à l'entrée de la nuit, à les multiplier aſſez pour que la deſtruction ſoit complette, à les placer dans des lieux élevés, & à la diſtance convenable, pour que le papillon s'y porte auſſitôt, & s'y brûle.

Quel eſt la propriétaire qui ſeroit arrêté par la conſidération de la dépenſe de quelques fagots de bois, de quelques tas de chaume, ou de tout autre combuſtible, qu'il eſt aiſé de ſe procurer à la campagne ? La durée des feux ſeroit ſuffiſante d'une heure cha-

que nuit ; il n'eſt pas même néceſſaire qu'ils ſoient conſidérables, ſi on a la précaution de les faire dans des lieux élevés, vingt feux, dans chaque village, placés avec intelligence, & changés d'emplacement, peuvent ſuffire ; il faut que ces feux ſoient conſtruits de manière à ne pas cauſer dans l'air des tourbillons, qui empêcheroient l'approche du papillon, & il faut auſſi que l'époque où ils doivent être faits, ſoit déſignée par une perſonne intelligente, afin de ne pas anticiper l'opération ; on perdroit ſans cela le moment convenable. On pourroit même, lorſqu'il règne un vent égal & continu, placer les feux d'un ſeul côté, parce que le papillon y ſera entraîné. Si on le voit dans certaines ſaiſons, affecter un

canton plutôt qu'un autre, c'eſt que le papillon, l'année précédente, y a été porté par le vent. C'eſt ainſi qu'il eſt jeté ſucceſſivement dans les vignobles où on ne le connoiſſoit pas.

L'avantage qu'on retireroit de ces feux, ſeroit plus grand qu'on ne l'imagine, un grand nombre d'autres phalenes qui ſe portent ſur les arbres & les fruits, ſeroient enveloppées dans la même deſtruction par cette opération.

ARTICLE X.

De la Vendange.

SI la vendange eſt pour tous les peuples qui cultivent la vigne, un temps de plaiſir & d'amuſement, les Français, ſur-tout, ont ſujet de ſe réjouir au moment de recueillir une des plus importantes productions de la terre, & une des principales ſources de leurs richeſſes.

Le jour fixé pour la vendange ne doit pas être indifférent, preſque la plus ou moins longue durée de la fermentation de la cuve en dépend ; il faut donc autant qu'il eſt poſſible choiſir un beau jour pour vendanger, & n'entrer dans la vigne que quand la

rosée & les brouillards sont dissipés, ou que le raisin qui auroit pu être mouillé par la pluie les jours précédens, ait eu le temps d'être séché par le soleil.

Une méthode facile, simple & éprouvée avec succès, pour obtenir le meilleur vin des raisins de toute espèce, relativement à leurs qualités, à la différence des pays, des terrains, de la température des saisons, &c. consiste en quatre articles principaux; savoir, *la préparation de la cuve*, *la cueillette du raisin*, *l'encuvage* & le *décuvage*.

De la préparation de la Cuve.

A dix pouces du bord supérieur de la cuve, & intérieurement il faut fixer des espèces de consoles ou tasseaux

cloués aux donelles de la cuve, ces taſſeaux doivent avoir trois pouces quarrés de ſurface, ſur un pied & demi de longueur; il faut les diſtribuer de trois pieds en trois pieds dans une cuve de cinquante charges ou cent quintaux; & plus près les uns des autres dans une cuve moins grande; il ſuffit d'en placer trois d'un côté, & trois de l'autre côté en face des premiers.

On doit placer ſur ces taſſeaux des chevrons, au nombre de trois, & diſpoſer ſur leurs travers des planches de meſure, pour faire un plancher dans la cuve à dix pouces de ſon bord ſupérieur, ce qui formera un ſecond fond ou fond ſupérieur, les planches de ce plancher ni ſeront point arrêtées ni dreſſées à la varlope, afin que la li-

queur de la vendange ne puiſſe pas, en les enfant, gêner la manœuvre qui exige qu'une de ces planches, qui eſt celle du milieu, ſoit ſouvent levée; il ſera à propos, pour prévenir l'embarras, de numéroter toutes les planches.

Il faudra auſſi placer des anſes à la planche du milieu, qui ſera la plus longue, & on les formera en faiſant des trous à quatre ou cinq pouces de ces extrémités, & dans ſon travers ou largeur, & en paſſant dans les trous de fortes cordes nouées par-deſſus. Le tout ainſi diſpoſé, la cuve bien exactement nettoyée & réparée, on pourra faire travailler à la vendange.

De la Cueillette du Raisin.

Il ne faut cueillir les raisins que lors de leur parfaite maturité. Considérée suivant les lieux, les climats, la qualité des plantes, la diversité des terrains bas ou élevés, en plaine ou en pente, secs ou humides, argilleux ou sablonneux & pierreux, & la différence de la température des années; toutes ces circonstances difficiles à déterminer.

Quels avantages ne s'offre-t-il pas au propriétaire qui vendange à différentes reprises, & coupe les raisins à mesure qu'ils parviennent à leur maturité, alors toutes les parties du fluide acquièrent au même instant le mouvement fermentatif; le mélange du

du fruit vert pourri avec le mûr, ne donne pas des résultats heureux.

Une routine affreuse est le partage de la plupart des propriétaires ; ils ne prennent aucune précaution pour séparer le raisin de la plante, ils ne voient pas le tort qu'ils souffrent d'un mauvais instrument dont se servent la plupart des vendangeurs ; il tranche au lieu de couper ; le fruit qu'ils tiennent à la main, & le fruit lié au rameau sont ébranlés ; qu'arrive-t-il, les grains mûrs, les plus propres pour le vin tombent, le vendangeur néglige souvent de les cueillir : voilà une perte considérable.

On peut cependant établir comme une règle générale, qu'il est temps de vendanger lorsque l'on s'apperçoit

que les raisins, même blancs, & les plus délicats, menacent de tourner à la pourriture ce qui doit être évité soigneusement, au point qu'il vaudroit mieux ne pas attendre la parfaite maturité, même de la plus grande partie des raisins; parce que, quoique encore un peu verds, ils peuvent donner du vin passable, en observant les précautions & les moyens qui seront indiqués ci-après, au lieu que les raisins pourris ne sauroient jamais faire qu'un vin sans force, ni corps, & très-disposé à se corrompre.

De l'Encuvage.

Avant l'arrivée d'aucune voiture de vendanges, il faudra avoir attention de placer sur la cuve préparée, comme

il a été dit, un égrappoir propre & bien conditionné, ſur lequel on vuidera la vendange, & en l'agitant & égrappant avec des inſtrumens appropriés à cette opération, comme rateaux, &c., les grains de raiſins ſont reçus ſur le ſecond fond ou fond ſupérieur de la cuve.

On peut égrapper de pluſieurs manières, dans un cuvot, dans des bennes, ſur la table du preſſoir, &c. Mais celle qui eſt indiquée ici pour être faite par le moyen d'un égrappoir placé ſur la cuve, eſt la meilleure & la plus expéditive; cependant il eſt poſſible encore de ſe paſſer d'un égrappoir, en jettant tout ſimplement la vendange ſur le ſecond fond ou fond ſupérieur, ſur lequel l'égrappement

peut s'exécuter avec facilité, principalement dans les cuves un peu grandes ; la ſeule précaution à prendre dans ce cas, eſt de former ce ſecond fond en planches un peu plus épaiſſes ou plus fortes, & ſur-tout les chevrons : on ne doit en uſer cependant que ſuivant les circonſtances ; c'eſt-à-dire, qu'il ne faut point égrapper du tout, ſi les raiſins ont atteint une parfaite maturité, & qu'il n'eſt à propos d'égrapper plus ou moins, que ſelon que les raiſins ſont plus ou moins mûrs, & jamais en entier, à moins que la vendange ne fût très-verte & âpre ; hors ce cas, il eſt avantageux de laiſſer de la grappe, parce qu'elle fortifie & affermit les vins, en les rendant moins délicats ou plus durs ;

elle les préſerve de nombre d'accidens, & contribue beaucoup à leur conſervation, en leur donnant plus de corps & de fermeté.

Si l'on vouloit avoir des vins plutôt prêts à être bus, on pourroit néanmoins égrapper, mais ſeulement en partie, ſuivant les circonſtances, pour ne pas trop énerver les vins.

Quand on a mis trois ou quatre beunes de vendange ſur le ſecond fond ou fond ſupérieur de la cuve, ſoit qu'on ait tout égrappé, ou ſeulement une partie, & même point du tout, on fait monter un homme ſur le ſecond fond pour fouler & trépigner les raiſins, juſqu'à ce que tous les grains ſoient ouverts, entièrement écraſés, & que la vendange ne ſonne plus

sore, au lieu de placer les planches sur la cuve, les laisser immédiatement sur la vendange, & mettre ensuite sur la cuve une grande & forte couverture de laine.

Il est essentiel, au reste, que l'on tâche d'achever le foulage & le remplissage dans le même jour; le vin ne se fait jamais mieux, que lorqu'il est mené promptement.

Cette méthode est suffisante dans les cantons qui produisent d'excellens vins, & quand les raisins sont bien mûrs, bien secs, & que la vendange se fait par un temps serein & chaud; mais dans les pays où les vins sont de médiocre qualité, & dans les cas de verdeur du raisin, ou d'humidité & de froid, il est nécessaire pour remédier

à ces défauts, lorsque la cuve est remplie seulement au quart, de prendre du moût & du marc, à raison d'un dixième ou à peu près, de le faire bouillir dans des chaudières pendant dix minutes, & de jetter cette vendange bouillante dans la cuve ; ensuite d'agiter avec des perches pour que le mélange soit exact & pénètre d'une chaleur uniforme ; ce que l'on doit répéter quand la cuve est à moitié pleine, lorsqu'elle l'est aux trois quarts, & pour la quatrième fois, quand on achève de la remplir. Cette opération ne peut que produire de très-bons effets, même sur les meilleurs vins, en leur donnant plus de qualité.

Si les raisins sont plus verds que mûrs, à l'époque d'en faire la cueil-

lette, ſi la ſaiſon a été pluvieuſe, & que la vendange ſe faſſe dans un temps froid ou humide, on ajoutera du ſucre ou de la caſſonnade, & voici comment on procède à cette opération.

On prend une benne de vendange que l'on remplit de moût, ſans grappe ni grain, la liqueur devant être bien nette. On mêle à froid quatre livres de ſucre, ou un peu plus de caſſonnade; ce mélange ſe fait à la main; & on diſtribue quatre, ſix ou huit bennes ſucrées, ſuivant la grandeur de la cuve, à proportion qu'elle ſe remplit; on peut en mettre juſqu'à une benne par muid, ou ſix charges. Si l'on veut rendre les vins de la plus baſſe qualité, même ceux des hautins auſſi bons, même meilleurs

que les vins ordinaires, & beaucoup moins ſujets à ſe tourner ou pouſſer, il n'y a qu'à introduire dans la cuve, à meſure qu'elle ſe remplit, une pinte de bonne eau-de-vie par pièce de deux cent cinquante bouteilles.

C'eſt aux propriétaires ou vignerons à pratiquer en tout ou en partie, ceux des moyens qu'ils croiront les plus convenables, ſoit pour faire des eſſais, ſoit pour remédier aux différens défauts de leurs vins, & les bonifier; la bonne Fermière les prévient que ces moyens méritent d'autant plus de confiance, qu'aucun ne préſente rien d'équivoque, ni qui puiſſe nuire à la qualité des vins, non plus qu'à la ſanté.

Lorſque ce qui vient d'être détaillé

aura été soigneusement exécuté, en tout ou en partie, suivant les circonstances, & que la cuve aura été exactement couverte, il ne faudra plus y toucher en aucune manière, dans la crainte de troubler les opérations de la nature ; on attendra paisiblement le temps du décuvage.

Du Décuvage.

Le vrai temps de tirer le vin de la cuve, est celui où la vendange, après avoir bouilli & monté au plus haut point de fermentation, commence à baisser ou à s'affaisser, ce qui est essentiel d'observer & de suivre avec beaucoup d'attention, pour saisir le moment de tirer le vin, soit de jour, soit de nuit.

La masse de raisins qui forme la cuvée, après s'être élevée au plus haut point de fermentation, reste quelque temps comme immobile; dans cet état il ne faut pas y toucher, ce n'est que lorsqu'elle commence à baisser qu'il convient de tirer le vin, ce qui arrive plutôt ou plus tard, suivant le degré de maturité des raisins, de la température, & du plus ou moins de soins qu'on a donnés à la manipulation & à la promptitude avec laquelle on a mené le vin; on doit aussi faire attention à la couleur plus ou moins claire ou foncée que l'on desire au vin; cependant quand il l'auroit acquise, on ne doit pas le tirer avant que l'ébullition ne soit parvenue à son comble, & que le marc ou vendange n'ait commencé à baisser, parce qu'alors

qu'alors la fermentation ne ſeroit pas complette, ce qui nuiroit à la conſervation du vin, & même à ſa qualité.

Avant de tirer le vin de la cuve, on aura eu ſoin de préparer le nombre de tonneaux néceſſaires, & dans le meilleur état, ſans aucune odeur. A meſure que l'on tirera le vin de la cuve, on le mettra dans les tonneaux, en obſervant de les remplir de manière que l'on puiſſe encore y mettre une partie convenable du vin de preſſurage, qui ne doit point être ſéparé de celui de la cuve, mais mêlé exactement par proportion.

Quand les tonneaux ſeront remplis, on couvrira leur embouchure avec des feuilles de vignes & des tuileaux, ou mieux encore avec la machine dépura-

toire en fer-blanc, fort uſitée à Metz. Si les vins ont été bien façonnés & décuvés, ils ne doivent point geſter ni bouillir dans les tonneaux, ou du moins très-peu, à cauſe du vin de preſſurage.

On remplira, on ouillera les tonneaux au moins une fois, juſqu'à ce que le vin ſoit froid; on les abandonnera alors, & on continuera néanmoins de les remplir ou ouiller tous les huit jours au moins dans le premier mois, tous les quinze jours dans le ſecond, & enſuite tous les mois, mais plus ſouvent que moins.

Outre ſa propriété fermenteſcible, le raiſin eſt au nombre des meilleurs fruits comeſtibles. Il eſt d'un excellent goût, & plus ſuccré dans les pays mé-

ridionaux, que dans les pays ſeptentrionaux, celui qu'on deſtine à la table croît ſur des treilles ou des eſpaliers, au lieu d'échalas; comme ſes rameaux s'étendent beaucoup, on en forme des réduits impénétrables au ſoleil. On en compte pluſieurs variétés, le muſcat, le chaſſelas, &c., &c., &c.

Les propriétaires de vignobles, forcés d'arracher la vigne lorſqu'elle eſt devenue trop vieille, trouveroient un plus grand avantage, au lieu de laiſſer repoſer la terre pendant quelques années avant de l'enſemencer en grains, ou de la replanter en vignes, de faire des prairies artificielles, leurs terres, leurs beſtiaux, en vaudroient infiniment mieux; qui ſait même, ſi quel-

ques-uns, après avoir eſſayé cette culture, ne ſeront pas tentés, vu le produit, d'arracher les parties de vignes les plus mal expoſées, c'eſt le vœu que devroient former tous les bons eſprits.

ARTICLE XI.

Des Bois.

Quand le ſol eſt diſpoſé en pente rapide, on doit le planter en bois; il ſeroit imprudent d'y hazarder aucune autre culture, parce que les pluies entraîneroient ſucceſſivement la couche végétale, & laiſſeroient à nud le tuf.

L'influence des bois ſur le climat, ſur la fécondité d'un pays & le bonheur de ſes habitans eſt ſi grande, qu'on ne peut rien propoſer pour un canton qui en manque, que de rechercher & de trouver les moyens d'y en faire croître par-tout.

Le beſoin, la rareté & la cherté du

combuſtible ne ſont plus maintenant une queſtion; nous croyons inutile de répéter ce qui a été dit, que la conſommation du bois en France eſt plus conſidérable que la reproduction, que les forêts ſe détériorent de jour en jour, & qu'à cet égard le déſordre eſt arrivé à ſon comble.

Les endroits plantés d'arbres propres à la conſtruction des édifices, à la charpente, à la menuiſerie, au charronage ou chauffage, ſont déſignés ordinairement ſous le nom générique de bois, & il ne ſera queſtion ici que de quelques vues générales ſur les ſemis & plantations.

Les bois conſervent le nom de taillis juſqu'à quarante ans; quand ils ſont plus âgés, on les appele haut taillis

ou quart de futaie; depuis quarante ans juſqu'à ſoixante, on les nomme demi-futaie, depuis ſoixante juſques à cent vingt jeune futaie, & au-deſſus haute futaie.

Tout ſol dans lequel l'arbre peut facilement plonger & étendre ſes racines, eſt bon pour les forêts; il eſt même prouvé que l'argile & la craie deviennent à la longue propre au ſemis des forêts; mais s'ils ſont mélangés avec du ſable, des graviers, la réuſſite eſt décidée, les ſables mêmes, pourvu qu'ils aient du fonds, ſont ſuſceptibles d'être couverts par les bois, ils conviennent aux pins, aux hêtres, aux chataigniers; les frênes au contraire, les aunes, la famille nombreuſe des peu-

pliers & des ſaules exigent des ſemis frais.

La bonne Fermière avoit examiné avant de laiſſer mettre la pioche, quelle eſpèce d'arbres réuſſiſſoit le mieux dans ſon canton, & dont le débit eſt le plus facile & le plus lucratif, ſans néanmoins renoncer au plaiſir de naturaliſer différentes eſpèces de bois, parce que l'exemple donne des leçons inſtructives lorſque le ſuccès le courone.

Des Semis & Plantations.

Quoiqu'on jouiſſe plutôt par les plantations que par les ſemis, la bonne Fermière peu affectée du préſent, ne veut jamais voir que l'avenir; elle ne balance point de donner la préférence au dernier; indépendamment de

toutes les conſidérations de dépenſes & de ſoins, jamais le pied auquel on a coupé le pivot en le tirant de terre ou en le replantant, ne formera un tronc auſſi droit & auſſi impoſant que celui provenu de ſemis.

Il y avoit des endroits qu'on avoit cru peu propre à être plantés en bois, & dont le ſol étoit en friche. Elle ne voulut point le laiſſer dans cet état, & crut qu'on pouvoit le deſtiner à une petite forêt, d'autant mieux qu'éloigné des habitations, la culture en devenoit trop diſpendieuſe; elle le fit défoncer à bras d'hommes, & au moyen d'une charrue à verſoir, circonſcrire par un large & profond foſſé, la terre du foſſé jettée en dedans ſervit à augmenter l'élévation des bords intérieurs de ce

fossé, & comme elle pouvoit facilement se procurer des ronces d'aubépine blanche, elle les fit placer de distance en distance dans le talus de la terre à un pied de l'un & de l'autre, ce qui forma dès la troisième année une bonne cloture contre les troupeaux, qui sont la perte des semis.

La marche de la nature prescrit de semer aussitôt après la chûte du fruit, il ne tombe de l'arbre que parce qu'il n'a plus besoin de son secours pour être en état de se reproduire.

Il faut défendre les jeunes plants de la trop grande ardeur du soleil & des coups de vents; à mesure que le chêne, le châtaignier prennent de la force semblable à l'ingrat, il fera périr celui qui l'a protégé dans son enfance; mais

il ne faut pas attendre cette époque, il vaut mieux couper le bouleau dès que le brin n'aura plus beſoin de ſon ſecours.

Pour favoriſer la proſpérité du ſemis, il faut multiplier de forts & profonds labours pendant la première année, & encore mieux pendant la ſeconde; dès qu'on s'apperçoit que les herbes gagnent il faut ſerfouir avec une pioche, & continuer cette operation juſqu'à ce que les branches du jeune plant, faſſent aſſez d'ombre pour étouffer les mauvaiſes herbes.

On laiſſe pendant la première année pouſſer tout ce qui ſort de terre, après que les feuilles ſont tombées & quand il fait humide; on enlève le plus grand nombre des plans ſurnu-

méraires, ayant ſoin de ménager leur pivot, leurs racines, & de les tranſporter dans des dépots ou pépinières, afin de s'en ſervir au beſoin pendant les années ſuivantes, pour regarnir avant l'hiver les places ou la graine n'a pas germé.

On eſſayeroit en vain de repeupler par de nouvelles plantations les forêts dégradées, & lorſque les racines ſe ſont emparées de tout le terrain, il eſt plus facile de repeupler les bords des clavières du côté où le bois exiſte.

Si dans l'intérieur de la forêt il ſe trouve des arbres vieux décrépits, qui occupent une place inutile & qui ne gagnent plus à reſter ſur pied, c'eſt le cas de les abattre afin de faire proſpérer leurs voiſins; rarement ces arbres

trop vieux repouſſent par le pied ; on peut encore couper quelques arbres par-ci par-là, afin que repouſſant du pied ils donnent du bois de ſouche. En épaiſſiſſant la forêt, les troncs des arbres incendiés doivent être coupés à fleur de terre, & ils donnent par la ſuite du beau bois de ſouche.

On ſait que l'arbre réſervé dans la coupe des bois taillis, & choiſi pour le laiſſer croître en futaie, eſt connu ſous le nom de *baliveau*, il doit être de chêne, de hêtre ou de châtaignier, & provenir de ſemence ou de ſouche.

On en diſtingue de trois ſortes ; ceux d'âge ou venus de ſemence en même temps que le taillis, les baliveaux modernes qui ont deux à trois fois l'âge du taillis, enfin, les bali-

veaux anciens, c'eſt-à-dire, qui ont cent ans dans un taillis de vingt-cinq; on les choiſit dans les plus beaux de la forêt.

Cauſes du dépériſſement des bois.

Toutes les connoiſſances que poſsède la bonne Fermière ſur la ſcience des bois, ſont le fruit de ſes propres obſervations & de la lecture des Ouvrages de *Varenne de Fenille*; elle eſt étonnée de ce que tous ces moyens deſtructeurs qui ſe multiplient de jour en jour, employés journellement dans ces grandes propriétés nationales, n'aient pas encore transformé toutes nos forêts en véritables landes.

Les bois ſont exploités en France de deux manières différentes, en futaie

& en taillis, la plupart des cauſes de dépériſſement & les moyens d'y remédier ſont les mêmes dans les deux parties; il convient ſur-tout dans le moment actuel d'en expoſer le précis, que *Baillon* a conſigné dans un Mémoire qui a remporté le prix de la Société d'agriculture de Paris, en 1790.

Les glands, les faines & les autres ſemences que la nature répand chaque année dans l'herbe des forêts pour renouveller les eſpèces, ſont mangés par des troupeaux de porcs qu'on y conduit chaque année à cet effet. Ces animaux n'ayant dans les bois que cette ſeule nourriture, ſont forcés de la rechercher avec la plus grande avidité, ils retournent & détruiſent le gazon qui

devoit-être le berceau des végétaux dont ils anéantiſſent l'eſpérance.

Mais ce dommage n'eſt pas le ſeul que ces animaux cauſent. Si quelques ſemences échappées l'année précédente à leurs recherches ont germé ſous l'herbe, les porcs arrachent & détruiſent par leurs fouilles le jeune plant qui tient encore peu à la terre; ceux qui n'ont pas été déracinés par ces fouilles, périſſent ſous la dent des vaches & des chêvres qui errent dans tous les bois.

Ainſi, de la quantité innombrable d'arbres que la nature ſeme chaque année, aucun, pour ainſi dire, ne peut germer ni croître; cependant les arbres provenus de ſemences ſont les ſeuls qui acquièrent la hauteur & la groſſeur qu'on admire, s'ils ſont rares dans

nos forêts, ils le ſeront plus encore par la ſuite ſi le même abandon des bois continue.

Preſque tous ceux qui forment des futaies, ſont crûs ſur des ſouches ou ſur des racines à fleur de terre; ils pouſſent vigoureuſement pendant quinze ou vingt ans, parce que l'étendue des racines ſur leſquelles ils ſont implantés leur donne beaucoup de ſubſtance; mais ces racines vieilliſſant, lorſque l'arbre eſt encore jeune elles ſe gâtent, l'arbre qui n'a point de pivot ſe trouvant privé de racines ſur leſquelles il eſt né, & ne tirant plus ſa nourriture que des latérales & ſecondaires, qui ſouvent ſont diſproportionnées à ſon étendue, il ceſſe de profiter, ſon écorce n'étant plus abreuvée d'une quantité

ſuffiſante de ſéve, s'endurcît & ſe reſſere, ſes couloirs s'oblitèrent; l'arbre languit & ne donne plus que des pouſſes foibles.

Une autre cauſe hâte le dépériſſement des arbres; la plupart des ſouches & des racines ſur leſquelles ils ſont crûs ſe pourriſſent, leur pied ſe gâte & ils ceſſent de croître, parce que leur ſéve s'épanche au-dehors.

La futaie n'acquérant pas la groſſeur & la hauteur qu'elle devroit avoir, il en réſulte une perte conſidérable pour le propriétaire. Cette perte s'accroît encore beaucoup par la mauvaiſe qualité de tous ceux de ces arbres, dont les pieds ſont viciés.

La ſéve fait tous les ans des éruptions, par les racines étendues à fleur

de terre ; les bourgeons qui en naiſſent devroient remplacer, un jour, les pieds endommagés par la pourriture, qui meurent après la coupe de la futaie ; mais ils ſont mangés par les vaches, qui par-tout ſont conduites dans ces endroits ; ainſi, cette expérience précieuſe eſt toujours détruite en naiſſant.

Lorſque l'on coupe ces futaies, il eſt d'uſage preſque par-tout d'abattre tous les vieux arbres, ce moyen deſtructeur prive ſes parties de la reſſource inapréciable des ſemences, pour le repeuplement. Les baliveaux qu'on laiſſe toujours très-petits, étant crûs ſous le feuillage des autres ſont plus ſenſibles aux impreſſions de l'air, parce qu'ils en avoient été garantis par les arbres qui les abritoient ; leur écorce

moins épaiſſe & plus lâche, eſt plus pénétrable ; en ſe contractant, elle reſſere les fibres intérieures ; les gelées tardives & les vents endommagent leurs bourgeons naiſſans, ils languiſſent pendant long-temps, ſouvent la cime meurt & très-peu acquièrent la vigueur néceſſaire pour parvenir à la hauteur à laquelle leur eſpèce doit atteindre.

L'abbatis des bois ſe commencant toujours tard & dans le fort de l'hiver, ſouvent il n'eſt pas achevé, lorſque la ſéve commence à reprendre du mouvement ; il en réſulte une perte intéreſſante pour la pouſſe ſuivante.

Auſſitôt que la futaie eſt abattue, la ſéve déjà miſe en mouvement par la chaleur de la terre, étant privée de

tous les couloirs par leſquels elle montoit juſqu'au haut des branches, elle éprouve une évaporation momentanée par les tailles que le hâle ne tarde pas à deſſécher & reſſerrer; arrêtée par ce moyen, elle fait éruption autour de ces tailles, & par les racines qui ſont ſous l'herbe, des bourgeons vigoureux ſortent de tous côtés & préſentent l'eſpérance d'un riche taillis; mais cette eſpérance eſt bientôt anéantie.

Les bois reſtés giſſans dans toute l'étendue de la futaie gênent cette première pouſſe, la font jaunir & périr; dans beaucoup d'endroits, les ouvriers qui les dépêcent, caſſent & briſent avec les pieds & les bois qu'ils travaillent, les bourgeons naiſſans qui

ſont très-fragiles, tant qu'ils ſont herbacés; les bois raccourcis jettés çà & là cauſent le même dommage; il ſe continue en mettant ces bois en piles; les jeunes pouſſes qui ſe trouvent ſous ces piles, & ſous celes des menus bois des branchages, périſſent ainſi que les ſouches. Les atteliers des charpentiers & ſcieurs, qui débitent les groſſes pièces en font encore périr davantage, parce qu'ils changent de place à chaque pièce & qu'ils portent enſuite le bois débité dans des chantiers qu'ils forment, & ſous leſquels le bois ne peut recroître.

Les charbonniers qui traînent les branches à leurs atteliers, & charient celles qui ſont plus éloignées, briſent un nombre de bourgeons, d'autant

plus grand, que leur travail dure pendant toute l'année ; leurs charbonnières, les emplacemens par le charbon éteint, & l'extraction des terres & des gazons pour l'éteindre, rendent vagues des places considérables, qu'ils ne repiquent jamais, parce qu'ils s'affranchissent de cette dépense, en s'entendant avec ceux qui sont chargés d'y veiller.

Enfin, les voitures sans nombre, qui pendant toute la même année & souvent pendant la seconde, quelquefois pendant la troisième, parcourent sans cesse ces taillis naissans pour charrier les fagots, les bois de quartiers & ceux de charpente, achevent de briser, d'écraser & de détruire la majeure partie des bourgeons qui avoient échappé à tous les autres accidens.

Cette futaie renaiſſante, ainſi endommagée de tant de manières, ne peut donner à l'avenir, que très-peu de bois; toutes les ſouches que le froiſſement a dépouillées de tous leurs bourgeons naiſſans, meurent, ainſi que l'expérience journalière le prouve; ce qui augmente le nombre des places vagues, formées par le long ſéjour des piles & des chantiers dans les bois, ainſi que par les charbonnières; les ſouches qui n'ont été dépouillées qu'en partie, donnent beaucoup moins de brins que ſi elles avoient conſervé tous ceux qui étoient recrûs autour des tailles.

A la quatrième ou cinquième année, ce jeune taillis recevant par ſon feuillage très-épais, une nourriture d'autant

tant plus abondante, que ſon ombrage conſerve à la terre la fraîcheur néceſſaire pour l'activité de la végétation, fait éclore de nouveaux bourgeons de ſes racines ſuperficielles, ainſi que des ſouches. Ces bourgeons pourroient compenſer une partie des pertes qui viennent d'être détaillées : mais ils ſont détruits dès leur naiſſance, par des troupeaux de vaches qu'on ſe permet d'y entretenir, depuis cet âge juſqu'à la coupe; ainſi quelques efforts que la nature faſſe en faveur des propriétaires, ils ſont toujours rendus impuiſſans par la mauvaiſe adminiſtration, d'autres dommages ſe ſuccèdent chaque année depuis cet âge.

Des délinquants coupent continuellement dans ces jeunes bois, les brins

de coudriers, de chêne & des autres eſpèces flexibles ; ils les vendent aux habitans des campagnes pour lier leurs haies ; aux couvreurs en chaume pour leur état, & aux vanniers pour faire les panniers de marée & d'autres ouvrages.

Ils volent de même les plus beaux brins des bois de huit à dix ans, dont on fait les claies des parcs à moutons, & la perte de ces brins eſt inapréciable, puiſquils ſont la plus belle eſpérance du taillis.

Si les délinquans ſont trop ſurveillés dans certains bois, ils s'occupent des coupes pendant la nuit, & ſouvent le dommage eſt plus grand, attendu qu'ils coupent plus qu'ils ne peuvent emporter, afin de choiſir au tact, ce qui leur convient.

Les bourgeons qui recroiſſent à la place de ces brins coupés, ſont broutés chaque année par les vaches, conſéquemment la perte que la nature répareroit par des pouſſes nouvelles, eſt rendue irremédiable par les diſpoſitions mêmes des réglemens qui exiſtoient pour la conſervation des bois.

D'après ces détails, auxquels on pourroit en ajouter d'autres, il eſt inconteſtable que la mauvaiſe adminiſtration des forêts diminue autant la quantité des produits des bois, que leur qualité; & avec la licence qui règne aujourd'hui d'une manière effrayante pour l'avenir, pour peu qu'elle continue, la France ne tardera pas à en être entièrement dépourvue.

Moyens de remédier au dépériſſement des Forêts.

Les moyens les plus ſurs de remédier au dépériſſement des forêts, eſt de ſeconder toutes les opérations de la nature, au lieu de la contrarier.

Le repeuplement des bois conſiſte dans la grande quantité de glands, de faines & d'autres ſemences qui tombent des arbres, dans les années dont le printemps a été avantageux à cette production; ces ſemences étant éparſes de proche en proche dans toutes les parties de la forêt, y répandent une heureuſe abondance. Mais cette eſpérance de repeuplement eſt enlevée chaque année par des troupeaux de vaches & de porcs, qui détruiſent le recrû

des racines, ainſi que celui des ſemis faits par la nature; il faut donc leur en interdire l'entrée, & défendre aux particuliers d'en mettre ou d'en ſouffrir dans leurs bois dans aucun temps.

Les beſtiaux qu'on garde continuellement dans les bois, anéantiſſent les bourgeons qui chaque année s'élèvent des racines dans tous les bois, ſont un recrû infiniment précieux, ainſi que ceux des ſemis qui ont échappés aux recherches & à leurs fouilles.

Pour garantir à l'avenir les forêts & les bois des incurſions des vaches, il ſeroit néceſſaire d'obliger les propriétaires de faire encadrer leurs forêts de foſſés, & d'entretenir des barrières aux entrées néceſſaires, ſoit pour la voie publique, ſoit pour l'exploitation.

Ces foſſés réuniront un double avantage, il défendront les bois ſans aſſujettir à aucune ſurveillance, & ils empêcheront les racines de continuer de s'étendre.

Les partiſans du bénéfice de la glandée objecteront, ſans doute, que les jeunes arbres crûs de graines dans les grands taillis & les futaies, ne s'élèvent pas parce qu'ils en ſont empêchés par l'ombrage qui les prive des bienfaits de l'air & du ſoleil; mais c'eſt un acte de prévoyance de la part de la nature; ces jeunes arbres qui paroiſſent languir, ſont un plant de réſerve par lequel elle remplacera avec avantage tous les pieds qui doivent périr, ſoit de vétuſté, ſoit d'accident; elle employe au prolongement de leurs

racines la séve, qui dans les autres augmente les branchages, & lorsque le propriétaire aura exploité la futaie, ou le bois taillis, le jeune plant récépé près de terre déploiera toute sa force productive; ses pousses deviendront les plus belles du recrû, le nouveau taillis peuplé d'une infinité d'arbres de graines sera régénéré sans dépense, & ceux de ces arbres sains & vigoureux, qui à la coupe suivante seroient conservés comme baliveaux, acquerront la hauteur & la beauté assignées à leur espèce; les autres récépés comme le taillis formeront des souches nouvelles, qui donneront pendant long-temps un produit considérable.

Au lieu de faire abattre avec les futaies tous les vieux arbres, suivant

l'uſage deſtructeur adopté dans l'exploitation de cette partie, il ſeroit intéreſſant de conſerver par chaque arpent de futaie & de taillis, deux vieux arbres de chaque eſpèce, ſurtout de chêne, de hêtre & de charme, & de préférer les plus ſains & les plus élevés, ils donneront chaque année des ſemences dont le produit toujours croiſſant augmentera conſidérablement celui des coupes ſuivantes :

Il ſeroit facile de remédier aux dommages incalculables, cauſés à la première pouſſe qui ſuit la coupe des taillis & des futaies; 1°. par l'abattis trop tardif qui la prive d'une partie intéreſſante de la ſéve; 2°. par les froiſſemens journaliers de la part des ouvriers & des chevaux, ainſi que par les roues

des voitures dans le temps où les bourgeons n'étant qu'herbacés, ſont extrêmement caſſants; 3°. par le jet des bois maneuvrés & les piles multipliées ſous leſquelles ils ſont étouffés; 4°. par les autres cauſes qui détruiſent l'eſpérance du recrû.

On feroit beaucoup moins de dommage au taillis ſi on ne charrioit les gros arbres qui ſe voiturent entiers pour la charpente, que pendant l'hiver ſuivant, parce qu'à cette époque le recrû devenu ligneux, plie ſous les pieds & ſous les roues qui l'enfoncent ſans le briſer, dans l'épaiſſeur des herbes & des mouſſes, & dans la terre toujours molle dans les bois, ſi ce n'eſt dans les inſtans de gelées; la quantité de brins que ces voitures gâteroient, ne ſeroit pas la

dixième partie des bourgeons qu'elles écraſent pendant le temps de la coupe, & les ſouches qui meurent chaque année, parce que des accidens les dépouillent de tous leurs bourgeons, ſeroient conſervées.

Les peines contre les voleurs de bois, devroient être proportionnées aux dommages, il eſt d'autant plus intéreſſant de les pourſuivre, que ceux qui commettent habituellement ces délits ſont incorrigibles, toujours pauvres parce qu'ils ſont toujours pareſſeux ; il ſeroit également utile de défendre ſous les mêmes peines, de couper dans les bois des herbages à la faucille ; l'herbe la meilleure & la plus abondante, eſt dans les jeunes taillis d'un ou deux ans ; les faucilles coupent

les bourgeons crûs ſur les racines, ainſi que ceux provenus de ſemence ; ce ſont autant de perte pour les propriétaires.

Les places vagues qui ſe rencontrent dans les forêts doivent être miſes en valeur ; quelque ſoit la nature de leur ſol, elles peuvent donner des produits ſans néceſſiter de grandes dépenſes, il eſt facile de les planter en haute-futaie dans des encaiſſemens de bonne terre ; s'il s'en trouve dans le voiſinage, il eſt facile encore de charger de bois les places devenues vagues par une mauvaiſe adminiſtration, par des ſemis ou des plantations faites avec ſoin.

A l'égard des places vagues de peu d'étendue, elles ſe repeuplent aſſez d'elles-même ; la bonne Fermière charge

ſon garde de veiller aux détails des repeuplemens ; il eſt toujours muni d'une ſerpe & d'une petite bêche, l'un ſert à tailler & à redreſſer les brins mal venants, & l'autre à replanter en hiver dans les endroits vuides des jeunes ſujets de ſemis, qui ſont trop ſerrés ailleurs.

Le garde de la bonne Fermière étant toujours bien payé, n'a pas beſoin de recourir à la chaſſe pour pouvoir ſubſiſter, il ne ſe permet jamais non plus d'avoir des vaches dans le bois, enfin tout ce qui tend à l'amélioration de la forêt a droit de l'intéreſſer.

La police des bois exigeroit beaucoup d'autres détails, mais ce n'eſt pas ici le lieu de les expoſer.

ARTICLE

ARTICLE XII.

Des Etangs.

Il ne s'agit pas ici de ces lieux couverts par la mer, & qui ne communiquent avec elle que par quelques points, dont l'étendue eſt plus ou moins conſidérable, ou bien de ces prairies baſſes remplies lors des débordemens des grandes rivières, & dont l'eau ne peut enſuite s'écouler ou diminuer en totalité.

Nous parlons de ces étangs formés par la main de l'homme, & ſoutenus dans la partie inférieure par une forte chauſſée garnie de dégorgeoirs, ſoit pour laiſſer perdre la ſurabondance des eaux, ſoit pour mettre l'étang à

ſec lorſqu'on veut en prendre tout le poiſſon.

Tout fond bas peut ſervir au placement d'un étang, parce que l'eau y ſéjourne naturellement & qu'il ſert de réſervoir à toutes les eaux pluviales; la bonne Fermière avoit la poſition la plus heureuſe à quelques diſtances du village & de ſon habitation, ſans être placée au vent de l'un & de l'autre. Mais ce n'eſt pas ſur l'abondance des eaux pluviales qu'elle pouvoit compter pour ſuffire à l'entretien de l'étang, il eſt rafraîchi par l'eau des ſources ou d'un ruiſſeau, ſans cela le poiſſon diminueroit de valeur plutôt que d'en acquérir.

Le premier ſoin eſt de s'aſſurer, au moyen de la ſonde, ſi le ſol retiendra

l'eau, à quelle hauteur elle s'élèvera & quelle ſuperficie en ſera recouverte.

La chauſſée eſt l'âme de l'étang, puiſqu'elle ſupporte le poids même de la maſſe d'eau, elle doit être ſolide afin que le volume d'eau franchiſſant les obſtacles qui la captivoient, ne porte point en s'échappant la terreur dans les villages, & la déſolation ſur tous les champs placés au-deſſous.

Avant de commencer la conſtruction de la chauſſée, il faut travailler à celle de la porte de l'écluſe ou bonde en bonne & ſolide maçonnerie, avec la meilleure chaux, la pierre dure & les ouvriers de choix.

Une chauſſée de huit pieds d'élévation doit ſupporter ſeulement une

colonne d'eau de ſix pieds de hauteur, & ainſi proportionnellement ſur toutes les hauteurs ; on choiſit l'endroit le plus profond, le plus bas du local ; pour que l'eau puiſſe s'écouler librement : on pratique dans cet endroit un canal en maçonnerie, d'un diamètre de dix-huit à vingt-quatre pouces en tout ſens, enfin proportionné au volume d'eau qui doit y paſſer ; ce canal une fois ſolidement établi, il s'agit d'élever la chauſſée & de charier les terres ſur toute la longueur que doit occuper l'étang ; il convient de tracer un large foſſé, qui prenant de ſon extrémité la plus éloignée correſponde à l'empalement ; la terre tirée de la partie des foſſés les plus éloignés ſera la première enlevée, & formera la

baſe de la chauſſée & ainſi de ſuite, juſqu'à ce qu'on arrive à ſon pied qu'on appelle *la poële.*

A meſure que l'eau de l'étang s'écoule, le poiſſon ſe retire dans les foſſés, peu-à-peu il vient ſe raſſembler dans la poële, où enfin il reſte à ſec; on peut même dans cette poële en ménager une plus profonde & de beaucoup plus étroite, afin de raſſembler plus promptement le poiſſon dans un lieu très-circonſcrit, & de lui donner les moyens de s'échapper dans la poële lorſqu'une gelée vive & ſubite glace la ſuperficie de l'étang.

Auſſitôt que le terrain ſera élevé, il convient de le ſemer & de le couvrir de graine de foin; les feuilles & les racines des plantes qui tapiſſent la

ſuperficie du terrain, ne ſont qu'un corps; l'eau gliſſe par-deſſus & ne peut l'attaquer ni le dégrader, ce qui formera par la ſuite un glacis ſolide.

La bonne Fermière n'eſt pas de l'avis de ceux qui ſont dans l'uſage de planter des arbres ſur les chauſſées, quelqu'en ſoit l'effet, parce que ces arbres une fois morts, les racines ſe pourriſſent, deviennent ſpongieuſes, altèrent l'eau du dedans, au dehors, forment de petits courants & détruiſent la chauſſée; d'ailleurs les arbres, les buiſſons, ſont le repaire de tous les animaux deſtructeurs des étangs.

Les dégorgeoirs ou décharges, ſont ménagés à chacun des côtés, leur partie ſupérieure eſt garnie d'une grille en fer dont les barreaux ſont eſpacés, ſa

hauteur égale celle de la chauſſée, & elle a une grande étendue afin de prévenir tous les accidens.

Le local de l'étang étant préparé, le canal conſtruit, la chauſſée préparée, les dégorgeoirs placés, il ne reſte plus qu'à y faire couler l'eau & à la retirer au moyen de l'empalement. Sa forme varie, mais c'eſt une pièce de bois de chêne arrondie par ſa baſe, & qui tombe perpendiculairement dans un trou de même forme, qui communique dans le canal & donne iſſue à l'eau lorſqu'il n'eſt pas bouché par cette bonde.

Avant de mettre l'eau, il convient d'établir ſolidement la cage ſur le devant, & au moins à cent toiſes de l'empalement; des pilotis en nombre

ſuffiſant ſeront enfoncés avec le mouton fortement liés les uns aux autres par des traverſes, de manière qu'ils forment un quarré ſur ces pieux; on élève à demeure des grillages en bois à forts barreaux, à moins que les pieux eux-mêmes ne ſoient placés aſſez près les uns des autres pour empêcher que le poiſſon ne s'échappe & ne ſuive le courant de l'eau.

Si quelque poiſſon traverſe le grillage de la cage & les faſcines dont on la garnit du haut en bas, il ſe trouve arrêté entre la cage & l'empalement par le grillage du canal placé derrière l'empalement.

De l'Empoiſſonnement.

La qualité des eaux décide celle du

poiſſon dont on doit remplir l'étang; il en eſt ainſi du fond du ſol, mais ſi on veut qu'il proſpère, il eſt eſſentiel qu'il ne s'y trouve point de poiſſons voraces, tels que le brochet & la truite; à quelque prix qu'il ſoit vendu, le propriétaire eſt toujours en perte, à moins qu'on ne l'y mette exprès pour aſſouvir des poiſſons aſſez mauvais, peu profitables mais utiles, tels que le *barbot*, le *meuſnier*, la *barbotte*, le *goujon*; le *Verdon*, le *Gardon*.

Il ſeroit trop long de décrire ici les eſpèces de poiſſons dont on peuple les étangs, la nature du ſol & celle de l'eau doivent les déterminer; l'étang de la bonne Fermière a un fond ſablonneux, un peu gras & l'eau en eſt un peu trouble.

Il ne faut empoiſſonner communément les étangs que de cinq eſpèces de poiſſons, de la carpe, du brochet, de la perche, de la tanche & des gardons pour nourrir les brochets; on ne doit jamais y mettre d'anguilles ni d'écreviſſes, excepté dans les étangs qui reſtent après chaque pêche.

La carpe eſt d'une multiplication prodigieuſe, aucun poiſſon n'eſt plus ſuſceptible qu'elle de devenir carpeau, ou mâle ou femelle; mais quoiqu'elle réuſſiſſe très-bien dans les étangs, & ſur-tout dans les eaux graſſes & bourbeuſes, elle n'eſt jamais comparable pour le goût à celle des eaux vives du Rhône, de la Loire, du Rhin, à la braine, la vaudoiſe, la tanche, réuſ-

ſiſſent & ſe plaiſent dans la même eau que la carpe.

Ces poiſſons ſont à nos étangs ce que les oiſeaux domeſtiques ſont à nos baſſe-cours ; la plupart n'ont pour défenſe que leurs coups de queue, leur bouche eſt dépourvue de dents ; il n'en eſt pas ainſi de la perche, du brochet, de la truite & même de l'anguille, qui ſont carnaciers & font de grands dégats dans les étangs.

Le fretin, c'eſt ainſi qu'on nomme les jeunes carpes, tanches, brochets, trop petits pour être livrés aux marchands, eſt le poiſſon dont on ſe ſert pour repeupler les étangs.

Quand on a pluſieurs étangs, on met le poiſſon de la ſeconde année dans un étang particulier, il y paſſe

une année, après quoi on le pêche; on fait un choix rigoureux des eſpèces nuiſibles ou paiſibles; ces derniers reſtent deux années dans un étang, & croiſſent à vue d'œil; on les y laiſſe pendant deux ans.

Cette ſéparation permet de connoître le poiſſon, de juger celui qui a le plus profité, de le choiſir, enfin de compter le nombre des mâles & des femelles; à la troiſième année le partage ſe fait; ſur cent carpes femelles on met vingt-cinq mâles, & ce nombre eſt ſuffiſant pour un étang de huit à dix arpens & ainſi de ſuite, en gardant les mêmes proportions pour des étangs plus étendus.

Mais ſon local ne permet pas de multiplier les étangs; & d'en conſa-

crer aux différens âges des poiſſons, elle n'en a qu'un; lorſqu'elle le fait pêcher, elle a au-deſſous de la bonde de l'étang pluſieurs réſervoirs remplis d'eau; & qu'on peut mettre à ſec à volonté; dans l'un on jette les brochetons & autres poiſſons voraces invendables; dans l'autre les carpes au-deſſous de la vente; pour les ſéparer de la famille des carpes & des tanches, il eſt eſſentiel de maintenir toujours un petit courant d'eau nouvelle dans ces réſervoirs, parce que la multitude de poiſſons l'auroit bientôt viciée.

On conçoit que l'eau commence à avoir trop de viſcoſité; & à être privée d'air, lorſque le poiſſon s'accumule à la ſurface, & qu'il pouſſe ſon muſeau hors de l'eau, afin d'y reſpirer un air

frais & ſalubre ; pour peu qu'on diffère de lui donner de nouvelle eau, & faire dégorger l'ancienne, il périt par milliers.

Le poiſſon ne s'accouple point comme les quadrupèdes, les oiſeaux ou les inſectes, lorſque le temps des amours eſt venu, les femelles ſe portent en foule vers les bords de l'étang, & chacune eſt ſuivie d'un ou de pluſieurs mâles, elles traînent leur ventre ſur la terre, ayant quelquefois une grande partie de leur corps hors de l'eau, afin d'augmenter la force de cette preſſion qui les aide à ſe débarraſſer du frai. Les mâles ſe tiennent près des femelles, & ſur les côtés ils preſſent également leur ventre contre la terre, & il en ſort un peu de liqueur légère-

ment blanchâtre, qui vivifie tout le frai.

Le ſecond but de la nature dans cette opération, eſt d'obliger le poiſſon à dépoſer ſes œufs dans un endroit où il y ait peu d'eau, afin que la chaleur des rayons du ſoleil la pénètre, l'échauffe, ainſi que la terre qu'elle recouvre : cette chaleur ſuffit pour faire éclore le frai ; douze ou quinze jours après les œufs ſont en ſi grand nombre, que lorſque les petits poiſſons ſont éclos, cette eau paroît preſque noire.

Accidens des Etangs.

Parmi les accidens qui arrivent aux étangs, la ceſſation des ſources ou des ruiſſeaux qui y affluoient, les rigueurs

de la ſéchereſſe en ſont les principaux ; dès qu'on s'apperçoit que les eaux diminuent en trop grande abondance, on ſépare la moitié du gros poiſſon dont l'étang eſt peuplé, parce que moins il y en a, moins l'eau ſe corrompra.

Rien de plus naturel que de pourvoir à la multiplication du poiſſon, mais il eſt encore plus naturel de ſonger à la ſanté des hommes, & on ſait que l'air empeſté des étangs ſe propage à de grandes diſtances. Dans un étang reſté à ſec, ou avec trop peu d'eau, le poiſſon y périt ; pour prévenir la contagion, la bonne Fermière fit établir de grands feux, à raiſon du foyer de la putréfaction.

Comme ſon étang a peu de profondeur, elle a grand ſoin de faire

rompre pendant l'hiver la glace qui n'eſt jamais très-forte; quelques pieux enfoncés dans divers endroits de l'étang, ſuffiroient pour entretenir le courant d'air, & empêcher que la vague de l'eau ne ſe glace.

La timide alouette, l'innocente colombe, ſervent d'aliment à la nombreuſe famille des oiſeaux de proie à bec crochu & à ſerres aigües, le poiſſon eſt la victime de la voracité, non ſeulement de certains poiſſons, mais encore d'un grand nombre d'oiſeaux & de quadrupèdes, les hérons, les cigognes, les canards, les ſarcelles, les poules d'eau, détruiſent la loutre. Il eſt important, lorſque l'étang eſt à ſec, d'enlever les maſſes de joncs

aquatiques qui leur ſervent de cachette

Rarement le poiſſon d'étang a la qualité du poiſſon de rivière, il contracte un goût de vaſe adhérant quelquefois à la peau, & d'autres fois intimement uni à toutes les parties du poiſſon ; c'eſt au propriétaire à étudier la nature du ſol de ſon étang, & à ne le peupler que de poiſſons ſur leſquels il puiſſe compter.

Mais il eſt démontré que la multiplicité des étangs enlève à l'agriculture le terrain le plus précieux, diminue les récoltes de première néceſſité, prive les beſtiaux d'un pâturage fertile, qu'enfin les cantons abondans en étangs, ſont moins peuplés que ceux

qui n'en ont que très-peu, c'eſt le ſéjour de la mort qu'il faut fuir, le fléau, le deſtructeur de l'eſpèce humaine.

Moyen de conſerver pendant l'hiver les Poiſſons ſous la glace.

Le froid eſt un autre accident bien redoutable pour les étangs, qui ont ſur-tout peu de profondeur ; il périt pendant l'hiver beaucoup de poiſſons, & la gelée leur eſt auſſi déſavantageuſe que la grande chaleur.

Auſſi-tôt que les poiſſons ſentent que le froid devient vif, ils vont ſe cacher ou dans des trous, ou dans la vaſe. Ils y ſubſiſtent tant qu'ils ont de l'air, & meurent quand ce fluide leur

manque. Or, dans les fortes gelées, l'air manque bientôt aux poiſſons, à moins qu'ils ne ſoient dans de profondes rivières, dont les eaux coulent ſous la glace ou dans des étangs, dans leſquels il y ait des ſources d'une profondeur conſidérable, ſans ces circonſtances les poiſſons périſſent, ſoit qu'ils ne puiſſent pas ſupporter l'air renfermé ſous la glace, parce qu'il n'eſt pas renouvellé, ſoit que l'eau même, en s'incruſtant, leur devienne nuiſible. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que les poiſſons à la moindre iſſue qui s'offre, ſe lancent de deſſous la glace, & par-là ſe conſervent en vie. Ils ſont, en effet, ſi mal à l'aiſe ſous la glace, qu'on les voit toujours s'aſſembler autour des coupures que l'on fait dans

celle d'un étang, & qu'ils y reſtent juſqu'à y geler eux-mêmes, & par-conſéquent y périr, s'ils ne ſont ſecourus à propos. Mais quelle que ſoit la cauſe du danger qui menace les poiſſons pendant l'hiver, tout bon économe doit être attentif à leur conſervation au temps de la gelée. Pour y réuſſir, il ſuffit de leur donner de l'air, & de renouveller l'eau dans laquelle ils vivent.

A l'égard des étangs, il faut d'abord examiner s'ils ont aſſez de profondeur pour ne pas geler juſqu'au fond, & il faut, ſans balancer, ôter tout le poiſſon d'un étang qui n'eſt pas aſſez profond. Dans ceux qui ont une profondeur ſuffiſante, on a ſeulement la précaution de bien nettoyer

avant l'hiver, tous les foſſés qui conduiſent l'eau, afin qu'elle s'y rende facilement, & qu'il s'en amaſſe autant qu'il eſt poſſible ; ces décharges d'eau ſont fort néceſſaires, elles empêchent que le poiſſon ne monte vers la ſurface de l'étang, où ſa perte eſt preſque certaine ; & au cas que le froid ait déjà fait quelqu'effet ſur lui, il eſt bientôt remis dans ſon état naturel.

Le poiſſon ſouffre, & eſt forcé de remonter quand l'air renfermé entre la glace & l'eau n'a point d'iſſue, & qu'il eſt trop chargé de vapeur, ou lorſque les conduits de l'eau ſe gêlent, de façon que l'eau paſſe par-deſſus la glace, & ſe gêle en s'y attachant, ce qui charge la croûte de l'étang d'un nouveau poids.

Le poiſſon court encore le même danger quand l'accroiſſement de l'eau eſt très-fort, & que la décharge ne l'eſt pas aſſez, enſorte que l'eau pénètre par les fentes de la croûte, & ſe répand ſur la glace; de même quand beaucoup de neige fondue ſe gèle de nouveau ſur la première glace, & la charge encore, ou lorſque l'étang perd trop d'eau, que la glace s'affaiſſe, & que l'eau monte par deſſus; enfin, lorſque les étangs ont trop de vaſe & de bourbe, & que les ouvertures faites dans la glace & dans les décharges ſont bouchées par la neige, & qu'on n'a pas ſoin de les nettoyer aſſez promptement.

C'eſt donc à renouveller l'air des poiſſons, & à les rafraîchir de bonne

eau, qu'il faut principalement s'appliquer pour les conſerver pendant l'hiver. Il faut d'abord tenir la glace continuellement ouverte, afin qu'il y ait une communication libre entre l'air extérieur, & l'air & l'eau qui ſont renfermés ſous la glace. Dans une forte gelée, il eſt à propos, même néceſſaire, d'ouvrir la glace deux fois par jour : ſavoir, avant midi & dans la ſoirée, & ſur-tout de la tenir ouverte au principal endroit de la décharge.

Plus il y a d'ouvertures dans la glace, moins il y a de danger pour le poiſſon. Pour pouvoir retrouver ces ouvertures ſous la neige, on enfonce dans chacune un bâton. Toutes les fois qu'on les viſite, il faut prendre garde

garde ſi l'eau change de couleur, ou ſi l'on voit des pucerons d'eau, ils ſont les précurſeurs de certaines mouches, ſuivies d'autres inſectes à longues pattes, de grenouilles & de gros eſcarbots noirs; ces derniers arrivent preſque toujours immédiatement avant les poiſſons, & annoncent qu'ils ſont prêts de monter à la ſurface de l'eau. Les carpes, les brochets, les perches paroiſſent ordinairement les premiers; les tanches & les autres eſpèces qui ſe plaiſent dans la vaſe, montent les derniers.

Auſſitôt qu'on voit le poiſſon gagner la ſurface de l'eau, il faut ſans délai ſaigner l'étang, & y faire entrer de nouvelles eaux, il eſt encore bon de caſſer la glace tout le long des bords

de l'étang, ou de la couper en un ou plusieurs endroits, sur-tout quand le fond de l'étang est net, & sans beaucoup de vase. En dérivant l'eau des décharges dans l'étang qu'on veut rafraîchir, il faut avoir l'attention de ne pas en introduire trop, de crainte de surcharger la glace, & de la faire enfoncer.

On a inventé, pour conserver le poisson pendant la gelée, une espèce de magasin d'hiver, fait de pilotis. La construction est telle : on enfonce dans l'eau plusieurs rangs de pierres ou de fourches, ensorte que les deux dents de la fourche soient à deux pouces sous l'eau. On met en travers sur ces fourches de très-fortes perches qui puissent supporter le poid de la glace, &

quand cette eſpèce de grille eſt achevée, on fait entrer par l'écluſe dans l'étang, deux ou trois pièces d'eau. On peut mettre ce magaſin à ſec, lorſqu'on a beſoin de poiſſon. Mais quoique l'utilité de cette invention ſoit bien reconnue, elle ne diſpenſe pas de certaines précautions. Il faut avoir ſoin de tenir le fond de l'étang net de vaſe & de bourbe, pour la conſervation des poiſſons qui ne l'aiment pas. Lorſqu'il tombe beaucoup de neige, il faut, ſur-tout en nettoyer le magaſin d'hiver, & faire des coupures dans la glace pour faciliter l'évaporation de l'eau, & l'introduction de l'air nouveau. Enfin, il eſt bon de jeter dans l'étang une pâte, compoſée de malt, qui eſt un bled mouillé, dont on fait la bierre,

de fiente de mouton & de terre graſſe. Cette pâte coupée par petits morceaux, eſt un mets très-friand pour les poiſſons. Elle les contiendra au fond de l'étang, & les empêchera de monter à la ſurface, où la gelée eſt ſi funeſte.

Un autre moyen de conſerver aux poiſſons la communication de l'air libre ſous la glace, eſt de mettre des bottes de pailles dans les ouvertures qu'on y a faites, & en ce cas, on peut ſe paſſer des perches qu'on y met ordinairement pour les retrouver ſous la neige. Il y a même un avantage à préférer la paille, car non-ſeulement les trous de la glace ſont plus aiſés à recouvrir, mais l'air paſſe encore plus librement au travers des tuyaux de la paille, & c'eſt de-là

principalement que dépend la conſervation du poiſſon.

Des Viviers.

On n'a point par-tout à ſa diſpoſition l'emplacement & les moyens de pouvoir offrir aux poiſſons d'auſſi vaſtes habitations que les étangs pour croître & multiplier juſqu'à l'époque de la pêche, mais il eſt poſſible de ſe procurer des réſervoirs plus petits, dans leſquels on entretient le poiſſon qu'on veut avoir le plaiſir de reprendre pour la conſommation journalière.

Une petite rivière qui coule à travers un jardin, donne lieu d'y pratiquer, avec des grilles & des claies, ce qu'on appelle un vivier : ſouvent il y en a qui font des viviers à la queue de leurs étangs ; ils ont plus ou moins

d'étendue, mais en général les petits viviers à l'épreuve de tous les accidens, valent mieux que les grands qui peuvent être exposés à des sécheresses mortelles pour le poisson.

Ordinairement on pratique le vivier dans l'enceinte de la maison, à la profondeur de quatre pieds, on y fait circuler la décharge de quelques bassins, on lui choisit un bon fonds de terre forte, & on en garnit les côtés qu'on soutient par un petit mur.

On doit curer le vivier de temps en temps, s'il n'a pas des sources qui le rafraîchissent, le poisson sentira la boue, principalement la carpe & la tanche : il faudra avoir la précaution de les faire dégorger dans de bonne eau pendant deux ou trois jours avant de les cuire.

L'expérience a appris qu'en jettant dans les viviers dix à douze carpes femelles, & trois ou quatre mâles, on peut en tirer pluſieurs milliers de familles d'alvin, mais il faut veiller qu'il n'y entre point de brochetons qui y cauſeroient un grand déſordre ; il eſt utile de planter autour quelques arbres convenables, d'en éloigner, ſurtout, les premières années, les beſtiaux & les volailles.

Pour engraiſſer le poiſſon des étangs, des viviers & autres pièces d'eau où il pourroit ne pas trouver une nourriture ſuffiſante, on peut y jetter des boules de terre glaiſe, ſur leſquels on a piqué tout autour des grains d'avoine, du pain, des tripailles, des réſidus de cuiſine.

La bonne Fermière a remarqué que la pomme-de-terre dans cette circonſtance peut encore rendre de grands ſervices, il ſuffit de les faire cuire, de les mêler avec de la farine & du ſon, ſous forme de boulettes, de jetter enſuite ces boulettes dans les environs de la bonde de l'étang, & toujours au même endroit, le poiſſon s'accoutume à venir y chercher ſa nourriture.

Fin du Tome Septième.